

CRSD : la dynamique est enclenchée à Châlons

■ Un dispositif d'aide aux entreprises est lancé par Châlons Agglo pour poursuivre le mouvement enclenché par le CRSD. *Page 16*

Une vendange 2021 pleine d'enseignements



■ Pluie, gel, grêle, maladies... Rien n'aura été épargné cette année aux 34 000 hectares de vignes champenoises avec un fort impact sur le rendement de la vendange.

Page 9

Un véhicule livreur autonome testé à Troyes

■ Un premier véhicule livreur sans conducteur sera testé Troyes début 2022, une expérimentation inédite en France. *Page 11*

Aubin Jeanteur, futur président de la CCI 08

■ En présence d'une seule liste pour les élections, Aubin Jeanteur est pressenti pour être élu président début novembre. *Page 10*

Portrait

■ L'Ardennais Adrien Faitrop. *Page 40*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 23 à 37

Un hôtel Marriott à Epernay en 2024

Le groupe Pingat a remporté l'appel d'offres lancé par la Ville d'Epernay pour la construction et l'exploitation d'un hôtel haut de gamme sur l'esplanade Charles de Gaulle, à deux pas de l'avenue de Champagne. Un projet à 19 millions d'euros pour lequel le groupe rémois va maintenant faire appel à des partenaires privés et institutionnels. Il se positionne à la fois comme investisseur, bureau d'études et exploitant du projet. Celui-ci va d'ailleurs bien au-delà d'un aspect purement immobilier, selon ses dirigeants à qui l'on doit la création de La Caserne Chanzy à Reims, un hôtel Marriott Autograph Collection de 89 chambres, au pied de la Cathédrale. Fort de son expérience rémoise, le dirigeant souhaite créer une synergie entre ses deux établissements pour proposer une offre globale de destination Champagne aux dizaines de millions de porteurs de la carte de fidélité Marriott dans le monde.

Début des travaux en 2022 pour une livraison prévue en 2024.

Page 4



L'hôtel sparnacien comptera 111 chambres de 25 m², un bar-restaurant, un spa-piscine et des boutiques de prêt-à-porter de marque.

La Région adopte des économies d'emprunt

En termes de dépenses et de recettes nouvelles, la dernière décision modificative votée en séance plénière, même modeste, constitue la touche finale d'un budget 2021, à hauteur de 3,7 milliards d'euros et qui permet au Grand Est de faire des économies en matière d'emprunt prévisionnel, tout en maintenant le cap de ses priorités. Le Budget définitif de la Région, initialement 3 406 M€, est désormais de 3 716 M€, soit une progression de 9%, comparativement au BP et de 4,6% comparativement au BS. Cette nouvelle augmenta-

tion des dépenses (162,4 M€) est considérée comme un ajustement technique. Elle aboutit cependant, avec une augmentation de 221,1 M€ des recettes, à une diminution de l'autorisation d'emprunt initiale de 58,7 M€. En matière d'attractivité, la Région prévoit par exemple une autorisation de programme de 4,3 M€ en régularisation de l'affectation initiale pour le projet « Fonctionnement Sciences Po Reims » courant jusqu'en 2029.

Page 18

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil
en transactions
d'immobilier
d'Entreprise

Accompagnement
des Collectivités
&
Enseignes nationales

Expertise
industrielle
&
logistique

14 Boulevard Lundy
Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr



Entrepreneurs des Ardennes, de l'Aube et de la Marne,
les élections dans votre CCI,
c'est du **27 octobre au 9 novembre 2021.**

Votez sur jevote.cci.fr



Entrepreneurs des Ardennes, de l'Aube et de la Marne,
les élections dans votre CCI,
c'est du **27 octobre au 9 novembre 2021.**

Votez sur jevote.cci.fr 



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



baromètre

Vif rebond des prix des céréales sur un mois

En août 2021, les prix des céréales se redressent nettement (+12,6 % sur un mois après -1,7 %). Le prix du maïs rebondit (+5,2 % après -8,2 %) en raison notamment de conditions météorologiques défavorables aux États-Unis et du retard des récoltes françaises. Le prix du blé tendre accélère (+14,7 % après +0,6 %) en lien avec la révision à la baisse de la récolte russe, la qualité décevante des récoltes françaises et les sécheresses aux États-Unis, au Canada et en Argentine. Sur un an, les prix des céréales, déjà dynamiques, accélèrent fortement (+33,5 % après +17,2 %). Le prix du tournesol rebondit (+7,3 % après -1,2 %) et celui du colza accélère (+4,8 % après +2,6 %) du fait notamment des déficits hydriques au Canada. (INSEE)

Prix des fruits frais et des légumes frais

Sur un an, les prix des fruits frais continuent d'accélérer en août 2021 (+28,6 % après +25,0 % en juillet et +15,0 % en juin). Les prix de certains fruits de saison sont particulièrement dynamiques : poires (+57,4 % en août), raisins (+44,9 %) et prunes (+44,0 %). Ceux des pêches (+16,7 % après +41,5 % en juillet) et des nectarines (+10,4 % après +36,0 %) ralentissent. Les prix des légumes frais décélèrent sur un an (+7,7 % après +12,1 %). Si les prix des tomates accélèrent (+69,7 % après +43,8 %), ceux des salades (+8,2 % après +11,2 %) et des courgettes (+2,5 % après +20,5 %) ralentissent. Les prix des melons (-15,5 % après -9,5 %) et des concombres (-28,1 % après +14,2 %) reculent sur un an. (INSEE)

Hausse des prix d'achat des moyens de production

En août 2021, les prix d'achat des consommations intermédiaires ralentissent sur un mois (+0,4 % après +1,2 %) en lien avec le repli du prix de l'énergie (-0,7 % après +1,8 %) et le ralentissement des prix des engrais et amendements (+2,8 % après +5,8 %) et des aliments pour animaux (+0,3 % après +0,4 %). Sur un an, les prix des consommations intermédiaires accélèrent de nouveau en août (+10,3 % après +9,7 % et +8,4 %). Les prix des biens et services d'investissement augmentent sur un mois (+0,3 % comme en juillet) et sur un an (+6,1 % après +6,0 %). (INSEE)

La Chambre interdépartementale honore ses notaires



La baguette d'une cérémonie orchestrée sous le signe de la reconnaissance des collaborateurs du notariat et des notaires eux-mêmes, le Président de la Chambre interdépartementale des Notaires des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, Thierry Bellet, a dit son plaisir d'honorer un personnel solide malgré des conditions de travail difficiles, en temps normal et encore plus en temps de crise, avant de conclure : « *Je vous dis la reconnaissance de la profession, à l'occasion de cette manifestation hors pression et hors stress, que vous avez aujourd'hui 15 ou 35 d'ancienneté. Cette pause pour vous dire merci* ».

Au total, la Chambre interdépartementale a honoré dix-neuf collaborateurs d'études et trois notaires de la Marne, dont neuf médailles de bronze (quinze ans d'ancienneté dans la profession), sept médailles d'argent (vingt ans), deux médailles de vermeil (vingt-cinq ans) et quatre médailles d'or (trente-cinq ans).

DU BRONZE À L'OR

Les médailles de bronze ont été remises à Franz Dagonet, Ludvine Drucbert, Isabelle Glod, Alexandra Guillaumet, Florise Hourlier (notaire), Isabelle Huot, Sylvia Mercier, Magali Meunier et Pierre-

François Remongin.

Les médailles d'argent vont à Lydie André Collin, Stéphanie Aubry Rigaut (notaire), Stéphanie Caucanas, Julie Godefroy, Aude Labart, Nathalie Lefevre Olart et Marie-Pierre Mayette.

Les deux médailles de Vermeil ont été remises à Corinne Devale-riola (notaire) et Isabelle Plazero Rougier.

Les quatre médailles d'or viennent saluer trente-cinq ans de carrière et ont été remises à Isabelle Amann Charligny, Sophie Berthier, Sylvie Buvry et Régine Cicognani.

G.D

Ils bougent



MATHIEU JAUD DE LA JOUSSELINIÈRE PREND LA DIRECTION D'EY NORD DE FRANCE

Mathieu Jaud de la Jousselinière, 42 ans, est diplômé de l'Université Paris Dauphine et d'Audencia Business School. Depuis 2014, Mathieu dirige les activités Strategy and Transactions pour EY Nord de France avec une quinzaine de consultants spécialisés.

Il prend la direction du bureau EY Nord de France couvrant les Hauts de France, la Seine Maritime et la Champagne-Ardenne et succède à Antoine Moitié qui prend la direction du marché Entrepreneurs EY France. A la tête désormais des activités EY Nord de France, sa mission est d'accélérer la croissance de l'ensemble des métiers d'EY en mobilisant les 240 collaborateurs autour de projets de transformation et d'innovation.

RECRUTEMENT ET CONSEIL
EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Un Hôtel Marriott à Epernay en 2024

Projet. Le groupe rémois Pingat a remporté l'appel d'offres lancé par la Ville d'Epernay pour la construction et l'exploitation d'un hôtel haut de gamme sur l'esplanade Charles de Gaulle d'ici à 2024. Un projet à 19 millions d'euros pour lequel le groupe va faire appel à des partenaires privés et institutionnels.



L'hôtel sparnacien comptera 111 chambres, un bar-restaurant, un spa-piscine et des boutiques de prêt-à-porter de marque.

En 2024, l'esplanade Charles de Gaulle, à l'entrée de l'avenue de Champagne d'Epernay accueillera donc un hôtel Tribute Portfolio by Marriott. C'est le résultat du vote du jury de la commission d'appel d'offres de la Ville d'Epernay, qui avait, fin 2020 annoncé son envie d'accueillir un hôtel sur cet espace purement immobilier, précise Eric Pingat, Président de la Compagnie Hôtelière du Grand Est, qui a ouvert La Caserne Chanzy, un hôtel Marriott Autograph Collection de 89 chambres, au pied de la Cathédrale de Reims en 2019. Car, fort de son expérience rémoise, le dirigeant souhaite créer une synergie entre ses deux établissements et effacer ainsi la frontière imaginaire de la Montagne de Reims : « Le message important que nous voulons faire passer avec ce projet c'est que nos deux établissements de Reims et d'Epernay

seront complémentaires. Nous allons proposer une offre assez unique dans la région pour promouvoir la destination Champagne et une offre cénostouristique avec des packages pour les clients Marriott et les porteurs de carte Marriott qui sont au nombre de 150 millions dans le monde ».

UNE OFFRE GLOBALE CHAMPAGNE

« Une grande majorité des détenteurs de la carte Marriott sont américains », précise Hervé Fort, Directeur général de la branche Hospitality du groupe Pingat. « Et aujourd'hui les premiers clients de la destination champagne sont les Américains devant les Anglais et les Belges. C'est une destination unique au monde qui nous permet de proposer une offre complète entre Reims et Epernay, avec les caves de champagne, mais aussi les nouvelles propositions comme Pressoria à Aÿ ou le Musée d'Epernay, par exemple ». Une offre globale qui peut permettre de dépasser le fameux seuil des deux nuitées par touriste, si difficile à atteindre en Champagne.

Pour accueillir cette clientèle, les porteurs de projet ont conçu un hôtel Tribune Portfolio by Marriott, une enseigne « lifestyle » de 111 chambres réparties sur trois étages, un restaurant, un bar avec terrasse, un spa-piscine et des boutiques en rez-de-chaussée. Le dossier comprend d'ailleurs quelques éléments différenciants par rapport à la volonté municipale de départ, à savoir moins de chambres mais avec des volumes plus spacieux. « Nous avons fait le choix de proposer des chambres plus grandes, de 25 m², car cela correspond aux attentes de notre clientèle », souligne Hervé Fort. « Au niveau des boutiques nous avons déjà des accords avec plusieurs marques. Et au-delà des touristes, les Sparnaciens doivent être nos premiers clients pour venir déjeuner, partager un verre ou prendre soin d'eux ».

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le groupe fait aussi le pari de la complémentarité entre ses équipes rémoises et sparnaciennes. La

construction de l'hôtel est également concomitante avec la conception d'un parking souterrain de forme hélicoïdale de plus de 350 places sous l'esplanade Charles de Gaulle, qui, elle, sera transformée en parc par la collectivité. Côté

technique, le groupe Pingat a fait appel au groupe Bouygues Immobilier pour assurer la construction de ce bâtiment imaginé par le cabinet d'architectes Dream. « La construction fera appel aux matériaux biosourcés, les architectes nous ayant proposé une conception mixte, bois et béton. Nous avons tenu compte de l'architecture de la ville pour adapter le bâtiment dans son environnement, avec un jardin en pleine terre, un mur végétalisé et des panneaux photovoltaïques sur le toit », souligne Eric Pingat. « Nous avons souhaité un bâtiment à énergie positive et performant du point de vue environnemental ».

Estimé à 19 millions d'euros (foncier et construction), le projet va faire appel à un tour de table d'investisseurs de la part du groupe Pingat, qui imagine réunir investisseurs institutionnels et privés, à l'image de ce qu'il a déjà réalisé avec son établissement rémois, il y a quelques années. « Nous sommes en train de structurer le projet d'un point de vue financier et juridique étant entendu que nous cherchons à garder une part significative du capital et que nous prendrons l'exploitation de l'établissement », précise le dirigeant, qui prévoit de déposer un permis de construire avant la fin de l'année 2021 pour démarrer les travaux début 2022 et une ouvrir l'hôtel fin 2023 - début 2024 au plus tard.

BENJAMIN BUSSON



Le Tribute Portfolio by Marriott sera situé sur l'esplanade Charles de Gaulle, juste en bas de l'avenue de Champagne d'Epernay.

Événementiel. Restaurant, séminaires, château... après 17 mois de fermeture, le patron de l'Atrium diversifie ses activités.

Olivier Stroh créé le groupe Obomo pour structurer ses offres



AXEL COURET.

Après avoir traversé la crise sanitaire, Olivier Stroh symbolise la nouvelle génération de dirigeants du monde de la nuit qui a su se diversifier pour proposer d'autres activités complémentaires telles que la restauration ou l'accueil de séminaires professionnels.

Olivier Stroh a retrouvé le sourire. Après une fermeture forcée d'un an et demi, le dirigeant de la discothèque rémoise l'Atrium a enfin rouvert ses portes début septembre et la clientèle est au rendez-vous.

Mieux encore, le dirigeant a profité de cette période de crise sanitaire pour réfléchir à l'avenir de ses activités, les structurer et les regrouper au sein d'une seule et unique entité : le groupe Obomo. Mais nous y reviendrons un peu plus

loin.

Retour sur la reprise d'activités de l'Atrium début septembre. « Nous aurions pu ouvrir début juillet mais nous avons préféré attendre début septembre, quand le vaccin était devenu la règle et le test l'exception, explique le dirigeant à qui les faits ont donné raison. Nous avons mis en place un stand de dépistage devant l'Atrium les vendredis et samedis soir en partenariat avec la Croix Rouge : nous n'avons finalement eu aucun dépistage à réaliser ». Un élément de satisfaction pour les équipes de l'établissement qui accueillent ainsi entre 1200 et 1800 clients par semaine, en toute sérénité. « En tout et pour tout, nous avons eu trois ou quatre personnes sans pass sanitaire qui se sont présentées ».

Il faut dire que depuis de nombreuses années déjà, l'Atrium a développé un système de réservation et de billetterie en ligne pour inciter les clients à anticiper leur venue et éviter ainsi les déplacements tardifs inutiles. Une question d'organisation, de sécurité mais aussi de gestion pour Olivier Stroh qui connaît ainsi sa jauge à l'avance et peut prévoir ses équipes en conséquence.

UN RESTAURANT À VENIR

Au cours de ces 17 mois de fermeture, le dirigeant s'est lancé dans de nombreux projets, à commencer par des travaux au sein de son établissement. « Avant le Covid nous avions deux salles pour deux ambiances différentes. Au moment de la fermeture nous étions en pleine réflexion pour savoir si nous gardions la deuxième salle ou pas, avec la possibilité de créer un restaurant, une salle de séminaire ou un bar.

Le Covid a accéléré notre réflexion et le processus de décision », explique celui qui a donc décidé de créer un restaurant. Une salle de 80 couverts à l'intérieur, 60 en terrasse, avec une ouverture le midi en semaine et la nuit le week-end. « C'est aussi pour nous une manière de faire progresser notre offre de séminaires Avant le Covid, nous accueillions déjà des entreprises dans nos salles pour leurs réunions mais nous faisons appel à des restaurateurs ou des traiteurs pour la pause déjeuner. Désormais, nous pourrions proposer ces prestations sur place ». Il compte aussi apporter un service supplémentaire de restauration dans la zone du Port-Sec où l'offre est plutôt faible en la matière pour les salariés des dizaines d'entreprises de la zone. Les travaux en cours devraient se poursuivre encore quelques semaines pour permettre une ouverture fin 2021 voire début 2022.

UN CHATEAU À 45 MN DE REIMS

Autre décision d'envergure donc, le chef d'entreprise a décidé de structurer ses différentes activités dans un groupe, baptisé Obomo ((pour Organismes de BOs MOments). « Le Covid a aussi été l'occasion de nous questionner sur qui nous sommes », rappelle Olivier Stroh, qui, outre l'Atrium, avait déjà créé Combo, une société informatique chargée notamment de gérer ses applications de réservation. Il avait également ouvert Musikall (bar-karaoké box) au printemps 2020, au moment du premier confinement et a créé le Village Atrium à l'été 2020, pour porter de nouvelles activités de soirées et de loisirs en extérieur.

Autant de structures qui nécessitaient un cadre commun au-delà de leur dirigeant-fondateur. Surtout que l'année 2021 a également été pour le chef d'entreprise l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle opportunité.

« J'ai appris par hasard la mise en vente du Château de l'Abbatiale de Braine (Aisne) en janvier 2021 et je me suis positionné assez rapidement pour acquérir ce bien », rappelle-t-il. Devenu propriétaire au printemps 2021 de cette demeure de 500 m² (et 300 m² de dépendances) entourée de 4,5 hectares de parc clos avec un étang, située à 45 minutes de Reims et à une heure de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, le chef d'entreprise compte désormais y installer des activités. Il s'adressera aux particuliers et aux entreprises pour l'organisation de mariages, incentive, réunions d'entreprises clés en main, séminaires en mode immersif... et attirer ainsi une clientèle parisienne en recherche de province mais aussi de proximité avec la Capitale. « Nous allons réaliser d'importants travaux pour y installer une grande salle, des chambres d'hôtes ainsi qu'un ou plusieurs gîtes afin d'atteindre un niveau d'hébergement suffisant pour permettre un certain niveau d'autonomie », explique Olivier Stroh qui vise des réceptions de 150 personnes et une capacité de couchage sur place d'une cinquantaine de personnes.

Un projet d'envergure dont l'investissement dépasse le million d'euros et un calendrier qui prévoit un accueil des premiers événements à l'été 2023.

BENJAMIN BUSSON

2040 HEURES

C'est le temps que passe un jeune de l'URCA par an à étudier.

5 MINUTES

C'est le temps qu'il vous faudra pour donner un coup de pouce à son avenir.

ENVOYEZ UN DON à la Fondation URCA et DEVENEZ ACTEUR du rayonnement de notre territoire

> <https://don-fondation.univ-reims.fr>

REJOIGNEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MÉCÈNES DE LA FONDATION URCA.
Université de Reims Champagne Ardenne - Fondation - 2, avenue Robert Schuman - 51100 Reims

NOS FONDATEURS :

Atos

BANQUE POPULAIRE

DEMATHIEU

UNIVERSITÉ DE REIMS

ARDENNE

CHÂLONS

CAISSE D'ÉPARGNE

FONDATION
UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Conférence. Les services des Douanes et l'INPI jouent un rôle complémentaire aux côtés des entreprises dans la protection de leurs droits.

Contrefaçon : comment s'en prémunir ?



Les services des Douanes organisent régulièrement des contrôles sur les routes pour lutter contre la contrefaçon.

La contrefaçon représente aujourd'hui 3 % du commerce mondial. En France, elle représente plus de 6 milliards d'euros de pertes de ventes annuelles

et plus de 37 000 emplois perdus. Pour lutter efficacement contre ce phénomène, il est important que les entreprises aient conscience qu'elles peuvent toutes être impac-

tées, car la contrefaçon touche tous les secteurs d'activité et pas seulement les produits de luxe. Les entreprises doivent savoir aussi qu'elles ont un rôle à jouer pour s'en prémunir. C'était l'objectif du webinaire, organisé le 7 octobre dernier par la Direction régionale des Douanes et droits indirects de Reims et l'INPI du Grand Est, l'institut national de la propriété industrielle.

Destiné en particulier aux PME, il a permis à leur dirigeant d'obtenir des pistes d'action et de réflexion pour lutter efficacement contre la contrefaçon. « L'INPI et la Douane jouent un rôle complémentaire, l'une en amont pour protéger les droits des entreprises et l'autre en aval pour lutter contre la contrefaçon sur le terrain », rappelle Isabelle Coulon, chef du pôle action économique à la direction régionale des douanes de Reims. « Pour lutter contre la contrefaçon, le préalable pour une entreprise sera de protéger ses créations au titre de la propriété intellectuelle », fait remarquer Syl-

vie Caligara, chargée d'affaires à l'INPI Grand Est. Certes, sans titre de protection, il est toujours possible d'agir sur le terrain de la concurrence déloyale ou du parasitisme commercial, mais le résultat sera plus aléatoire sur le plan juridique. Pour cela, les entreprises doivent déposer à l'INPI leurs dessins et modèles, leurs marques ou leurs brevets pour en obtenir un monopole de droit d'exploitation.

PROTÉGER L'INNOVATION

C'est une manière de protéger ses innovations et ses investissements. Si ces derniers permettent à l'entreprise de gagner des parts de marchés, ceux qui se contentent de copier ses produits n'ont pas à supporter le coût d'innovation et le poids des investissements. Sans compter que ceux qui s'adonnent à la contrefaçon sont peu regardants sur les critères de qualité et de sécurité des produits. « Par exemple en 2020, nous avons saisi 272 000 masques et 15 000 brosses à dents », fait remarquer Jean-Fran-

çois Maquin, des Douanes de Reims, notant au passage que « lutter contre la contrefaçon c'est aussi protéger le consommateur en matière de sécurité ». Cette démarche préalable de protection de la propriété intellectuelle est un passage obligé pour l'entreprise qui souhaitera faire une demande d'intervention auprès de la Douane pour saisir des marchandises en cas de soupçons de contrefaçons. Dans ce cas, l'entreprise titulaire des droits de propriété aura dix jours - pendant lesquels les produits sont retenus par la Douane - pour vérifier s'il y a contrefaçon ou pas. Dans l'affirmative, le produit sera alors retiré du marché soit par une procédure de destruction simplifiée soit par une action de justice. Les Douanes multiplient aussi les contrôles sur le terrain et réalisent régulièrement des saisies pour mettre un terme à un trafic qui profite bien souvent à des organisations criminelles.

NADINE CHAMPENOIS

Enseignement

DeMETeRE décloisonne l'enseignement supérieur et le monde professionnel

L'université de Reims Champagne-Ardenne est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs numériques dans l'Enseignement Supérieur » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Le 8 octobre 2021, Jean Castex, Premier Ministre, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé les résultats de l'appel à manifestations d'intérêt « Démonstrateurs numériques dans l'Enseignement Supérieur » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

17 projets ont été retenus, dont le projet DeMETeRE « Déploiement de Micro-Environnements Territoriaux pour la Réussite Etudiante » porté par l'université de Reims Champagne-Ardenne. A ce titre, l'URCA bénéficiera d'un financement par l'Etat permettant la mise en oeuvre du projet.

Dans un territoire étendu, disparate et socio-économiquement inégal, DeMETeRE favorise le décloisonnement entre l'enseignement supérieur et le monde professionnel par la création de véritables « écosystèmes territorialisés de formation » visant à une meilleure insertion ou évolution professionnelle des apprenants.

Ce projet permettra à moyen terme la création de lieux de formation formels ou éphémères, localisés chez les acteurs locaux au plus près des besoins et des compétences ; la construction d'une offre de formation souple, centrée sur l'apprenant et adaptable quels que soient le lieu de vie, d'étude ou d'activité professionnelle de l'apprenant et la valorisation des savoirs et des compétences non académiques.

Deux programmes pilotes seront déployés sur les domaines « Métiers de la Santé » et « Transition industrielle », répondant ainsi aux enjeux locaux et nationaux. A long terme l'ambition est de s'appuyer sur les dispositifs mis en place dans le cadre de DeMETeRE pour développer un modèle de référence pour l'ensemble de l'université.

Les premières actions porteront sur :

1. Des écosystèmes territorialisés de formation avec la mise en place d'un réseau de lieux de formation interprofessionnels intégrés sur le territoire, d'un environnement numérique individuel professionnel, d'un accompagnement adapté et bienveillant
2. L'évolution des dispositifs de formation
3. La création d'un portail mobile dédié

DeMETeRE s'appuiera sur les compétences d'entreprises de la EdTech reconnues au niveau national et international, sous la forme de partenariats d'innovation et de recherche, des acteurs socio-économiques du territoire et des collectivités.

AUJOURD'HUI UNE JEUNE RECRUE QUI ASSURE



ET DEMAIN UNE RELÈVE ASSURÉE.

Découvrez Youzful, la plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche de stage/emploi dans votre région.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful //



youzful-by-ca.fr

Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790054811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13006097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. Le service de mise en relation est uniquement accessible aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit).
10/2021 - H39303 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images.

DETC



Notre Sélection
Bureaux & Activités
en région Champagne-Ardenne

Reims (2499)



Bureaux

A louer Immeuble de bureaux d'une surface de 900 m²

Troyes (2612)



Local commercial

A louer Local commercial / Activité tertiaire d'environ 176 m²

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr

NOTRE SÉLECTION
en immobilier d'entreprise
dans l'agglomération
rémoise

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

www.impact-cbre.fr

BUREAUX



CHALONS EN CHAMPAGNE - A VENDRE

Centre-ville

Bel immeuble de caractère situé dans le centre-ville de Châlons-en-Champagne. Actuellement à usage de bureaux, la surface développée en R+2 sur sous-sol est de 320 m² environ. Habitation possible, proximité commerces et restauration.

Disponibilité immédiate.

DPE Non fourni

Ref 51.1352

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71



CONTACTEZ-NOUS ➡

Cabinet AGENDA Marne
Tél : 03 26 06 58 35

www.agendadiagnostics.fr
Cabinet AGENDA Ardennes
Tél : 03 24 42 08 08

DKER
TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - REIMS
Tél. : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr



RÉSIDENCE 1787 - BUREAUX NEUFS



La résidence 1787, programme neuf proposant 9 logements ainsi qu'un étage de bureaux se situe à deux pas de la gare et du tramway, entre les Halles du Boulingrin et le site du complexe aqua ludique / Reims Arena.

Au rez-de-chaussée de la résidence, deux espaces lumineux de 79m² et 154m², bruts de béton, sont disponibles immédiatement. Places de parking disponibles en sous-sol.

Prix : 183 540 € et 354 890 €

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Université. Sur le campus du Moulin de la Housse, à Reims, l'implantation d'une tour ICOS* permettant de mesurer les gaz à effet de serre donne à l'URCA des perspectives de développement scientifique.

URCA : une tour pour voir loin



Avec ses 50 m de haut, la tour ICOS du Moulin de la Housse, à Reims, est un des fleurons du dispositif européen de suivi des émissions de gaz à effet de serre. En France, il n'existe que 4 tours dont la hauteur est supérieure ou égale à 50 m.

En conclusion des 7^e journées scientifiques ICOS-France, qui se sont déroulées du 12 au 14 octobre à Reims avec pour thème les derniers développements en matière de mesure des gaz à effet de serre, et qui ont rassemblé 120 participants et quatre intervenants internationaux invités (dont Valérie Masson-Delmotte, vice-présidente du GIEC) - tous fort impressionnés par la qualité de l'accueil rémois... -, il a été procédé à l'inauguration de la tour ICOS MDH de Champagne, sur le campus universitaire du Moulin de la Housse.

D'une hauteur de 50 m et équipée de spectromètres d'une précision extrême de 0,1 ppm (partie par million, les spécialistes apprécieront !), elle a vocation à devenir l'une des composantes du réseau international ICOS* dont les quelque 35 tours déjà en service assurent le suivi quotidien et la mesure des gaz à effet de serre et, en constituant ainsi une sorte de cadastre continental, permettent de comprendre l'évolution du réchauffement climatique et ses conséquences.

Les mesures effectuées par la tour seront complétées par des mesures réalisées avec des dro-

nes et des ballons susceptibles d'évoluer à 20 ou 30 km dans l'atmosphère (l'un d'eux a d'ailleurs été lâché à cet effet à la suite de l'inauguration de la tour).

L'INTÉRÊT DE LA NASA

Outre le renforcement de la capacité de l'unité mixte de recherche CNRS/GSMA** de l'URCA, et du tout récent pôle de recherche dans le suivi et l'analyse des émissions atmosphériques, AéroLab, l'implantation de la tour ICOS va conférer à l'université une expertise sur les émissions de gaz à effet de serre, tant en milieu urbain que rural. « *Ce projet, stratégique pour notre établissement, sera un outil d'aide à la décision pour l'agriculture et améliorera les connaissances sur le changement climatique et les effets de l'exposome* », assure Guillaume Gellé, président de l'URCA. Il ajoutait que « *ces moyens ont également vocation à être mis à disposition de la communauté scientifique dans le cadre de projets de recherche nationaux ou internationaux* ».

À ce titre, il annonçait la venue, à la fin de l'année, d'une équipe de la NASA pour une campagne de mesures sous



La tour ICOS a été dûment inaugurée. De gauche à droite : Maud Rotger (directrice du GSMA), Michel Ramonet (CNRS - Coordonnateur des mesures de gaz à effet de serre en France), Guillaume Gellé (président de l'URCA), Lilian Joly (URCA - Porteur du projet AéroLab), Valérie Beauvais (députée de la Marne), Denis Loustau (INRAe - Directeur du TIGIR ICOS).

ballon ainsi que, l'année prochaine, de plusieurs laboratoires de l'école polytechnique et du CNES pour étudier et mesurer les gaz à effet de serre dans la cadre du projet MAGIC.

Bref, du haut de la tour ICOS MDH de Champagne, l'URCA veut voir loin...

JACQUES RIVIÈRE

*International Carbon Observation System.

**Groupe de Spectrométrie Moléculaire et Atmosphérique.

L'infrastructure européenne ICOS est constituée de réseaux de mesure du cycle du gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les continents, les océans.

Avec plus de 500 chercheurs et ingénieurs dans 17 pays européens, c'est un élément clé de la feuille de route européenne des infrastructures de recherche. Elle constitue également un Très Grand Instrument de Recherche (TIGIR) de la stratégie nationale de recherche française.

Achats. La nécessité de relocaliser certains approvisionnements doit notamment être sérieusement envisagée.

La pandémie, une « tragédie providentielle » pour les achats des entreprises

Philippe Dessertine est optimiste. Pour l'économiste et universitaire français, l'achat est devenu la question la plus brûlante de l'économie post-pandémie tant elle est vitale pour les entreprises. Les tensions d'approvisionnement en matériaux et composants dans le monde entier (pénuries et augmentation de 20 à 50% des prix) viennent amplifier ce phénomène.

Et Valérie Hauchart, spécialiste RSE, de rappeler que les achats représentent 60 % du chiffre d'affaires d'une entreprise.

À l'occasion du premier Eco Event de la CCI Grand Est sur le thème des achats durables, organisé début octobre à Metz, Philippe Dessertine l'affirme : « *Notre modèle n'est plus adapté pour 8 milliards d'humains en 2030. Un modèle alternatif qui doit répondre aux besoins de 8 milliards d'humains et éviter la destruction de la planète est possible. Il doit égale-*



Philippe Dessertine.

ment permettre la diminution de l'écart de l'espérance de vie entre les habitants des pays pauvres et des pays riches. » Pour lui, ce changement de modèle a déjà com-

mencé. Il ne sera pas que punitif et sera positif pour l'ensemble des parties prenantes, les clients comme les actionnaires. Le levier de ce changement : les achats

responsables.

Abondant les propos des entreprises présentes - Axon'cable, Case à pain, Metzger SAS et Schmidt Groupe - Philippe Dessertine confirme la nécessité de relocaliser certains approvisionnements. Il précise toutefois que pour créer de la richesse - afin de réduire la dette - la France et l'Europe ne doivent pas se refermer sur elles-mêmes. Pour cela, établir des normes à nos frontières pour contraindre les entreprises qui ne sont pas dans une logique Développement durable peut avoir un intérêt. L'Europe y travaille. Mais l'économiste reste interrogatif sur la mise en application de telles mesures et sur les rapports de force que les Etats et l'UE seront en capacité d'établir notamment avec la Chine et l'Inde.

Pour Boris Ravignon - Vice-Président en charge de l'économie, des fonds européens et de la commande publique à la Région Grand

Est et maire de Charleville-Mézières - il est également nécessaire de « *corriger un dysfonctionnement économique en intégrant, autre que le prix, la qualité environnementale et la manière dont le produit a été fabriqué*. » La Région souhaite promouvoir une économie basée sur des achats qui réduisent les risques - notamment ceux de dépendance et de rupture d'approvisionnement - et qui orientent vers des produits respectueux de l'environnement, tenant compte de la finitude des ressources naturelles, éco-conçus et donc recyclables ou réutilisables.

Philippe Dessertine le martèle encore, « *la RSE n'est pas antinomique de l'économie et de l'entreprise. C'est un état d'esprit qui peut être rationnel du point de vue économique*. » Et, un des premiers actes à poser est, selon lui, d'accepter de fonctionner différemment.

S.B.

Bilan. L'année 2021 restera gravée dans l'histoire de la Champagne, à la fois en raison d'une météo unique et en raison d'un mauvais état sanitaire de la vigne dans de nombreuses parcelles. Avec un résultat lui aussi inédit.

Champagne : les enseignements à tirer d'une vendange 2021 exceptionnelle à plus d'un titre

Trois semaines après la fin de la vendange 2021, les acteurs de la Champagne s'accordent sur un point : cette année restera dans l'histoire. Et contrairement à 2020 dont la qualité fera date et agrémentera de nombreux millésimes, la récolte 2021 restera fortement marquée par l'addition d'aléas climatiques et sanitaires rencontrés par les vignerons champenois.

Pluie, froid, gel, grêle, maladies... Rien n'aura été épargné aux 34 000 hectares de vignes, même si les situations sont très hétérogènes selon les secteurs.

« Nous avons vécu un climat exceptionnel », rappelle Sébastien Debuissou, Responsable service Vignes, au Comité Champagne, qui dresse chaque année un bilan complet post-vendange avec FDSEA Conseil. « Nous avons rencontré 13 jours de gel entre le 5 avril et début mai », rappelle-t-il. Les fortes chaleurs rencontrées début juin ont quant à elles accéléré la pousse de la vigne, l'exposant de manière plus forte encore aux maladies, avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux. « En juillet, nous avons enregistré le triple de précipitations par rapport à la normale », poursuit-il. Un caractère inédit notamment si on le compare à l'exercice précédent. « Juillet 2020 avait été le mois le plus sec jamais observé. Juillet 2021 a été le mois le plus arrosé jamais observé ».

UN RENDEMENT À MOINS DE 7000 KG

Dans l'histoire, 2021 restera donc l'année la plus humide enregistrée après 2003 et 1991, avec des épisodes de gel qui ont laissé des traces. En moyenne le gel aura causé une perte de rendement de l'ordre de 29%, avec une forte hétérogénéité entre les secteurs d'Épernay (15%) et ceux du Barséquanais (63%), de Bar sur Aube (50%) ou du Massif de Saint-Thierry (45%). Plus localisée, la grêle aura quant à elle touché près de 500 hectares, dont la moitié ont été détruits à 100%.

Mais l'élément le plus marquant car le plus généralisé en Champagne restera sans aucun doute le mildiou « Nous avons su assez tôt qu'il y avait un risque, avec des œufs mûrs dès le 27 avril », rappelle Sébastien Debuissou qui souligne au passage « une certaine incrédu- lité du vignoble » face à ce risque sanitaire. L'épisode de mildiou a



Le mildiou a causé des pertes de rendement de l'ordre de -25% à -30% en moyenne en Champagne.

aussi été marquant par sa violence. Du jamais vu. « Nous avons rencontré des brûlures directes sur les feuilles qui sont des symptômes observés en laboratoire mais qui n'avaient encore jamais été vus à l'état naturel jusqu'à présent ! », note le technicien.

Dès le 14 juillet, les dégâts étaient massifs et début septembre, juste avant les vendanges, la profession estimait à 25% la perte de récolte due au mildiou, le plus fort taux jamais enregistré dans l'histoire champenoise. C'est au final entre 25% et 30% de perte de récolte en moyenne que les vignerons ont subi en raison de ce seul aléa. « Certains secteurs ont même été touchés à 100% », précise Sébastien Debuissou. Résultat : alors que les rendements potentiels s'annonçaient entre 8 500 et 9 000 kg/ha, la vendange s'est plutôt terminée sur une fourchette comprise entre 6 500 et 7 000 kg. Peu de champenois se souviennent avoir vécu un rendement aussi faible. Il y a encore peu, au milieu des années 2000, la Champagne avoisinait des rendements potentiels de 16 000 kg/ha avec une moyenne de 11 600 kg/ha sur les dix dernières années.

Côté quantitatif, 2021 devrait

rester inscrite que dans la case des mauvais souvenirs pour la majorité des vignerons champenois. Côté qualitatif « 2021 ne sera pas le millésime du siècle », précise d'ailleurs le technicien du Comité Champagne. « Peut-être plutôt un millésime du siècle dernier ».

LA RÉSERVE INDIVIDUELLE FAIT SES PREUVES

Heureusement pour les Champenois, la commercialisation repart. « Après une forte baisse en 2020, les ventes de champagne repartent à la hausse à +17,7% en 2021 », souligne Olivier Josselin, Responsable filières et références FDSEA Conseil. En volume le marché à l'export repart plus vite et plus fort que le marché français (qui ne représente plus que 43% des volumes) et en terme de chiffre d'affaires aussi, l'export est plus significatif que le marché hexagonal.

Le spécialiste a réalisé des projections pour établir les conséquences des vendanges et leur rendement sur les revenus des vignerons champenois. « C'est sur les vignerons vendeurs de raisin au kg que l'impact de la vendange est immédiat. Pour les vendeurs de bouteilles, les raisins rentrés en 2021

ne seront vendus qu'en 2024 », souligne-t-il.

Ainsi, selon les hypothèses du conseiller, pour un vendeur au kg qui a réussi à réaliser l'appellation (10 000 kg/ha), le résultat 2021 sera inchangé par rapport à 2020, à hauteur de 20 900 euros par hectare. Pour un rendement à 7 000 kg avec 3 000 kg de déblocage de réserve individuelle (RI), un vigneron enregistrerait une perte de 8 000 euros par hectare sur son résultat. Pour un rendement à 4 000 kg avec 6 000 de réserve individuelle, la perte est de 16 000 euros par hectare. Quant aux vignerons qui ont réalisé 4 000 kg sans RI, la perte est de 31 000 euros par hectare.

« On voit là tout l'intérêt de la réserve individuelle et la sécurité qu'elle peut apporter aux exploitations Elle lisse les résultats et sécurise les ressources des entreprises », explique Olivier Josselin.

Pour les vendeurs de bouteilles, c'est un peu plus compliqué, même si leur chiffre d'affaires est préservé pour 2021, l'impact de la vendange ne se fera ressentir qu'en 2024 lors de la commercialisation. Dans leur cas, avec les mêmes hypothèses, les pertes s'échelonnent de -22 000 euros par

hectare (pour 7 000 kg de rendement avec 3 000 de RI) à -69 000 euros (pour 4 000kg de rendement sans RI).

Pour les champenois, l'année 2021 aura été celle de la mise à l'épreuve, tiraillés entre la volonté de se diriger vers les productions en bio ou en HVE-VDC qui sont un véritable levier de valorisation, mais qui sont également synonymes de performances moindres, révélées cette année avec les mauvaises conditions sanitaires dans les vignes. « Cela va peut-être en freiner quelques-uns mais cela reste un levier de valorisation », précise Olivier Josselin, qui préconise néanmoins quelques recettes pour les Champenois qui voudraient se prémunir des éventuelles mauvaises récoltes à venir : épargne de précaution, assurance récolte et constitution de stocks.

Mais après une telle vendange, la priorité est plus que jamais à la reconstitution de la réserve individuelle, qui aura sans doute fortement été utilisée cette année pour compenser l'écart entre l'appellation (10 000 kg) et le rendement moyen enregistré dans les vignes (autour de 6 500 kg).

BENJAMIN BUSSON

CCI. Après Géraud Spire, c'est Aubin Jeanteur, commerçant de détails à Charleville-Mézières, qui devrait diriger la Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes pour la prochaine mandature.

Aubin Jeanteur, futur président de la CCI des Ardennes



Aubin Jeanteur, patron d'un magasin qui habille les Ardennais depuis 156 ans dans le département et 133 ans à Charleville.

Après s'être laissé un temps de réflexion durant l'été, il a finalement accepté de figurer en

tête de la liste de l'organisation professionnelle regroupant 30 membres du Medef et de la CPME. Cette liste étant la seule

à se présenter aux élections consulaires qui auront lieu du 27 octobre au 9 novembre, Aubin Jeanteur est quasiment assuré d'être le prochain président de la CCI des Ardennes.

Issu de l'Ecole des Sciences Economiques et Commerciales (ESEC), « la même école suivie par Géraud Spire et Boris Ravignon », il a démarré sa carrière en 2001 au siège de Peugeot, avenue de la Grande Armée à Paris. « J'étais au service audit interne où j'œuvrais pour les filiales étrangères du groupe. Ce qui m'a amené à voyager dans les pays germaniques, en Amérique du Sud puis en Suisse pour devenir responsable marketing produits puis directeur régional ».

Fin 2007, au moment du proche départ en retraite de son père, Jacques Jeanteur, s'est posée la question de sa succession et du devenir de l'entreprise familiale : « Les Grands Magasins Jeanteur » à Charleville-Mézières. Il décide alors de quitter Peugeot et de revenir dans les Ardennes pour entamer le 1^{er} avril 2008 ce nouveau projet professionnel : « Je suis passé d'une grande entreprise à une PME familiale et d'un environne-

ment international à territorial. Mais cela correspondait à ma volonté de m'investir totalement dans une ville et un département que j'aime. Frustré de l'image donnée trop souvent à l'extérieur aux Ardennes, je trouvais que ce département méritait mieux que ces clichés ». Depuis, il représente la cinquième génération de cet établissement fondé en 1865 à Sedan, avant qu'une succursale soit implantée à Charleville en 1888.

ARDENNES ACCUEIL ET CJD

À la tête de trois magasins et d'une soixantaine d'employés et après avoir passé deux ans en doublon avec son père pour apprendre à mieux connaître ce nouveau métier, le commerçant devient, en 2010, président du directoire des magasins Jeanteur et par la suite, de « Point Carré », à Châlons-en-Champagne (9 salariés) et de la boutique « X&O » à Charleville-Mézières (deux employés), ouverte en 2017.

Ayant quitté les Ardennes à l'âge de 15 ans, Aubin Jeanteur avoue avoir dû passer du temps pour réapprendre à

connaître un milieu qu'il avait quitté durant seize ans. « Ne connaissant plus grand monde, je me rappelle avoir intégré Ardennes Accueil, être entré au Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) et avoir remonté en 2009 avec l'aide d'Annie Lavaud, la directrice de la librairie Rimbaud, une association de commerçants qui deviendra plus tard « Les vitrines de Charleville » dont je suis devenu le président en 2020 ».

Au sein des Magasins Jeanteur, l'homme de 44 ans, a tout à tour modernisé et agrandi la structure, facilité la montée en autonomie du personnel et s'est investi auprès des collectivités locales dans des programmes comme l'opération « Action Cœur de ville ». Prenant exemple sur son établissement dont 75% des clients n'habitent pas Charleville-Mézières et 15% les Ardennes, Aubin Jeanteur pense que la ville a tous les atouts pour attirer les étrangers.

« FAIRE DE LA CCI UN POINT D'ENTRÉE ÉCONOMIQUE »

Entré à la Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes en 2011 comme membre associé, et réélu en

2016 en tant que titulaire et membre du bureau chargé de la commission commerce, il connaît le fonctionnement de l'institution et sait qu'il va devoir gérer un organisme qui a connu une contraction très forte de son enveloppe budgétaire et de son champ d'actions.

Dans ce contexte, Aubin Jeanteur se fixe plusieurs objectifs pour la prochaine mandature : « Mon ambition est de faire de la CCI un véritable point d'entrée économique pour les 10 000 entreprises du département en répondant à toutes les questions qu'elles se posent ou en les réorientant vers des structures plus expertes. Je veux aussi m'appuyer sur les références que représentent le Cabaret vert et le festival mondial des marionnettes qui sont d'authentiques réussites et de belles illustrations du potentiel ardennais. Enfin, notre entité doit travailler en étroites relations avec la Région et les EPCI, notamment pour opérer les transitions numériques et énergétiques. Il faut avoir une approche pragmatique sur tous ces sujets. »

PASCAL REMY

Bâtiment. Fabrice Juvigny cède les commandes d'une entreprise plus que centenaire à ses deux fils, Romain et Quentin.

Passation de pouvoir à la tête de l'entreprise Cophignon

Créée en 1907 à Charleville-Mézières, l'entreprise Cophignon qui accompagne depuis plus de 100 ans les particuliers, les professionnels et les collectivités dans leurs travaux de couverture et de plomberie vient de changer de direction. Employé depuis 1981 en qualité de métreur dans cette institution carolomacérienne, avant de la racheter en 2001 à Alain Bonnage, Fabrice Juvigny à la tête depuis 20 ans de cette PME de 55 salariés a transmis le flambeau à ses deux fils, Romain et Quentin.

Cophignon a toujours fondé son expertise sur des valeurs familiales fortes et a développé son savoir-faire par sa confiance en la jeune génération. C'est donc dans cet esprit progressiste, que Fabrice Juvigny passe le relais à ses deux fils, lesquels avaient l'un et l'autre intégré cette



Romain et Quentin Juvigny entourant Fabrice, leur père.

SAS en 2005 et 2013.

Après s'être formés à tous les postes de l'entreprise, Romain et Quentin sont devenus respectivement, responsable plomberie et responsable couverture. Ils prennent la tête de l'entreprise avec pour objectif d'accélérer sa croissance (4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'heure actuelle) tout en préservant les fondations héritées de leur père et en perpétuant un savoir-faire reconnu. Un renouveau qu'illustre la toute nouvelle identité visuelle de l'entreprise : nouveau logo, nouvelles couleurs.

UNE ENTREPRISE DE RÉFÉRENCE DANS L'APPRENTISSAGE

Au fil des années, la société carolomacérienne a fait de la formation technique une spécificité garante de la pérennité de son savoir-faire

en n'hésitant pas à investir régulièrement 20 à 30 000 euros par an dans ce domaine.

Parallèlement, l'apprentissage pallie le problème de recrutement, particulièrement criant dans ce secteur d'activité, et permet de façonner les jeunes à la rigueur de ses process.

Sur les 55 salariés que compte aujourd'hui Cophignon, 19 sont des apprentis. « Nos jeunes collaborateurs grandissent avec l'entreprise, dans un esprit familial bienveillant, et bénéficient d'une solide expérience. Ils nous insufflent, en échange, leur dynamisme », se plaît d'ailleurs à dire Fabrice Juvigny.

Une méthode qui a largement fait ses preuves, puisque 70 % des salariés de l'entreprise y ont commencé avec le statut d'apprenti.

PASCAL REMY

Technologie. Pour la première fois en France, un véhicule de livraison sans conducteur sera utilisé pour livrer les commerçants en ville, dès janvier 2022.

Le premier véhicule livreur autonome testé à Troyes



En Chine, les véhicules autonomes de livraison sont déjà fréquemment utilisés dans les villes.

Imaginez un véhicule de livraison sans conducteur, au milieu de la circulation urbaine, allant porter des colis aux commerçants. Ce sera une réalité à Troyes à compter de janvier 2022, dans le cadre d'une expérimentation inédite en France à ce jour. Jusqu'ici, les véhicules autonomes sans conducteur ont été testés ou sont utilisés en France en milieu fermé, à l'intérieur d'une usine

par exemple ou sur un circuit sans partage de circulation. Faire rouler un véhicule autonome et électrique, de près de 3 mètres de long et sans conducteur au milieu du trafic urbain est une autre histoire. « Avec notre partenaire logistique DPD Group nous cherchions une ville moyenne qui puisse accueillir cette expérimentation inédite à ce jour en France, et Troyes a été la plus réactive », précise Hervé

Dechene, cofondateur de Sprint-Project, cabinet de veille technologique spécialiste de la Supply Chain qui a rassemblé un certain nombre de partenaires pour mener à bien cette expérimentation grandeur nature. Parmi ceux-ci des collectivités locales comme Troyes Champagne-Métropole et la ville de Troyes, des grandes entreprises de la filière, des transporteurs locaux, des commerçants et même des centres de formation. Côté technique, on retrouve des start-up qui innovent dans le transport-logistique comme Spring Mobility ou encore LAMD.

L'idée est de tester au moyen d'un véhicule autonome et propre la livraison de colis chez les commerçants troyens. L'engorgement des villes, la piétonisation, mais aussi la nécessité de livrer plus souvent pour répondre à la demande du client ont modifié la problématique du dernier kilomètre, souvent le plus compliqué en matière de livraison.

L'IMPORTANCE DU DERNIER MÈTRE

« Aujourd'hui les enjeux se situent plutôt au niveau du dernier mètre,

qui inclut la qualité de la relation entre le livreur et le commerçant, et c'est ce qui explique que les emplois ne seront pas supprimés par l'automatisation, mais simplement modifiés, voire même créés sous de nouvelles formes », analyse Hervé Dechene. Concrètement, des mini-espaces de stockage seront créés dans la ville où le véhicule de livraison autonome viendra s'approvisionner pour ensuite livrer chez le commerçant. Une intervention humaine est prévue en fin de course puisque un livreur viendra récupérer les colis dans le véhicule pour les remettre au commerçant. « Nous sommes vraiment dans l'expérimentation sous tous ses aspects, tant technique qu'économique avec l'objectif de permettre aux acteurs économiques et aux élus de voir sur le terrain ce que peut apporter cette technologie de rupture », conclut Hervé Dechene. Une phase de préparation est en cours, y compris pour adapter le véhicule autonome du chinois Neolix choisi pour l'expérimentation qui se déroulera de janvier à mai 2022, selon, des scénarios de difficulté croissante. Le véhicule devra être capable de respecter le code de la route et les autres usa-



Hervé Dechene, cofondateur de SprintProject.

gers, en toute autonomie, surveillé tout de même par un opérateur à distance. Aux États-Unis comme en Chine, les robots livreurs font de plus en plus partie du paysage urbain. En France, la route de son avenir passe par Troyes et la réussite de cette expérimentation.

LAURENT LOCURCIO

Conférence. Invité à Troyes par le Labo du Web, l'entrepreneur-écrivain analyse comment la crise impacte durablement la relation au travail.

Philippe Bloch : « Les Français veulent réinventer leur job »

Entrepreneur – il a fondé Columbus Café – mais aussi conférencier et écrivain, Philippe Bloch était l'invité du « Big Event » organisé au centre de congrès de l'Aube par le Labo du Web. L'association présidée par Marvin Chazelon et regroupant les entrepreneurs du numérique dans l'Aube avait souhaité un conférencier capable de poser un regard lucide sur l'impact de la crise sur l'organisation des entreprises et les effets à terme sur le monde du travail. L'analyse de Philippe Bloch, qu'il a détaillée dans son dernier livre, « Ce sera mieux après... sauf si on est trop cons ! » (Éditions Ventana), est sans concession. « La crise sanitaire a durablement modifié les comportements des consommateurs, les habitudes des clients et les aspirations des

salariés : en résumé, tout a changé sauf son cœur de métier », résume-t-il. Des changements qui étaient déjà dans l'air mais qui ont été formidablement accélérés par la crise sanitaire. Le développement du commerce en ligne, l'engouement pour les circuits courts et les fabrications françaises, le besoin de services toujours plus performants en sont des signes évidents dont les entreprises doivent tenir compte. « Les entreprises doivent tenir compte de tous ces aspects, par exemple si le retour au made in France est positif, il faudra tenir compte de l'impact sur les exportations car ce mouvement de relocalisation industrielle induit par la crise est commun à de nombreux pays », fait-il remarquer.

RÉINVENTER LE TRAVAIL

Cependant, Philippe Bloch se veut résolument optimiste pour l'économie française qui a finalement bien résisté à la crise grâce aux aides mises en place. « Maintenant il faut faire attention au fait que les salariés ont profondément changé leurs aspirations pendant cette crise », ajoute-t-il en notant que pendant cette période, « un million de Français ont réinventé leur job en créant leur propre entreprise ». Une part des difficultés de recrutement des entreprises à l'heure actuelle se trouverait dans ce fossé entre ce qui est proposé et ce à quoi les salariés aspirent désormais. « C'est flagrant avec le télétravail auquel les salariés aspirent désormais, au moins en partie, et ils veulent aussi donner du sens à

leur travail, c'est plus important à leurs yeux que les questions salariales », poursuit-il. « Il y a une vraie mutation des attentes et les entreprises doivent faire leur révolution », insiste Philippe Bloch. « Ce qui nous attend, ce n'est pas le monde d'après, mais plutôt un monde différent avec des enjeux qui auront aussi changé, notamment autour des questions écologiques et de cybersécurité », conclut-il. En tout cas, pour le conférencier, le 21^e siècle ne fera que commencer une fois la page du Covid tournée. Une constante qui se répète curieusement pour chaque siècle nouveau, à l'image du XX^e qui s'est réinventé après la guerre de 1914-1918.

LAURENT LOCURCIO



Philippe Bloch était l'invité du Big Event organisé à Troyes par le Labo du Web.

« Les essentiels de l'économie »

Experts-comptables. Organisation efficace, qualité des intervenants, ferveur de se retrouver... le congrès national des experts-comptables qui s'est tenu du 6 au 8 octobre à Bordeaux a été un véritable succès. L'occasion de réaffirmer, plus que jamais – et après un an et demi de crise – que les professionnels du chiffre sont des acteurs majeurs et vitaux pour l'économie française.

« **V**ous pouvez être fiers de ce que vous avez fait pendant la crise », leur a lancé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire dans une vidéo très appréciée des professionnels. Même s'ils ne sont pas dupes des discours élogieux des politiques à leur égard, les experts-comptables ont réaffirmé leur rôle majeur pour l'économie française durant leur congrès national qui se tenait à Bordeaux du 6 au 8 octobre.

Placé sous le thème « essentiel » de la relance, le 76^e congrès de la profession comptable, a été incontestablement une réussite tant au niveau de l'organisation impeccable – la configuration moderne du nouveau palais de l'Atlantique se prêtait à la force de l'événement – que de la qualité des intervenants. Des personnalités aussi emblématiques que le symbole de la distribution moins chère Michel-Édouard Leclerc, l'ancien ministre de l'Économie Michel Sapin, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy ou encore l'animateur télé éminent Stéphane Plaza se sont succédés pour décliner leur vision de l'économie, les perspectives incertaines de ce monde et pour rappeler l'accompagnement indispensable des experts-comptables dans leurs missions. Plus de 4 500 professionnels avaient fait le déplacement à Bordeaux quand 1 000 ont suivi le congrès en distanciel. « C'est le plus grand congrès que nous avons organisé en province et celui qui a généré le plus gros chiffre d'affaires », a précisé le président du Conseil supérieur national de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) Lionel Canesi.

PRÉPARER POSITIVEMENT LE MONDE D'APRÈS

Pour cause de crise sanitaire, le congrès n'avait pas eu lieu en 2020 ce qui fait que le congrès 2021 était particulièrement attendu, aussi du fait d'une envie forte des professionnels de France de se retrouver physiquement, à l'instar d'une pléthore d'événements qui se tiennent un peu partout dans l'hexagone après un an

et demi de pause forcée.

Prévention des difficultés des entreprises, défi numérique, développement durable et sociétal... Durant trois jours, les professionnels du chiffre, mais également des représentants du monde économique, ont pris part à des conférences d'actualité, des témoignages inattendus et des rendez-vous disruptifs pour amplifier la relance post-Covid et préparer positivement le monde d'après. Décliné sous un format hybride et interactif, l'événement fut un grand moment de réflexion, d'échanges et de partage organisé ainsi autour de plénières, d'ateliers solutions et d'animations innovantes (Start zone, Cabinet de demain, Studio Fuz'experts...).

FAIRE REMONTER LES DYSFONCTIONNEMENTS AU GOUVERNEMENT

Pour Lionel Canesi, mais également Mikaël Hugonnet, président de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine évidemment régional de l'étape, l'objectif de ce congrès a été largement atteint : les professionnels ont parlé haut et fort à leur environnement, au monde économique et ont réaffirmé leur rôle majeur dans l'économie française plus que jamais. « On nous croyait bientôt détruits par l'ubérisation, cette crise a au contraire démontré toute notre utilité », a déclaré le président du CSOEC. Quand on lui demande s'il n'est pas un peu triste qu'il ait fallu une crise pour démontrer leur utilité, Lionel Canesi répond lucide et fataliste : « C'est comme ça, les experts-comptables se sont révélés dans la tempête car il faut se souvenir que l'on était en plein déflagration lors du premier confinement. Nous avons agi dans l'urgence pour sauver des entreprises, nous avons rassuré nombre d'hommes et de femmes ». Voyant le verre à moitié-plein, le président originaire de PACA a rappelé aussi le rôle qu'ont joué les experts-comptables pour faire remonter les dysfonctionnements au gouvernement de certaines mesures telles que le casse-tête des premiers fonds de solidarité.



Lionel Canesi est le président du Conseil supérieur national de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC).

« Ce qu'il faut retenir aussi, c'est que c'est le premier congrès où l'on n'a pas simplement parlé de nous mais l'on a parlé aussi et surtout de nos clients, les entreprises », souligne le président Canesi pour mieux affirmer le rôle aussi sociétal que psychologique des experts-comptables. Le congrès a ainsi été marqué par

PACTE a été un venin, le relèvement des seuils n'avait aucun sens et nous avons bien sûr perdu des mandats mais 2 ans après l'adoption de la loi PACTE, je peux dire que les chiffres d'affaires sont en légère croissance », indique Yannick Ollivier.

Pour mémoire, la profession de commissaire aux comptes

« On nous croyait bientôt détruits par l'ubérisation, cette crise a au contraire démontré toute notre utilité »

un échange plutôt fructueux, cordial et franc entre le président du CSOEC et son homologue président de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes (CAC) Yannick Ollivier.

DIALOGUE AVEC LES CAC

« Avec les CAC, on ne se marche pas dessus. Notre objectif reste d'augmenter le chiffre d'affaires global des professions », explique Lionel Canesi, lui-même également commissaire aux comptes. « La loi

a été mise à mal par le relèvement de ses seuils d'intervention, dont les effets sur l'activité commencent tout de même à se faire sentir. Yannick Ollivier souhaite que les missions des CAC évoluent pour répondre de façon plus pertinente aux besoins des entreprises et en particulier de celles pour qui le commissariat aux comptes est devenu facultatif. Ces évolutions s'articulent autour de propositions de la Compagnie nationale pour « renforcer le positionnement

particulier de l'auditeur à la frontière du droit et de l'économie, qui garantit la confiance dans les informations communiquées par les entreprises et alerte sur les risques. » En somme, cette loi PACTE a contraint les professionnels à clarifier leurs missions dans les TPE-PME. « Les CAC ne sont pas là pour faire du conseil », a lancé le président de la CNCC quand le président du CSOEC a rétorqué : « Le conseil c'est nous ». Voilà qui est clair et qui éclaire sur les rôles distincts des experts-comptables et des CAC. Bref ces professionnels connaissent chacun des mutations irréversibles, opportunités pour sortir la tête du guidon et se projeter dans l'économie de demain. Et l'économie d'aujourd'hui et de demain, c'est déjà le plan de relance pour lequel les experts-comptables prennent toute leur part.

POUR UNE EXONÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le congrès a été clôturé en présence d'Alain Griset, secrétaire d'État chargé des TPE-PME venu dérouler son plan pour les indépendants que le président Macron avait annoncé il y a quelques semaines. « Ce plan est un signe de reconnaissance que la Nation veut adresser aux entrepreneurs », a affirmé le ministre. À cet égard, Lionel Canesi a rappelé que plusieurs mesures de ce texte de loi ont été portées par le CSOEC, comme l'amortissement fiscal du fonds de commerce ou le statut unique de l'entrepreneur. Les professionnels du chiffre ont d'ailleurs enfoncé le clou en remettant au ministre un livret blanc de nouvelles propositions pour relancer l'économie française, des pistes déclinées en 7 chapitres parmi lesquels : le financement des entreprises, la relance de la consommation, l'investissement, la liberté de choix du statut social et aussi l'exonération des heures supplémentaires... Un souvenir des années Sarkozy qui avait fait ses preuves. « Les mesures qui marchent sont simples et l'exonération des heures

supplémentaires avait fonctionné », souligne Lionel Canesi. Cette proposition sur les heures sup est aussi un moyen de pallier les difficultés structurelles de recrutement qui se posent plus que jamais dans divers secteurs de l'économie y compris chez les experts-comptables eux-mêmes. « Quand on travaille avec les économistes de Bercy, nous les économistes du quotidien, nous pouvons faire de grandes choses », s'est enthousiasmé le président du CSOEC considérant haut et fort les experts-comptables comme les « essentiels de l'économie ».

Le prochain congrès aura lieu à Paris en 2022.

PAR VINCENT ROUSSET, ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, POUR RÉSOHEBDOECO - WWW.RESOHEBDO-ECO.COM

FACTURE ÉLECTRONIQUE : LES EXPERTS EN POINTE

Le 15 septembre dernier, le ministre de l'Économie dévoilait un nouveau calendrier concernant l'obligation d'acceptation de la facture électronique : celle-ci a ainsi été décalée de 18 mois. Toutes les entreprises devront accepter la facture électronique au 1^{er} juillet 2024 (au lieu du 1^{er} janvier 2023). L'obligation d'émission de factures électroniques s'appliquent à compter du :

- 1^{er} juillet 2024 pour les grandes entreprises
- 1^{er} janvier 2025 pour les ETI
- 1^{er} janvier 2026 pour les PME et les microentreprises.

Le non-respect de l'obligation d'émission d'une facture sous une forme électronique donnera lieu à l'application d'une amende de 15 € par facture. Le total des amendes est plafonné à 15 000 € par an. Lionel Canesi a ainsi exhorté les experts-comptables à s'approprier jefacture.com pour que la majorité des entreprises disposent de comptes sur cette plateforme dédiée à la facture électronique.



Devenons l'énergie qui change tout.

TIENS, UNE NOUVELLE STATION- SERVICE!

Avec 5 000 nouvelles bornes de recharge par mois*,
le groupe EDF contribue au développement de la mobilité électrique
dans les territoires. Et ça, c'est mieux pour le climat.



L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Moyenne de janvier à juin 2021 sur le périmètre France, Angleterre, Belgique et Italie – source EDF. En savoir plus sur [edf.fr/mobilite-electrique](https://www.edf.fr/mobilite-electrique)

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Fiscal. Pour tenir compte de la crise sanitaire de la Covid-19, un délai supplémentaire d'un an serait accordé pour effectuer la cession.

Cession de PME au départ en retraite

Le projet de loi de finances pour 2022 aménage favorablement le dispositif d'exonération des plus-values de cession des titres d'une société par son dirigeant à l'occasion de son départ en retraite.

- Les plus-values de cession des titres effectuée à l'occasion du départ à la retraite du dirigeant sont réduites d'un abattement de 500 000 euros. La disposition s'applique pour l'impôt sur le revenu au barème progressif ou pour l'imposition au PFU (prélèvement forfaitaire unique).

La cession doit porter sur l'intégralité des droits détenus par le dirigeant (ou sur plus de 50 % si le dirigeant détient plus de 50 %). Plusieurs cessions échelonnées peuvent être prises en compte pour l'application de l'abattement.

- L'abattement était jusqu'à présent limité aux cessions réalisées jusqu'au 31 décembre 2022. Le projet de loi proroge le dispositif de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2024.

- Pour bénéficier de l'abattement, le dirigeant doit être parti à la retraite



dans les deux années qui précèdent ou qui suivent la cession des titres.

Pour tenir compte de la crise sanitaire de la Covid-19, un délai supplémentaire d'un an serait accordé pour effectuer la cession.

Lorsque le départ à la retraite précède la cession, le délai serait ainsi de trois ans pour les dirigeants faisant

valoir leurs droits à la retraite entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021.

Faute d'avoir réalisé la cession dans le délai de trois ans, l'abattement serait remis en cause au titre de l'année de la fin du délai (cas des cessions échelonnées).

Juridique. La loi Climat étend l'obligation aux constructions de plus de 500 m² et aux constructions de bureau d'emprise au sol supérieure à 1000 m².

Panneaux photovoltaïques en toiture et toits végétalisés

La loi Climat du 22 août 2021 renforce à compter de juillet 2023 l'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques en toiture, ou des toits végétalisés, pour certaines constructions des entreprises.

- Créée par la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019, cette obligation concerne jusqu'à présent les constructions de plus de 1 000 m² d'emprise au sol (bâtiments à usage commercial, industriel ou artisanal, entrepôts, hangars, ainsi que les parcs couverts de stationnement public). Les panneaux photovoltaïques ou les toits végétalisés doivent recouvrir 30 % de la surface (Code de l'urbanisme, article L 111-18-1°).



- La loi Climat étend l'obligation aux constructions de plus de 500 m² et aux constructions de bureau d'emprise au sol supérieure à 1 000 m².

L'obligation est également étendue aux opérations de rénovation lourde affectant les structures porteuses des bâtiments.

- Les aires de stationne-

ment extérieurs de plus de 500 m², associées à ces constructions, devront être équipées d'aménagements hydrauliques ou de dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et l'infiltration des eaux pluviales ou leur évaporation.

Ces aires de stationnement devront en outre être ombragées au moyen d'un dispositif végétalisé, ou d'ombrières munies d'un dispositif de production d'énergie renouvelable.

Les obligations concernant les aires de stationnement doivent être réalisées sur au moins la moitié de leur surface.

Loi Climat 2021-1104 du 22 août 2021

Le contrat de sécurisation professionnelle prolongé jusqu'en 2022

Il concerne ainsi les salariés faisant l'objet d'une procédure de licenciement économique engagée de juillet 2021 à décembre 2022.



Le contrat de sécurisation professionnelle est un dispositif d'accompagnement renforcé de retour à l'emploi (suivi individualisé, formation, travail en entreprise, etc.) pour les salariés licenciés pour motif économique.

- Lorsque le salarié justifie d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise, il bénéficie d'une allocation correspondant à 75 % de son salaire journalier de référence. A défaut, l'allocation correspond au montant de l'allocation de retour à l'emploi (ARE). La condition d'affiliation minimale à l'assurance chômage est abaissée, de six mois auparavant, à quatre mois (88 jours ou 610 heures).

SALAIRE DE RÉFÉRENCE

- Les modalités de calcul de l'allocation de sécurisation professionnelle tiennent désormais compte de la réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2021.

Le salaire de référence est ainsi constitué des seules rémunérations afférentes au dernier contrat de travail ayant donné lieu au licenciement, dans la limite des 24 derniers mois (36 derniers mois à partir de 53 ans).

- Le contrat de sécurisation professionnelle est conclu pour une durée de douze mois. Cette durée peut être prolongée en cas d'activité professionnelle, de maladie ou de maternité, et désormais, de congé de paternité, d'adoption ou de proche aidant.

En bref

 **7 M€**

EN MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, LE DÉFICIT COMMERCIAL SE DÉGRADE SENSIBLEMENT EN AOÛT 2021 ET S'ÉTABLIT À 7,0 MILLIARDS D'EUROS, UN NIVEAU BIEN SUPÉRIEUR À CELUI OBSERVÉ EN MOYENNE EN 2019 (4,9 MILLIARDS D'EUROS) ET PROCHE DES NIVEAUX RECORDS DE LA PÉRIODE COVID EN 2020. CETTE AUGMENTATION DU DÉFICIT EN AOÛT 2021 FAIT SUITE À UNE FORTE HAUSSE SUR LES QUATRE PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE SUIVIE D'UNE LÉGÈRE AUGMENTATION TENDANCIELLE LES TROIS MOIS SUIVANTS. LA HAUSSE DES EXPORTATIONS, ENTAMÉE DEPUIS JUIN 2020, S'EST SENSIBLEMENT INFLÉCHIE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021. (INSEE)

 **+ 1,1 %**

EN AOÛT 2021, LA PRODUCTION AUGMENTE DE NOUVEAU DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (+1,1 % APRÈS +0,7 %) COMME DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE (+1,0 % APRÈS +0,5 %). PAR RAPPORT À FÉVRIER 2020 (DERNIER MOIS AVANT LE DÉBUT DU PREMIER CONFINEMENT), LA PRODUCTION RESTE EN RETRAIT DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (-4,5 %) AINSI QUE DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE (-3,9 %). EN AOÛT 2021, LA PRODUCTION REBONDIT DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (+2,4 % APRÈS -0,4 %), DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENT (+1,8 %, APRÈS -0,3 %), DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (+0,5 %). (INSEE)

 **- 23,8 %**

EN AOÛT 2021, LA PRODUCTION DEMEURE EN RETRAIT PAR RAPPORT À SON NIVEAU DE FÉVRIER 2020 DANS LA PLUPART DES BRANCHES INDUSTRIELLES. ELLE RESTE EN FORT REcul EN PARTICULIER DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-23,8 %), AUSSI BIEN DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (-20,1 %) QUE DANS LES AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-26,3 %). ELLE EST ÉGALEMENT EN NET REPLI DANS LA COKÉFACTION-RAFFINAGE (-9,7 %). LA BAISSÉ EST PLUS CONTENUE DANS LA FABRICATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT (-2,6 %), DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (-1,5 %), AINSI QUE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (-0,3 %). (INSEE)

La Bourse



On réussit plus facilement quand on sait où on va.
Bénéficiez d'une étude sur-mesure pour vous aider à optimiser votre patrimoine.

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

COTATIONS AU 14/10/21
Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 597,38	+1,61%
SBF 120	5 165,52	+1,65%
Nikkei	28 140,28	+2,22%
Dow Jones	34 378,34	+0,19%
Eurostoxx 50	4 083,28	+1,76%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1606	+0,38%
Livre Sterling	0,8473	-0,38%
Yen	131,63	+2,29%
Dollar/Yen	113,40	+1,91%

SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,080	+0,090
Euribor 10 ans	0,275	+0,079

Marché monétaire		
Eonia	-0,484	-0,000
Euribor 1 mois	-0,561	+0,003
Euribor 3 mois	-0,548	+0,003
Euribor 6 mois	-0,524	+0,006
Euribor 12 mois	-0,473	+0,014

France État		
BTAN 2 ans	-0,651	+0,025
BTAN 5 ans	-0,389	+0,062
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,170	+0,061
OAT 10 ans	+0,216	+0,057
OAT 30 ans	+0,961	-0,014
OAT 50 ans	+1,099	-0,016

Emprunts d'État	Japon	USA	Euro
JJ	-0,35	+0,18	-0,48
2 ans	-0,12	+0,35	-0,66
5 ans	-0,08	+1,06	-0,48
10 ans	+0,08	+1,55	-0,12
30 ans	+0,69	+2,06	+0,33

Valeurs Régionales (variation 2021 %)		
Arcelor	26,59	+40,84%
BNP Paribas	56,36	+30,75%
Carrefour	15,23	+8,55%
Crédit Agricole	12,55	+21,61%
Exel Industries	70,00	+15,13%
L.V.M.H.	653,90	+27,99%
Laurent-Perrier	98,00	+30,67%
Michelin	130,90	+24,73%
Nexans	81,60	+37,72%
Kering	644,30	+8,40%
Haulotte-Group	5,25	-13,51%
Rallye	5,17	-10,55%
Remy Cointreau	172,50	+13,26%
Renault	32,18	-10,03%
Saint-Gobain	60,14	+60,37%
Sanofi-Aventis	83,53	+6,14%
Société Générale	27,96	+64,23%
Vallourec	7,28	-72,80%
Veolia environnement	26,96	+34,73%
Vinci	89,16	+9,59%
Vranken-Pommery	18,00	+22,45%

Les évolutions actuelles
et futures de l'inflation

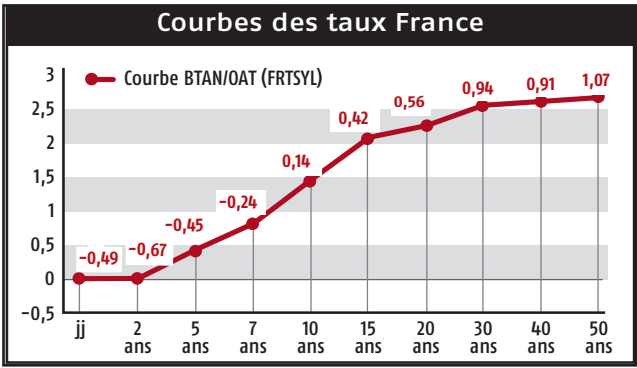
La reprise économique robuste de la zone euro a été favorisée par la combinaison réussie d'une politique monétaire et de politiques budgétaires accommodantes, à la fois au niveau national et au niveau européen. L'inflation a également rebondi assez fortement, l'inflation totale s'établissant à 3,4 % en septembre, selon une estimation « flash », et l'inflation hors énergie et produits alimentaires à 1,9 %. Ce rebond alimente un vif débat public, mais nous devons nous montrer vigilants sans céder à la fébrilité : clairement, il n'y a pas de stagflation. Ce rebond résulte principalement de plusieurs facteurs temporaires comme l'ont déjà souligné mes collègues de la BCE Philip Lane et Isabel Schnabel.

Une partie de ce rebond ne fait que compenser les prix exceptionnellement bas observés durant la crise covid en 2020. Par rapport à septembre 2019, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 1,5 % en rythme annuel et les prix hors énergie et produits alimentaires de 1,0 %.

Un deuxième facteur peut être attribué à la forte augmentation des prix de l'énergie, en particulier du pétrole et du gaz naturel, ce dernier ayant également un impact direct sur les prix de gros de l'électricité. Il est bien sûr très difficile de prévoir l'évolution des prix, mais les contrats à terme sur le marché du gaz naturel anticipent actuellement une nette baisse au deuxième trimestre 2022, une fois que la forte demande actuelle liée à la reconstitution des stocks et à la saison hivernale sera passée.

Un troisième facteur a trait à une réorientation globale de la consommation de services vers la consommation de biens dans le sillage de la réouverture de l'économie mondiale, tandis que les restrictions sanitaires ou les changements de comportement continuent d'affecter le secteur des services. Compte tenu des stocks bas, des sérieux goulets d'étranglement au niveau de l'offre dans certains secteurs essentiels tels que le transport maritime ou les semi-conducteurs ainsi que des pénuries, les chaînes d'approvisionnement ont rencontré des difficultés pour satisfaire cette demande. La hausse qui en a résulté sur les prix des matières premières et des intrants industriels s'est répercutée sur les prix des produits manufacturés. Notre scénario central indique que le troisième facteur s'atténuera au cours des prochains trimestres, mais le calendrier exact de cette atténuation demeure incertain. Certains prix, comme ceux du bois et des métaux ferreux, ont déjà franchi leur pic et décroissent fortement.

SOURCE : DISCOURS FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE



La dynamique est enclenchée à Châlons

Développement. Après le bilan très positif du CRSD dressé par la collectivité, un dispositif d'aide aux entreprises est lancé pour poursuivre le mouvement.

Et si la perte des emplois militaires et du statut de capitale régionale avait été une chance pour Châlons-en-Champagne ? La question aurait été prise pour une provocation il y a six ans lors de l'annonce des pertes d'emplois et de l'impact économique sur la ville. Aujourd'hui Benoist Apparu est affirmatif. « *Fondamentalement, je pense que ça a été une chance pour Châlons puisque nous avons été dans l'obligation de réinventer l'identité économique de notre territoire* », reconnaît-il à l'heure du premier bilan, celui du CRSD. Le Contrat de Redynamisation du Site de Défense par lequel l'État compense les conséquences économiques et démographiques de ses décisions, en l'occurrence la dissolution de plusieurs unités militaires stationnées à Châlons ayant entraîné la suppression de 1 003 emplois, a porté ses fruits au-delà des espérances. « *Le CRSD est une bestiole difficile à appréhender et qui ne marche pas forcément bien, surtout dans les villes moyennes* », rappelle Bruno Arcadipane, président du Medef Grand Est. La Cour des Comptes l'avait d'ailleurs souligné dans un rapport. Mais fort heureusement, Châlons-en-Champagne s'est avérée être l'exception qui confirme la règle. « *Davantage d'emplois créés que ceux qui ont été perdus, c'est assez rare pour être sou-*



Pour Benoist Apparu, Châlons a « réinventé l'identité économique de son territoire » au cours des 6 dernières années.

ligné », précise Line Bonmartel-Couloume, déléguée à l'accompagnement régional du ministère des Armées. « *C'est le meilleur CRSD que j'aie eu à connaître* », souligne le préfet de la Marne, Pierre N'Gahane. Les chiffres sont éloquentes : un millier d'emplois perdus, mais déjà 1 067 emplois créés dans le cadre du CRSD et 500 autres à venir.

UNE VILLE REDEVENUE ATTRACTIVE
Et surtout, Châlons est redevenue une ville attractive, avec un centre

ville redynamisé, une offre de formation en développement, une dynamique économique relancée et une ambition internationale avec la proximité de Vatry notamment. Pour poursuivre le rebond, Châlons Agglo met en place un dispositif financier qui s'ajoute à l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets. Les investisseurs s'intéressent au bassin châlonnais, et le montant global des projets dans les cartons avoisinerait le milliard d'euros, dont une dizaine

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES DE CHÂLONS AGGLO

Ce dispositif qui prend le relais du CRSD s'appliquera jusqu'en 2026. Il prend la forme d'un accompagnement financier décliné en trois catégories. Un comité d'éligibilité à ces aides a été constitué avec les représentants des collectivités et du monde économique : Medef, Cpmc, U2P, CCI, Chambre de Métiers, experts-comptables, tribunal de commerce.

- **Pack diversification de l'économie (max 20 000 euros) :**
D'un montant de 5 000 euros par emploi en CDI créé dans une limite de 20 000 euros par projet, il s'adresse aux secteurs d'activité encore peu présents sur le territoire de Châlons Agglo
- **Pack croissance (max 50 000 euros) :**
Toujours sur la base de 5 000 euros par emploi créé et un maximum de 20 000 euros sur ce critère, vient s'ajouter une aide maximale de 30 000 euros pour l'immobilier et le foncier pour accompagner les projets créateurs d'emplois ayant un caractère stratégique en termes d'attractivité, de filière, de domaine d'activité ou de développement.
- **Pack grands projets (max 1 million d'euros) :**
Le principe reste le même soit 5 000 euros par emploi avec un minimum de 10 emplois créés et une aide financière sur l'immobilier et le foncier pour les dossiers de grands projets pourvoyeurs d'emplois.

de dossiers nécessitant des surfaces de plus de 40 hectares ! Tous ces projets n'aboutiront pas, mais Châlons compte bien rester dans la course. L'embellie économique se traduit par un taux de chômage de 7,5 % sur l'agglomération. « *C'est évidemment positif mais ce taux plus faible que sur d'autres territoi-*

res peut être jugé trop faible pour une entreprise envisageant de gros recrutements », fait remarquer Jérôme Mât, le vice-président économie de Châlons Agglo. Pas question pour autant de relâcher l'effort d'attractivité.

LAURENT LOCURCIO

Les entrepreneurs conquis

Ils ont choisi de s'implanter ou de se développer à Châlons-en-Champagne et ils expliquent pourquoi.

Lionel Morenval n'a pas hésité à quitter Aix-en-Provence avec sa famille pour venir s'installer à Châlons. C'est à Vatry qu'il a décidé d'implanter l'usine de production de Muance. « *C'est un site à fort potentiel où nous comptons créer 80 emplois à terme et atteindre la construction de 500 logements par an* », précise le chef d'entreprise (voir photo). Une activité qui aura des retombées positives pour les entreprises du BTP, les architectes et les bureaux d'études, Muance ayant mis au point un concept d'habitat abordable et durable. « *L'accompagnement, la réactivité, les atouts géographiques ont été des éléments importants dans le choix* », résume-t-il. Il n'a pas été le seul à opter pour Vatry. Jean-Pierre Kohn, dirigeant d'ASI Innovation et ASI Aviation a lui aussi choisi Vatry. « *Nous sommes*



déjà présents à Prunay, et il nous fallait de la place pour un nouvel hangar de maintenance d'autant que nous avions racheté les actifs d'un concurrent de Clermont-Ferrand », indique le dirigeant de l'entreprise spécialisée dans la modification d'avions et hélicoptères pour des missions de surveillance. « *Vatry est une formidable vitrine*

qui va nous permettre de nous renforcer encore plus à l'international et un outil formidable avec sa piste de 4 kilomètres », reconnaît-il. Vatry qui devrait retrouver cette année une activité record de fret aérien à 35 000 tonnes, contre 3 000 tonnes il y a deux ans.

Les entreprises locales se sont également investies pour soutenir la dynamique territoriale. « *La question de la légitimité de la présence d'une maison de champagne à Châlons, nous nous la sommes posée* », reconnaît Benjamin Fourmon, directeur général de Joseph Perrier. Plus aucune hésitation aujourd'hui d'autant que la maison de champagne Joseph Perrier a réalisé de gros travaux pour accueillir des visiteurs. « *Depuis l'ouverture le 9 juin dernier, nous avons accueilli plus de 2 500 visi-*

teurs, une vraie réussite », fait-il remarquer. L'œnotourisme a bien sa place à Châlons. D'autres entreprises, bénéficiaires du CRSD, ont choisi l'agglomération pour y créer

des emplois comme Clog (50), Mosolf (53), Siliceo (60), Machao (45) ou encore Fame (25).

L.L.

LE BILAN DU CRSD EN CHIFFRES

- Un total de **258** millions d'euros de retombées locales dont 70 millions d'euros de fonds publics
- La répartition de ces retombées est la suivante : 137 millions d'euros par les porteurs de projets publics et privés, 52 millions d'investissements matériels des entreprises et 69 millions d'investissements fonciers et immobiliers des entreprises
- **1 067** emplois déjà créés à ce jour
- **500** emplois en CDI conventionnés à venir
- **253** entreprises accompagnées dans leurs projets dont 90 % de PME.

Culture. Le chantier est en bonne voie. La Grande Salle événementielle de Reims sera opérationnelle en février 2022. Elle figure, avec le Parc des expositions et le Centre des congrès, dans un partenariat public privé de 76 M€ sur 25 ans avec le groupe Eiffage. Elle donne à la ville de Reims une dimension internationale attendue depuis longtemps.

Reims Arena, un outil évènementiel international

En visite du chantier, le Maire de Reims, Arnaud Robinet, a confirmé l'ouverture de Reims Arena pour février 2022 et dit sa satisfaction devant l'aboutissement de cet équipement majeur du programme Reims Grand Centre, voisin de l'UCPA Sport Station, du Parking CPA République et de la Gare TGV : « Un sentiment de bonheur et de fierté à l'égard des équipes qui ont travaillé à cette réalisation, annoncée dès 2014 et qui correspond à une forte attente de la part de nos concitoyens. Nous allons enfin pourvoir accueillir des grands événements internationaux sportifs et culturels. Vivement le mois de février prochain. Tous les maires sont bâtisseurs et tous veulent le meilleur pour leur ville. Que Reims rayonne encore plus est une belle motivation pour l'équipe municipale et cette salle est l'illustration d'une ville bien dans son siècle ». La genèse de la réalisation de la grande salle événementielle remonte à la signature en octobre 2018 d'un partenariat public privé d'une durée de



Arnaud Robinet : "Reims Arena est l'illustration d'une ville bien dans son siècle".

vingt-cinq ans entre la Ville de Reims et le groupe Eiffage avec pour objet financer, concevoir, construire, exploiter et entretenir trois sites de la cité des sacres : le Parc des expositions, le Centre des congrès et

Reims Arena. Le marché d'un montant aux environs de 76 M€, dont près de 4 M€ de fonds propres d'Eiffage, se décompose globalement en 50 M€ pour l'Arena, 20 M€ pour le Parc des expositions et 5 M€ pour le

Centre des congrès. Les travaux pour le Parc des expositions ont été une remise en état d'un ensemble inauguré en 1987 et surtout la rénovation du hall de 4 200 m² et la construction d'un nouveau hall de 6 700 m². Ceux effectués au Centre des congrès, bâtiment mis en service en 1995, concernent la rénovation des verrières, la réfection de revêtements intérieurs, sols et plafonds, et la mise aux normes d'installations techniques.

LA GRANDE SALLE ÉVÈNEMENTIELLE QUI MANQUAIT À REIMS

Conçue par le cabinet d'architectes Wilmotte & Associés, Reims Arena est une salle de 13 000 m² ultra équipée et modulable : 9 000 places en configuration concert, 6 000 pour des événements sportifs et entre 2 500 et 4 500 places en convention, congrès ou autres manifestations professionnelles. Le bâtiment offre six emplacements bar, deux emplacements VIP, deux salons équipés,

douze loges VIP individuelles, six vestiaires une infirmerie et une salle de presse.

Le complexe sera géré par Reims Events, filiale du géant mondial GL Events, organisateur de manifestations économiques, culturelles, de foires et salons, ainsi que de concerts. Si la Ville de Reims n'entend pas rivaliser avec le Capitole de Châlons-en-Champagne (3 000 places assises et 12 000 debout), inauguré en 2012 ou avec le Millésium d'Épernay (4 800 places assises et 8 000 places debout), inauguré en 2005, elle affirme vouloir choisir une programmation différente dans l'accueil de ses concerts et donc une complémentarité entre les trois complexes. L'idée va plus loin, Arena Reims vise des manifestations internationales, et pourquoi pas, pour commencer, du côté des Jeux Olympiques de Paris 2024, ne serait-ce que dans l'accueil de délégations sportives étrangères.

GÉRARD DELENCLOS

**Jusqu'au
31/12/2021**

**Frais de dossier
offerts**

Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants :
Cliquez - financez* !
Numairic
 Obtenez une réponse immédiate à votre demande de
 financement en ligne.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe

* Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne.
 CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation budgétaire au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 - RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738. Crédit photo : Istockphoto.

La Région adopte des économies d'emprunt et maintient le cap de ses priorités

Budget 2021. En termes de dépenses et de recettes nouvelles, la dernière décision modificative votée en séance plénière, même modeste, constitue la touche finale d'un budget 2021, à hauteur de 3,7 milliards d'euros et qui permet au Grand Est de faire des économies en matière d'emprunt prévisionnel, tout en maintenant le cap de ses priorités.

Dans son discours introductif à la séance plénière du 14 octobre, le Président Jean Rottner a remercié les équipes de la Région en charge du transport scolaire dans leur engagement plein et entier ayant permis aux élèves, collégiens et lycéens un retour en classe dans les meilleures conditions possibles en ajoutant : « *Notre compétence dans les transports scolaires revêt elle aussi un enjeu d'égalité à la fois sociale et territoriale. Il convient que l'ensemble des enfants et adolescents scolarisés sur le territoire puisse accéder aux transports en commun, quels que soient les moyens de leur famille ou leur lieu de résidence* ».

LE TRAIN, L'EAU ET LE BUDGET VERT

Dans cette introduction, le Président de la Région a évoqué les avancées notables en matière de mobilités : « *À mon sens, le train est la solution* ». Sur ce sujet, il a énoncé un certain nombre d'avancées sur le développement de l'offre et des aménagements tarifaires. À propos de la ressource en eau, il a exprimé la volonté du Conseil régional de « *Tout mettre en œuvre pour préserver cette richesse, si nécessaire et pourtant si vulnérable* ». En conclusion et en référence à la dynamique « *budget vert* », Jean Rottner a précisé l'objectif de cette politique : « *Relire nos dispositifs à l'aune de leurs conséquences sur la biosphère* ».

Les groupes d'opposition, comme il est de coutume, ont répondu à ce propos liminaire. Dans cette série d'interventions, Laurent Jacobelli, RN et apparentés, évoque les stations d'essence comme des hauts lieux de lutte, avant d'en appeler au pouvoir d'achat et à la sécurité des Français, Christophe Choserot, Centristes et Territoires, constate une région à l'arrêt, Eliane Romani, pour Les Ecologistes, demande à la Région de faire autant d'efforts pour la crise énergétique qu'elle en a fait pour la crise sanitaire ... Ainsi sont allées, parmi d'autres, les prises de parole qui parfois se trompèrent d'hémicycle.

Puis vint la présentation de la décision modificative n°2, pièce majeure de cette session, qui per-



Jean Rottner, Président de la Région Grand Est : « Nous sommes la première Région à avoir élaboré un plan de relance ».

met le dernier ajustement du budget 2021 de la Région, en dépenses et recettes qui ne pouvaient être comptabilisées au moment de l'élaboration du budget primitif (BP). Cette DM2 fait suite à une DM1 qui s'est avérée être en juillet dernier un véritable budget supplémentaire (BS). Le Budget définitif de la Région, initialement 3 406 M€, est désormais de 3 716 M€, soit une progression de 9%, comparativement au BP et de 4,6% comparativement au BS. Cette nouvelle augmentation des dépenses (162,4 M€) est considérée comme un ajustement technique. Elle aboutit cependant, avec une augmentation de 221,1 M€ des recettes, à une diminution de l'autorisation d'emprunt initiale de 58,7 M€.

221 MILLIONS DE RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

Pour l'essentiel, les secteurs concernés par cette augmentation des recettes sont l'utilisation des

Fonds Européens, les mobilités, la jeunesse, l'emploi et la formation, le Fonds de Compensation pour la TVA, la DRI, Dotation Régionale d'Investissement, le FCTVA, Fonds de Compensation pour la TVA, le FPRR, Fonds de Péréquation des Ressources Régionales, la Fraction de TVA et divers ajustements plus modestes.

En ce qui concerne les Fonds Européens, pour des raisons de calendrier, les premiers mandats n'intervenant qu'en 2022, la Région propose une annulation de recettes de 112,4 M€ et donc des dépenses correspondantes. Sur les mobilités, les nouvelles mesures correspondent à une inscription en recettes de 280 M€, compensant 260 M€ inscrit en dépenses. Sur ces mêmes fonds, les recettes venant du Fonds Social Européen baissent de 10 M€.

Pour le FCTVA, les prévisions budgétaires augmentent les recettes de 58,3 M€. Pour DRI, la recette prévue

passer de 43 à 14,8 M€, soit une baisse de 28,2 M€. Le montant attribué au FPRR progresse de 7,5 M€. En fin, la fraction de TVA, compensant la fin de la Dotation Générale de Fonctionnement, bénéficie de perspectives économiques moins sombres qu'en début d'année et passe de 420,9 à 445 M€, soit une progression de 24,1 M€.

DES DÉPENSES EN HAUSSE DE 162,4 M€

Dans ce chapitre figure le jeu d'écriture sur les mobilités (voir ci-dessus), l'achat des neuf rames Corail contractualisé en 2019 pour un montant de 102 M€ qui donne lieu à présent à un appel de fonds de 9 M€. Au total sur ce chapitre des mobilités, la Région annonce pour 13,6 M€ de crédits de paiement supplémentaires pour le budget 2021.

De la même manière, le chapitre Fonds Européens connaît une annulation, en dépenses et recet-

tes, de 112,4 M€, pour cause de décalage de calendrier. Au chapitre des moyens et ressources, la Région fait son deuil de 13,2 M€ en non-valeur (créances abandonnées). La demande en crédits supplémentaires de l'Administration régionale, dans le contexte de crise sanitaire, s'élève à 8,8 M€. Au chapitre jeunesse, emploi et formation, la Région prend les devants face à l'actuelle pénurie des composants électroniques. En jeu : la fourniture des ordinateurs portables pour la rentrée 2022-2023 avec anticipation des commandes. L'enveloppe en autorisation de programme est estimée à 28 M€.

En matière d'attractivité, la Région prévoit une autorisation de programme de 4,3 M€ en régularisation de l'affectation initiale pour le projet « Fonctionnement Sciences Po Reims » courant jusqu'en 2029. 2,5 M€ sont prévus au titre du développement économique et en matière d'investissements des PME dans le cadre du Plan de relance. Dans ce dossier figure l'aide apportée au Coq Sportif à Troyes.

Enfin, le chapitre territoires et proximité concerne des surcoûts sur le projet Très Haut Débit, la vidéoprotection des collectivités, la relance rurale, notamment par l'amélioration du bâti communal et des espaces ouverts au public, l'économie circulaire ou encore l'aide à la conversion au bioéthanol. Bref, une DM2 qui aboutit aussi à une diminution de l'autorisation d'emprunt à hauteur de 58,7 M€. « *Que demande-t-on à une décision modificative ?* », s'interroge son rapporteur Marc Sebeyran, lequel répond : « *Qu'elle soit modeste, qu'elle s'adapte aux conditions présentes et qu'elle soit au plus proche du Budget Primitif* ». Donc, mission accomplie conclut l' élu de la majorité régionale.

Voilà pour le dossier majeur de cette session de rentrée du Conseil régional du Grand Est au cours de laquelle il fut aussi question de mobilités et d'environnement. À suivre donc.

GÉRARD DELENCLOS

CESER. Tout commence pour la mandature de Marie-Claude Briet-Clémont à la Présidence du CESER Grand Est. La matière principale de la session plénière du Conseil consultatif, Décision Modificative et TICPE, n'a pas donné lieu à vives discussions. Pour l'essentiel du temps imparti, l'Assemblée a traité ses problèmes d'organisation pour les trois ans à venir.

Le CESER plutôt serein face à la présentation du budget définitif du Conseil régional

L'ordre du jour de la dernière séance plénière comportait deux avis : la saisine du Conseil régional sur la DM2, 2^e Décision Modificative apportée au budget 2021 du Grand Est, après le Budget supplémentaire de crise votée en juillet dernier, et la modulation de la TICPE, la Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Énergétiques. Mais pour les deux tiers de cette première séance de la mandature présidentielle de Marie-Claude Briet-Clémont, il fut question de formalités internes que sont la composition des groupes de travail spécialisés, les représentations officielles du CESER dans les organismes régionaux ou encore le projet de charte des membres et des élections partielles au Bureau. Bref, de la cuisine interne.

Dans son propos liminaire, la Présidente du CESER Grand Est, pour sa



Marie-Claude Briet-Clémont : "Je milite pour la réconciliation du politique et du particulier".

première plénière depuis son élection de mai 2021, a souligné « des relations de

confiance qui sont en train de s'instaurer avec le Conseil régional, élus et services » et

affirmer le rôle du CESER : « Eclairer les instances politiques tel est notre rôle ». Au

niveau national, Marie-Claude Briet-Clémont s'est réjoui de la contribution des CESER à l'élaboration de la Loi 3DS, Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification.

La Présidente du CESER Grand Est a annoncé sa volonté d'aller sur les territoires pour « Rencontrer les expériences qui fonctionnent, les analyser, faire des propositions, pour que l'action publique régionale soit véritablement en phase avec les attentes des citoyens et soutiennent leur capacité d'innovation économique, sociale, sociétale et environnementale ». Donc, faire du CESER un laboratoire d'idées issues du terrain.

UNE DÉCISION MODIFICATIVE QUI FAIT UNANIMITÉ

Sous la vigilance de Pascale Gayot, pour le Conseil régional, le CESER a voté à l'unanimité la présentation

de la Décision Modificative fixant le budget définitif 2021 de la Région avec certaines remarques cependant. Ce fut le cas pour les conséquences financières des reports d'utilisation des fonds européens (115,7 M€), pour les admissions en non-valeur (13,2 M€) avec des explications demandées sur le dossier Sky Aircraft (une perte de 9 M€), pour le taux plafond de la TICPE, Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Énergétiques, pour la diminution financière du programme de formation, pour la régularisation financière relative au fonctionnement de Sciences Po Reims, ou encore pour le retard pris sur le déploiement de la stratégie billettique en matière de transports scolaires et interurbains, avec un projet d'extension au TER.

GÉRARD DELENCLOS

Un CESER Grand Est plus visible et plus lisible dès 2022

Marie-Claude Briet-Clémont, comment vivez-vous vos premiers mois de Présidente du CESER Grand Est ?

« Nous avons décidé de nous voir le plus souvent possible avec le Président Jean Rottner. Le CESER a bien l'intention d'entrer dans un dialogue constructif avec tous les acteurs du territoire régional. Que la Région projette de nous rencontrer plus précisément sur certains sujets est hautement satisfaisant, je pense notamment à cette prochaine réunion avec Boris Ravignon, Vice-président du Conseil régional, sur les Fonds européens ».

Envisagez-vous un autre type de collaboration avec le Conseil régional ?

« Des rapprochements ont déjà été mis en place, notamment entre les présidents des commissions du

CESER et ceux des commissions de la Région. Je souhaite que nous passions à un cap supérieur, dans le sens d'une plus grande collaboration avec les services administratifs de la Région. Un exemple de cette nouvelle façon de travailler : le futur plan forêt du Grand Est auquel nous avons collaboré alors que la Région n'était pas tenue de nous y associer ».

Attendez-vous beaucoup plus de saisines de la part du Conseil régional ?

« Pas forcément plus de saisines, mais une manière différente de les traiter. Nous souhaiterions que les saisines du Conseil régional nous permettent de travailler avec lui mais également avec les autres niveaux du territoire comme les départements ou les communes ».

Dans ce type d'attente, le CESER est-il encore à la recher-

che d'une légitimité ?

« Je ne sais pas s'il faut parler de légitimité. Nous estimons que, dans ce que j'appelle la réconciliation du politique et du particulier, le CESER a un rôle à jouer. Nous devons être fortement le trait d'union entre le politique et le citoyen. En évoquant de nouvelles relations avec la Région, je pense au rôle que devraient jouer, par exemple, les conseils de développement ».

Etes-vous la seule assemblée à comprendre les citoyens ?

« Nous sommes l'Assemblée qui fait se réaliser ce rapprochement citoyen-politique, nous avons un rôle de fédérateur. La parole du CESER doit être en concordance avec la parole des autres assemblées de citoyens. Nous sommes porteurs d'une parole participative. Nous l'avons démontré lors de la Consultation citoyenne issue de la crise des gilets jaunes ».

Souhaitez-vous que d'autres instances que le Conseil régional puissent bénéficier du pouvoir de saisir le CESER ?

« Il nous faut trouver des alternatives pour parvenir à une double ou triple saisine. J'ai proposé au Président Jean Rottner et à la Préfète de région que l'Etat et la Région associent le CESER en matière de réponses à la crise sanitaire et sociale. J'ai proposé une saisine conjointe des trois acteurs autour du Business Act du Grand Est sur notamment l'évaluation des politiques publiques ».

Où en est la politique d'évaluation des décisions régionales, mise en place par le CESER ?

« Je suis en charge au niveau national de l'évaluation des politiques publiques. Nous relançons un groupe de travail représentant l'ensemble des CESER sur cette question. Avec la Région, nous

avons mis en place un Comité d'évaluation des politiques publiques qui a déjà travaillé sur un certain nombre de thèmes, comme la culture ou l'agriculture. J'avoue que, jusqu'ici, ces travaux restent assez confidentiels ».

Vous n'êtes donc pas étonnée que le public s'interroge sur le travail des CESER en général ?

« Vous me lancez un défi que je vais relever, s'agissant notamment de l'évaluation. Nous venons de mettre en place, au sein de notre Bureau, un comité de coordination de notre politique de communication. Nous avons jusqu'à fin 2023, au terme de cette demi-mandature, pour rendre le CESER plus visible et plus lisible. Nous y travaillons déjà pour obtenir des résultats dès 2022 ».

G.D.

L'agenda juridique et fiscal

Octobre. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

Mercredi 19 octobre

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France souscrivant leurs déclarations TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de septembre (MF n° 50640, c).

d'imposition de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de septembre (MF n° 50640, c).

Lundi 25 octobre

ENTREPRISES NON REDEVABLES DE LA TVA

Versement de l'acompte unique de la taxe générale sur les activités polluantes due au titre de l'année 2021 par la souscription d'un formulaire dédié dématérialisé (MF n° 75290).

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux caisses Agirc-Arrco des cotisations de retraite complémentaire dues au titre des salaires de septembre (cas général) ou de juillet, août et septembre (employeurs d'au plus 9 salariés n'ayant pas opté pour le versement mensuel) (MS n° 68000).

Dimanche 24 octobre

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois de septembre 2021 (MF n° 76022 s.).

REDEVABLES DE LA TVA

Redevables de la TVA soumis au régime réel simplifié d'imposition : versement de l'acompte unique de la taxe générale sur les activités polluantes due au titre de l'année 2021 par la souscription d'un formulaire dédié dématérialisé (MF n° 75290).

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois de septembre (MF n° 54215).

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1er janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) souscrivant leurs déclarations TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu

Samedi 30 octobre

AVOCATS NON SALARIÉS

Versement à la CNBF de la 2e fraction des cotisations annuelles de retraite et invalidité-décès en cas d'option pour leur paiement en deux fois à parts égales. Le cas échéant, versement de la régularisation des cotisations de retraite payées le 30 avril (MS n° 81880).

Dimanche 31 octobre

ARTISANS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA désirant acquitter cette taxe à compter du mois d'octobre : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois d'octobre (MF n° 53825).



REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises ayant opté pour un ou plusieurs des guichets uniques suivants :

- « One Stop Shop-régime UE » ou « OSS-régime UE » : déclaration de TVA du troisième trimestre 2021 pour les ventes à distance intracommunautaires de biens, pour les livraisons de biens effectuées dans un État membre par des assujettis non établis dans l'Union européenne via des plateformes et pour tous les services fournis à des non-assujettis par des assujettis établis dans un État membre de l'Union européenne autre que dans l'État membre de consommation (MF n° 50860 s.) ;

- « One Stop Shop-régime non-UE » ou « OSS-régime non-UE » : déclaration de TVA du troisième trimestre 2021 pour les prestations de services fournies à des non-assujettis et territorialisées dans un État membre de l'Union européenne rendues par des assujettis non établis sur le territoire de l'Union européenne (MF n° 50875) ;

- « Régime d'importation » ou « Import One Stop Shop-IOSS » : déclaration de TVA de septembre 2021 pour les ventes à distance de biens importés en provenance de pays tiers contenus dans un colis d'un montant inférieur ou égal à 150 €, à destination de consommateurs non assujettis résidant au sein de l'Union européenne (MF n° 50885 s.).

Agriculteurs redevables de la TVA sur option et qui entendent renoncer à cette option à partir du 1er janvier 2022 (à l'expiration de la période d'option en cours) et qui n'ont pas opté pour la souscription d'une déclaration annuelle en fonction de l'exercice : dénonciation par lettre recommandée auprès du service des impôts (MF n° 59770).

Remarque : Pour les agriculteurs qui ont opté pour la souscription d'une déclaration annuelle en fonction de l'exercice, la renonciation à l'option doit être formulée au moins deux mois avant l'expiration de la période couverte par l'option.

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 janvier 2021 : déclaration, par voie électronique, d'une version allégée de la documentation des prix de transfert (n° 2257-SD) (MF n° 8946).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 octobre 2020 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).

Sociétés ayant clos leur exercice

comptable le 31 juillet 2021 :
- déclaration des résultats n° 2065 par voie électronique (et déclarations des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 novembre 2021 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;

- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos informations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;

- télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 novembre 2021 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer ;

- déclaration des sommes supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire versées en 2020, soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Opinions

COMMUNIQUÉ DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS

La filière forêt-bois renforce sa dynamique grâce au plan d'investissement « France 2030 »

À l'approche de la présentation par le Président de la République du Plan d'Investissement « France 2030 », la filière forêt-bois française est confortée dans son rôle stratégique de production d'un matériau renouvelable essentiel au développement industriel de la Nation. En accélérant la décarbonation de l'économie, la filière contribue à répondre au défi de la transition écologique, à accéder à plus d'indépendance économique et à créer plus de valeur et plus d'emplois au cœur des territoires au service d'une économie circulaire.

Une enveloppe de 500 millions d'euros sera ainsi spécifiquement consacrée à la consolidation de la filière bois, à laquelle doivent être ajoutés les financements transversaux du Plan (industriels et capital - BPI). Cet investissement constitue un levier important pour la contribution de la filière à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone que la France s'est fixée pour 2050, objectif structurant rappelé hier par le Président de la République. Cette reconnaissance concrétise aussi le travail collectif mené par la filière bois depuis plusieurs années.

La filière est déjà engagée dans de nombreux processus d'innovations de rupture : recherche sur les essences d'arbres adaptées au changement climatique, décarbonation du bâtiment, robotisation et augmentation des capacités de l'appareil industriel, production de bois tech-

niques, marchés du cadre de vie, progression de la biomasse dans la décarbonation du mix énergétique, chimie verte, hydrogène vert, etc.

Le Comité Stratégique de Filière Bois avait évalué les besoins d'investissement pour les industries et entreprises du secteur bois matériaux et ameublement à 1,2 milliard d'euros par an pour les 5 prochaines années (dont 820 millions par an pour le seul marché du bois de construction). À ces investissements industriels, s'ajoute le besoin de 200 millions d'euros par an pour soutenir le renouvellement forestier. « France 2030 » se présente comme une nouvelle étape majeure dans la structuration de ces investissements.

Avec un total de près de 393 000 emplois directs et indirects, soit 12,5 % des emplois de l'industrie manufacturière, produisant et transformant un matériau renouvelable et naturellement stockeur de CO₂, le secteur forêt-bois est stratégique pour réaliser les objectifs de décarbonation de l'économie. La filière réalise chaque année environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 26 milliards de valeur ajoutée. Atout supplémentaire : les entreprises de la filière forêt-bois sont implantées sur l'ensemble du territoire français.

L'enveloppe de 500 millions d'euros annoncée va ainsi pouvoir contribuer à :

La création de nouvelles unités de production

pour renforcer la souveraineté nationale du secteur et réduire les importations, en développant les capacités d'acteurs français futurs leaders pour des produits techniques spécifiques comme le lamellé collé, le contre collé, le CLT, l'ameublement-agencement, la menuiserie industrielle, l'emballage et la logistique... ;

Le développement et la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants pour répondre aux futurs marchés à haute valeur ajoutée (chimie verte, fibres, bois techniques...);

L'investissement dans des unités de production et de préfabrication d'éléments d'ouvrage en bois déjà existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production et les rendre plus productives et plus flexibles ;

La valorisation des co-produits de transformation du bois, la production de chaleur durable, facteurs de compétitivité pour la transformation et le séchage des produits bois ;

La poursuite du renouvellement forestier en adaptant les forêts françaises pour maintenir leur vitalité, leur productivité et leur capacité à protéger la biodiversité ;

La création de nouveaux emplois directs sur le territoire français accompagnant le développement économique et industriel du secteur ;

Pour le seul débouché du bois dans le bâtiment, le potentiel de création de valeur ajoutée additionnelle d'ici 2030 dépasse 3 milliards d'euros.



Des sites pas si nets

Selon une enquête de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), 63% des produits vendus en ligne seraient non conformes ! Pire encore, 28% de ces mêmes produits sont considérés comme dangereux, la DGCCRF ayant étudié le cas de plusieurs familles de produits à fort succès lors des achats en ligne, à savoir les cosmétiques, les jouets et les produits électroniques. Un constat effrayant à l'heure où les Français ne jurent plus que par les applis d'achats rapides de produits pas cher venus de l'autre bout du monde. Et puisque, au vu du succès de ces marketplaces, nos concitoyens se soucient peu des conditions dans lesquelles ces produits sont fabriqués (travail des enfants, sécurité défailante...), peut-être est-il possible de les sensibiliser sur les dangers qu'ils font courir à leurs enfants ou à eux-mêmes.

Car c'est bien là que la DGCCRF tire le signal d'alarme : risques d'incendie dans les guirlandes de Noël ou dans les adaptateurs électriques, risque sanitaires en raison de la présence de métaux lourds dans les bijoux fantaisie ou risque de suffocation avec les petits jouets... la dangerosité touche tous les produits. La sensibilisation est de mise et les services de l'Etat promettent des contrôles renforcés sur les sites. Même si, une fois de plus il en va avant tout de la responsabilité individuelle des consommateurs. A l'approche de Noël on peut toujours rêver....

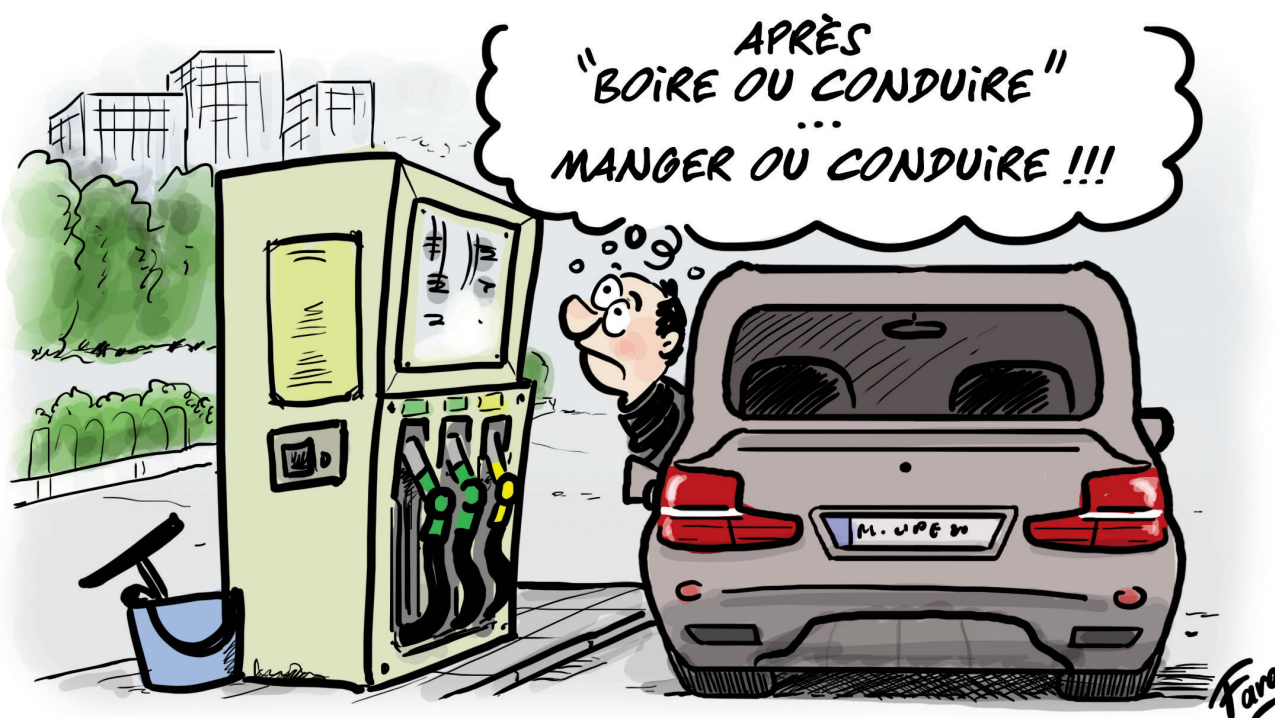
BENJAMIN BUSSON

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 0326 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

FORTE HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

EUROPE

Recherche. La Suède, la Finlande, le Danemark et la Belgique sont les champions de l'innovation et figurent en haut du classement européen.

L'Europe de la recherche de l'innovation

L'Union européenne est confrontée à une concurrence mondiale croissante en matière de recherche et de production technologique. Selon le tableau de bord européen de l'innovation 2021, construit à partir d'indicateurs tels que les activités innovantes dans les entreprises, l'investissement dans la recherche ou encore l'emploi dans les secteurs innovants, la Corée du Sud, le Canada, l'Australie et le Japon dépassent l'Union européenne en matière d'innovation.

Toutefois l'Union européenne réduit les écarts de résultats avec l'Australie et le Japon mais a vu son retard se creuser avec la Corée du Sud et le Canada par rapport aux années 2018, 2019 et 2020 mais reste encore très en avance par rapport à l'Inde, le Brésil, la Chine et l'Afrique du Sud qui rattrapent toutefois leur retard, à l'inverse de la Russie. Contrairement à l'année 2020, les performances européennes en matière d'innovation sont de nouveau en-deçà de celles des États-Unis.

La Suède, la Finlande, le Danemark et la Belgique sont les champions de l'innovation et figurent en haut du classement européen. Classée à la 10ème place sur



37 pays recensés, la France fait partie des "innovateurs notables". Sa performance a augmenté par rapport à 2012 mais elle est en légère baisse depuis deux ans.

À l'origine, les traités communautaires n'avaient pas prévu de véritable politique commune en matière de recherche et de développement (R&D) et d'innovation.

Mais face à la concurrence des États-Unis et du Japon, les États membres ont mis en œuvre une politique commune en matière de recherche à partir des années 80 pour mettre en commun leurs savoir-faire et favoriser la créativité.

En 2000, le Conseil européen a jeté les bases d'un véritable

Espace européen de la recherche. Au fil des programmes-cadres pour la recherche et le développement économique l'Union européenne intensifie ses efforts et la recherche devient le troisième bénéficiaire en volume du budget européen, derrière la politique de cohésion et la politique agricole commune (PAC).

L'agenda de la recherche européenne a été bousculé par l'épidémie de Covid-19. La Commission européenne a ainsi financé largement la recherche privée d'un vaccin contre le virus, coordonné des travaux de recherche au niveau européen et mondial, ou encore initié la création d'une agence de recherche biomédicale européenne. La crise sanitaire a donc largement réorienté la politique européenne de recherche vers les problématiques de santé.

Lors du dernier exercice septennal (2014-2020) l'union européenne a lancé son programme de recherche Horizon 2000. Doté d'un financement de près de 80 milliards d'euros, en plus des investissements privés et publics des pays membres, ce programme a identifié des défis prioritaires parmi lesquels le changement démographique, la bio-économie ou les transports intelligents. Ce programme a été remplacé par le programme Horizon Europe pour l'exercice septennal 2021-2027. Doté de 95,5 milliards d'euros, ce nouveau programme met l'accent en conformité avec les priorités de la commission européenne sur l'environnement et le numérique.

Les eurodéputés veulent en finir avec les expériences scientifiques sur les animaux

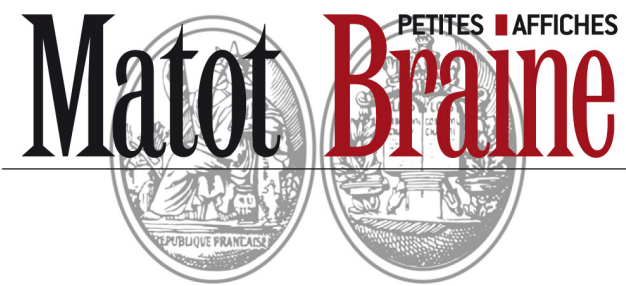
Réunis en séance plénière, les eurodéputés ont demandé, dans une résolution adoptée à la quasi-unanimité (667 pour, 4 contre et 16 abstentions) à l'Union européenne d'accélérer la transition vers un système de recherche qui n'ait plus recours aux expérimentations sur les animaux. Dans le cas d'une utilisation encore nécessaire d'animaux, les eurodéputés demandent que les régimes de tests se déroulent uniquement dans des conditions optimales qui réduisent la douleur, l'angoisse et la souffrance des animaux concernés, et protègent leur bien-être. Dans ce but, le Parlement européen estime nécessaire de financer la mise au point, la validation et l'introduction rapides de nouvelles méthodes d'expérimentation et des formations pour les scientifiques, chercheurs et techniciens.

Les essais sur les animaux, pour la réalisation de produits cosmétiques finis, sont interdits dans l'Union européenne depuis 2004, et depuis 2009 pour les ingrédients cosmétiques. Le rapporteur de la résolution, l'eurodéputé belge Benoît Lutgen (PPE) rappelle qu'aujourd'hui, les nouvelles techniques de tests de produits comme des shampoings et des savons peuvent déjà être mises sur le marché sans expérimentations animales grâce aux nouvelles

technologies.

La législation européenne actuelle protège déjà le bien-être des animaux encore nécessaires à la recherche. Si l'objectif de la loi est de mettre un terme à l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques un rapport récent de la Commission européenne révélait que 12 millions d'animaux (des souris à plus de 90%) avaient été élevés et tués à des fins d'expérimentation animale en 2017 sans avoir été effectivement utilisés pour des expériences.

En France, 1,9 millions d'animaux ont été utilisés pour des expériences scientifiques en 2017, dont 59 % de souris, 15 % de poissons, 10 % de rats et 7 % de lapins. Les singes représentent 0,19 % des animaux utilisés dans les essais. Certains chiens et chats ont aussi servi à la recherche mais le recours à ces mammifères est en baisse par rapport à 2016 respectivement de -2,3% et -23%. Depuis 1986, l'Union européenne dispose d'une législation spécifique sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques. Les règles actuelles limitent les essais sur les animaux dans le cadre de la recherche et fixent des exigences minimales concernant le logement et le soin des animaux.



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résolution Éco.

Vente aux enchères judiciaires mobilières

ÉTUDE ALBAN GILLET

Commissaire-priseur judiciaire

49, rue Gosset - 51100 REIMS
Tél : 03.26.47.26.37 - Fax : 03.26.97.74.26
contact@chativesle.fr ou www.chativesle.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 28 OCTOBRE 2021

A La requête de ACTHUISS GRAND EST, Huissiers de Justice associés
A 14 H
Après saisie judiciaire
Vente en live 49 rue Gosset - 51100 REIMS

Grands vins de Bordeaux en CBO - Bourgogne

De nombreuses belles références du bordelais sont à l'honneur essentiellement sur le millésime 2011, étiquettes en parfait état, conservation optimum.
Enlèvement sous 15 jours.

Détails et photos visibles sur www.interencheres.com/51003.
EXPOSITION PUBLIQUE : jeudi 28 Octobre de 10h à 12h
CONDITIONS DE VENTE : Paiement comptant CB, chèque (sous conditions), espèces ou virement. Restitution des lots après complet paiement du prix ou des garanties suffisantes.
Frais légaux en sus de 14,28 % TTC
Contact vente : Maxime GUILLOT 06.14.71.62.08.

M2101939

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Adjudications

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans LES PETITES AFFICHES DE MATOT BRAINE (10) du 27 septembre 2021 concernant la vente sur Surenchère au Tribunal Judiciaire de PARIS, le 28 OCTOBRE 2021 à 14 H 00 d'un ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE DE RESIDENCE SENIORS sise à TROYES (10) - «Résidence Les Berges de la Seine», par Maître Dov GHNASSIA, SELARLU DOV GHNASSIA AVOCATS, Avocat, 47 Rue de Courcelles 75008 PARIS - Tél. 01.40.39.10.00 Concernant la mise à prix du 3^{ème} lot, celle-ci est de 73.700 € et non de 73.200 € comme indiquée par erreur.

La consignation pour enchérir est donc de 7.370 €.

Signé Me Dov GHNASSIA.

M2102968

SCP RAHOLA - CREUSAT - LEFEVRE
SCP D'AVOCATS INTER BARREAUX
2 rue Duvivier - 0800 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de Maître Bruno RAULET, ès qualité de mandataire à la liquidation judiciaire, fonction à laquelle il a été noll sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE VIREUX MOLHAIN (08)

LOT N° 1 : Un bâtiment à usage industriel sis à VIREUX MOLHAIN (08320) zone industrielle des Forges, cadastré section AC N° 387 pour 14 a 81 ca, comprenant : Un immeuble de plain-pied comprenant une grande partie atelier et stockage, des sanitaires et une chaufferie sur une surface de 320 m² et terrain autour.

LOT N° 2 : Un immeuble à usage de bureaux sis commune de VIREUX MOLHAIN (08320) zone industrielle des forges, cadastré section AC N° 388 pour 6 a 93 ca, comprenant : Un immeuble de plain-pied avec hall d'accueil, deux grands bureaux, une kitchenette, des sanitaires, une pièce d'archives sur une surface totale de 240 M² et terrain autour.

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné,

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 10 HEURES 30

LOT N°1 : SUR LA MISE A PRIX DE 35.000 €
(TRENTE-CINQ MILLE EUROS)

LOT N°2 : SUR LA MISE A PRIX DE 35.000 €
(TRENTE-CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau des ARDENNES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente et un dire rectificatif ont été déposés au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 24 juin 2021 où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
- la SCP RAHOLA CREUSAT LEFEVRE, avocat susnommé. Tél. : 03.24.37.01.12 ;
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (saisie immobilière) Tél. : 03.24.56.34.13.
Visite effectuée par la SCP ROUSSEL PICHON, huissiers de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES. Tél : 03 24 57 48 60
Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, le 1er octobre 2021,
Signé : Maître Charles Louis RAHOLA.



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Adjudications

CORINNE BRIEZ-PROCUREUR

Avocat à la Cour d'Appel de REIMS
4-6-8 rue Pluche, B.P. 2108 - 51074 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.83.11.12
corinne.briez-procureur@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 9 HEURES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS, au Palais de Justice de ladite ville Place Myron Herrick, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE REIMS (51100)

Les biens et droits dans un immeuble à usage d'habitation sis 9 rue Marcel Thil cadastré section AV n° 399 pour 3a 68ca consistant en :

- Lot n° 7 : Au 3^{ème} étage un appartement actuellement séparé en deux appartements avec palier en son milieu de 72,4 m² selon la loi Carrez.
- Lot 8 : Une cave en sous-sol,
- Lot 14 : Un emplacement de parking accessible via un portail automatique.

**MISE A PRIX : 150.000 €
(CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS.

Une consignation préalable et obligatoire de 10 % du montant de la mise à prix, par caution bancaire irrévocable ou chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA, est exigée.

Pour tout renseignement, s'adresser :

- A Maître Corinne BRIEZ-PROCUREUR, Avocat, sis à REIMS (51100), 4-6-8 rue Pluche - Tél. : 03.26.83.11.12 - Mail : corinne.briez-procureur@wanadoo.fr ;
- Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS, Place Myron Herrick, où le cahier des conditions de vente a été déposé ;
- A Maître David VASSEUR, Huissier de justice à REIMS (51100), 4-6-8 rue Pluche - Tél. : 03.26.47.22.58, pour les visites.

Appel d'offres ouvert



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
 - 2 - PROCEDURE DE PASSATION : appel d'offres ouvert.
 - 3 - OBJET DU MARCHE : Marché d'entretien courant des équipements de robinetterie du patrimoine d'ESPACE HABITAT.
 - 4 - DUREE DU MARCHE : 5 ans.
 - 5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
 - 6 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le lundi 15 novembre 2021 à 11 h 30.
 - 7 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des offres et des justifications à produire obligatoirement.
 - 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : voir Règlement de Consultation.
 - 9 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 - 10 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : le lundi 11 octobre 2021.
- M2103130

Vente aux enchères



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES (ADJUDICATION JUDICIAIRE SOUS L'OFFICE D'UN NOTAIRE)

A LA REQUETE des consorts BRUNET, propriétaires indivis, du bien immobilier ci-après :
DESIGNATION :

Commune de RILLY LA MONTAGNE (51500)

Une propriété sise 4 place Gallois et 2 rue Montante, comprenant :

- 1°) Une maison donnant sur la place Gallois, composée de :
- Au rez-de-chaussée : entrée, salle de douche, WC, placard, cuisine, séjour ;
- A l'étage : palier, une chambre avec WC, trois autres chambres dont une en enfilade.

Grenier.

Garage, cellier.

Cave.

2°) Une maison ancienne à rénover, sise, 2 rue Montante, composée de :

- Au rez-de-chaussée : entrée, pièce ;
- Au premier étage : WC, deux chambres en enfilade.

Grenier.

Deux garages sous la maison.

Cave.

Figurant au cadastre :

- Section D n°182, lieudit « 2 rue Montante », pour une contenance de 1ares 80 centiares.
- Section D n°183, lieudit « 4 place Gallois », pour une contenance de 3 ares 35 centiares.

Surface totale : 5 ares 15 centiares.

Le mercredi 24 novembre 2021 à 10 heures

En la chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'Appel de REIMS, 44 cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS.

**MISE A PRIX :
DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (280.000,00 €)**

VISITES : le 28 octobre 2021 entre 10h et 12h et le 9 novembre 2021 entre 14h et 16h (créneau à réserver).

Les enchères pourront être portées par toute personne ou par son mandataire dûment habilité, ayant préalablement justifiée de sa solvabilité, et de son identité auprès de Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire commis. Une consignation, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sera exigée pour participer aux enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office notarial de la Porte de Mars, Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire associé à REIMS (51100), 5 boulevard Désaubeau, (tél. : 03.26.47.83.36 / courriel : onpm.reims@notaires.fr) où le cahier des charges peut être consulté.

L'entrée au sein de la chambre des notaires sera soumise aux conditions sanitaires en vigueur au jour de l'adjudication : La présentation du pass sanitaire étant obligatoire au jour de la présente publication.

Signé : Antoine BOUQUEMONT.

M2103128

Appel d'offres



VILLE DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

**Appel à projets pour l'implantation d'un commerce d'équipement
de la personne au 13 rue Lochet - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE**

Descriptif de la consultation

DISPOSITIONS GÉNÉRALES : Le présent appel à projet est organisé par la ville de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, dans la continuité du projet [ré]inventez le centre-ville, et dans le cadre de sa compétence en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales.

1. CONTEXTE : La ville de CHÂLONS EN CHAMPAGNE compte environ 50.000 habitants pour une zone de chalandise de 160.000. Inscrite dans le programme Action Cœur de Ville en 2018, la ville s'est engagée dans une politique volontariste de dynamisation de son centre dès 2015. Elle agit ainsi pour dynamiser le commerce et notamment garantir une pluralité de l'offre. C'est pourquoi elle s'est rendue acquéreur d'une cellule commerciale de grande surface et au positionnement stratégique dans le parcours marchand afin d'engager le présent appel à projet.

C'est dans l'objectif de préserver et diversifier l'équipement commercial du centre-ville, répondre aux besoins des consommateurs et densifier les enseignes à vocation d'équipement de la personne qu'elle a décidé de lancer un appel à projet immobilier. L'immeuble concerné sis 13 rue Lochet présente les caractéristiques suivantes :

- Un emplacement stratégique au corner d'une rue circulée, proposant du stationnement, et d'une rue piétonne, porte d'entrée du cœur commerçant ;

- Une surface d'exploitation rare et attractive pour des enseignes en centre-ville ;

- Un aménagement de qualité nécessitant peu d'investissements.

2. DESTINATIONS PRIVILÉGIÉES : Les propositions formulées dans le cadre de l'appel à projet devront obligatoirement concerner des commerces d'équipement de la personne présentant une ou plusieurs enseignes. Il peut s'agir de porteurs de projet indépendants ou d'enseignes nationales.

3. OFFRE D'IMPLANTATION : Cellule commerciale en RDC sise 13, rue Lochet en cœur de ville de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. La cellule commerciale proposée est composée d'une surface de vente commerciale de 211 m² - d'une réserve de 34 m² - d'un local pour le personnel de 6 m² et d'un sanitaire de 4 m².

Située à proximité immédiate de la place de la république en plein cœur du parcours marchand du centre-ville, le site bénéficie également du flux des animations culturelles et commerciales (halle du marché, marché de Noël, marché des créateurs, concerts et festivals, ...). Le local bénéficie d'une vitrine en double exposition : vitrine principale située rue Lochet / entrée du magasin rue des poissonniers, ruelle piétonne donnant sur la place de la république.

4. CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le loyer mensuel comprendra :

- Un loyer de 2.000 € HT (TVA à 20% - 2.400 €) hors charges encadré par un bail commercial 3/6/9 ans selon les textes en vigueur, les taxes foncières restant à charge du bailleur ;

- Une option d'achat sera intégrée dans le bail à l'issue des 6 années de bail ; le prix d'achat fera l'objet d'une négociation avec le preneur ;

- Aide municipale à l'installation 20.000 € (sous conditions).

La consultation est prévue en deux phases :

- Une première phase de consultation ouverte du 1/10/2021 au 31/12/2021 (3 mois) : Fournir une lettre de candidature contenant une description sommaire du projet et de l'activité projetée ;

- Une seconde phase de consultation ouverte du 1/01/2021 au 31/03/2022 (3 mois) : Les candidats sélectionnés en première phase devront un dossier de candidature complet.

Pour récupérer le dossier de candidature complet, contacter la mairie de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à centreville@chalonsenchampagne.fr
M2102666

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

Tous les appels d’offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :
Acheteur ou Maître d'ouvrage :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.42.56.00

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : http://www.marches-publics.info

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION : Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0123.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.42.56.00 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements..., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous-section 4) ;

Liste des principaux Travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Lundi 15/11/2021 à 17h00.

PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.

POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.

Les variantes libres sont autorisées.

CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux (70 %) ;

2. Valeur technique (30 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux d'amélioration et d'économies d'énergie de 20 pavillons individuels 1 à 20 rue du Pré à La Villeneuve au Chêne à La Villeneuve au Chêne (10140).

CODE CPV PRINCIPAL : 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique.

TYPE DE MARCHÉ : Travaux.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : La Villeneuve au Chêne.

DURÉE DU MARCHÉ :

DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : 12 mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés. La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

Lot n° 1 : Traitement des façades (CPV 45443000-4 : Travaux de façade) ;

Lot n° 2 : Couverture zinguerie (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture) ;

Lot n° 3 : Menuiserie intérieures et extérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;

Lot n° 4 : Isolation par projection (CPV 45320000-6 : Travaux d'isolation) ;

Lot n° 5 : Ventilation (CPV 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;

Lot n° 6 : Electricité (CPV 45311200-2 : Travaux d'installations électriques).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Une visite du site est obligatoire : contact : Ludovic RADAZ - 06.14.07.89.37.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Non.

Le présent avis implique un marché public.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Palement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : TA de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51000 Châlons en Champagne - Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.

Introduction des recours :

- Référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;

- Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;

- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;

- Recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 14/10/2021.

M2103184

COMMUNE DE BLANCS COTEAUX

Avis d'appel public à la concurrence

Marché à procédure adaptée
Articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Commune de BLANCS COTEAUX.

Correspondant : M. le Maire, Pascal PERROT, Mairie de Blancs-Coteaux, Place de l'hôtel de Ville, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX - Tél. : 03.26.52.12.97 - Télécopieur : 03.26.58.67.68 - Courriel : juridique@blancs-coteaux.fr - Adresse internet :

http://www.blancs-coteaux.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.xmarches.fr

OBJET DU MARCHÉ : 2021-402-05 Prestations d'assurances.

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

Lot n° 1 : Dommages aux biens et risques annexes ;

Lot n° 2 : Responsabilité civile et risques annexes ;

Lot n° 3 : Véhicules à moteur et risques annexes ;

Lot n° 4 : Protection juridique et fonctionnelle.

VARIANTES : Les variantes ne sont pas autorisées.

PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

1) La présente consultation est une procédure adaptée passée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique ;

2) Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

CRITÈRES DE SÉLECTION : Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Prix des prestations : 50 % ;

Valeur technique de l'offre : 50 %.

DATE LIMITE :

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Le lundi 15 novembre 2021 jusque 12h00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À L'ORGANISME DE PUBLICATION : Le 12/10/2021.

M2103056

COMMUNE DE CHOOZ

Avis d'appel public à la concurrence

MAPA 07/2021 : Renouvellement des contrats d'assurance
de la Commune de CHOOZ du 01/01/2022 au 31/12/2024

MAITRE D'OUVRAGE : Mairie de CHOOZ, 1 place de l'Eglise - 08600 CHOOZ.

OBJET DU MARCHÉ : MAPA 07/2021 : Renouvellement des contrats d'assurance de la Commune de CHOOZ du 01/01/2022 au 31/12/2024.

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique.

DIVISION EN LOTS : Oui

- Lot n°1 : assurance multirisques dommages aux biens, risques explosions, risques informatiques, et appareils à courant faible ;

- Lot n° 2 : assurance de la flotte de véhicules de la Commune de Chooz ;

- Lot n°3 : assurance véhicules des agents et/ou élus utilisés dans le cadre de missions pour la collectivité ;

- Lot n° 4 : assurance protection juridique ;

- Lot n° 5 : assurance responsabilité civile ;

- Lot n° 6 : assurance protection des agents et des élus

- Lot n°7 : assurance des statues ;

- Lot n° 8 : assurance bois sur pied.

EXECUTION DU MARCHÉ : 01/01/2022.

Les dossiers pourront être obtenus :

- Sur le site de la Mairie de Chooz : www.chooz.com ;

- Sur la plateforme de téléchargement : www.marches-ardennes.fr

ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES : Remise par voie dématérialisée via la plateforme : www.marches-ardennes.fr

CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prestations : 40 % ;

- Prix : 45 % ;

- Qualité des références : 15 %.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : vendredi 12 novembre 2021.

DELAJ MINIMUM PENDANT LEQUEL LE SOUMISSIONNAIRE EST TENU DE MAINTENIR SON OFFRE : 120 jours.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS AU JOURNAL D'ANNONCE LEGALE : 13/10/2021.

Le Maire : Jean-Marie BARREDA.

M2103069

Direction Départementale des Finances Publiques
de la Marne (DDFiP51)

Marché de travaux toitures à la DDFiP51 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
et au Centre des Finances Publiques d'EPERNAY

ACHETEUR PUBLIC : Direction Départementale des Finances Publiques de LA Marne (DDFiP51).

OBJET : Marché de travaux d'isolation de la toiture à la DDFiP 51 (12 rue Ste Marguerite - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE) et la végétalisation du toit-terrasse au CFP D'ÉPERNAY (21 rue du Moulin à Vent - 51200 Épernay).

LIEU D'EXÉCUTION : MARNE, 51.

Procédure adaptée + 90 k€ HT, prix fermes, actualisables, selon DPGF.

DURÉE DU MARCHÉ : Maximum 16 semaines : Notification Novembre 2021 ; Début de travaux Printemps 2022.

Dossier de consultation téléchargeable sur le site de la PLACE (https://www.marchespublics.gouv.fr), sous la référence DDFiP51_Toitures2021

Marché alloti en 2 lots géographiques (1 DDFiP51 ; 1 EPERNAY).

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix = 40 pts ; Valeur Technique = 40 pts ; Délais de réalisation = 20 pts ; Avance de 30 % et RG de 5 %, ou 3 % pour TPE/PME.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 12/11/2021 à 12h30.

M2102912

VOTRE MAPA EN LIGNE ?

CONTACTEZ FLORA DURVILLE
POUR PLUS D'INFORMATIONS

06.50.63.38.35

relationclient.pamb@forumeco.com

ABONNEZ-VOUS

Pour 1 an 40€

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

PHARMACIE COFFRAND/ PHARMACIE BOUESOCQUE-JACQUINET

Cession de fonds de commerce

Suivant actes reçus par Maître David MENNETRET, Notaire associé à REIMS (Marne), le 21 juillet 2021 et le 6 octobre 2021. La Société PHARMACIE COFFRAND, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 95.000 €, dont le siège est à POGNY (51240), Centre Commercial des Crayères, identifiée au SIREN sous le numéro 791 319 791 00012 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. A cédé à : La Société PHARMACIE BOUESOCQUE-JACQUINET, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège est à POGNY (51240), Centre Commercial des Crayères Route des Crayères, identifiée au SIREN sous le numéro 902 853 928 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. Un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à POGNY (51240) Centre Commercial des Crayères, Route des Crayères, pour laquelle le cédant est immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et identifiée à l'INSEE sous le numéro 791 319 791. Moyennant le prix de un million sept cent cinquante mille euros (1.750.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels, pour la somme de 1.711.859,00 € et aux éléments corporels, pour la somme de 38.141,00 €. Entrée en jouissance: 1^{er} octobre 2021. Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente, au lieu de situation du fonds vendu : POGNY (51240), Centre Commercial des Crayères, Route des Crayères (et pour la correspondance en l'étude de Maître David MENNETRET, Notaire associé à REIMS -51100, 15 rue Clovis).

Pour insertion.

M2103026

Maître
Sophie POTISEK-BENARD
Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne)
37 avenue de Champagne

«CAFE DU COMMERCE»

Insertion - Cession de Licence IV

Acte de cession du 8 juillet 2021 et acte de dépôt de pièces constatant la réalisation de la condition suspensive du 5 octobre 2021 reçus par Maître Sophie POTISEK-BENARD, notaire à TOURS SUR MARNE, et enregistrés à REIMS le 7 octobre 2021 dossier 2021 966618 réf 5104P04 2021 N 3218. Mme Maria RAMAIOLI-SZOPKA, demeurant à CONDE SUR MARNE (51150), 5 place Jean Siot. A VENDU à M. Arnaud, René MOREAU, viticulteur, célibataire, demeurant à BOUZY (51150), 11 rue de Tauxières, une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de quatrième catégorie dite grande licence accordée par la Mairie de CONDE SUR MARNE, le 13 juin 1989 et utilisée par le cédant pour l'exploitation de son ancien fonds de commerce de café connu sous l'enseigne «CAFE DU COMMERCE» sis à CONDE SUR MARNE (51150), 5 place Jean Siot, pour lequel il était immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 328 505 649, l'activité commerciale dudit fonds ayant cessé à la date du 30 novembre 2018.

Prix de vente : 4.000.00 €.

Autorisation de transfert dans la commune de Bouzy lieu d'exploitation de la licence à compter du 22 juillet 2021.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours suivants la dernière des publications légales prévues par la loi, en l'Etude de Me POTISEK-BENARD, notaire susnommé, ou domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion :
Me POTISEK-BENARD.

M2103115

OFFICE

QUINZE QUARANTE TROIS

NOTAIRES

LE CARNOT

ACTE reçu par Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS (51100), 133 avenue de Laon, le 6 octobre 2021 enregistré à la Recette des Impôts de REIMS NORD, le 12 octobre 2021, dossier 2021 00098480, référence 5104P04 2021 N 03290 contenant :
CESSION DE FONDS DE COMMERCE
CEDANT : DEBUT, société à responsabilité limitée au capital de 7.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 5 rue Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 493 560 213 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

CESSIONNAIRE : LE CARNOT, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 5 rue Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 903 502 045 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

FONDS : Un fonds de commerce de bar-brasserie-débit de boissons sis à REIMS (51100), 5 rue Carnot, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE CARNOT, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le numéro 493 560 213.

PRIX : Deux cent soixante-dix mille Euros (270.000,00 €), soit 246.150,00 € pour les éléments incorporels et 23.850,00 € pour les éléments corporels.

OPPOSITIONS : En l'Etude de Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, dans les 10 jours suivant la publication de la cession au BODACC.

Pour avis : Maître Alexis KUTTENE.
M2103179

GERANCE**FIN DE GERANCE****LEADER PRICE EXPLOITATION/ ALDI REIMS****Fin de location-gérance**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à SAINT MEMMIE (51470), ZAC de Voitreille, Avenue Marc Hamet, consentie par acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, société par actions simplifiée au capital de 169.141.592,20 €, dont le siège social est situé 123 quai Jules Guesde - 94400 VITRY SUR SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI REIMS, société à responsabilité limitée au capital de 10.917.400 €, dont le siège social est situé Zone d'Activité Derrière Moutier, RD 26 - 51390 GUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 501 434 898, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.
M2102924

ESUS BUREAUTIQUE**Début de location-gérance**

Suivant acte sous-seing privé en date à VALENCE du 1^{er} septembre 2021 ;
La société SAS BUREAU SERVICE DISTRIBUTION, SAS au capital de 91.080 € ayant son siège social Rue Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 351 762 125 ;

A donné en location gérance à :
La société ESUS BUREAUTIQUE, SAS au capital de 980.950 € ayant son siège social 514 rue Jean Bertin Pôle 45 - 45770 SARAN, immatriculée au R.C.S. de ORLEANS sous le numéro 337 521 397 ;

Un fonds de commerce de commerce de commerce, d'achat, vente, location, prestation de tous services, de tous matériels bureautiques, reprographie et informatique, conception de logiciels et formation sis et exploité Rue Alberto Santos Dumont - 51100 REIMS et à son établissement secondaire situé sis 1B rue Camille Didier - 08000 VILLERS SEMEUSE pour une durée allant du 01/09/2021 au 31/08/2022, renouvelable par tacite reconduction.
M2103033

CONSTITUTION DE SOCIETE

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

Le Jardin de Sophie**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 octobre 2021 à AMBONNAY (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : Le Jardin de Sophie.

SIEGE : 4 rue du Moulin - 51150 AMBONNAY.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La vente de vins de Champagne à déguster sur place ou à emporter ; vente de produits et accessoires se rapportant à la Champagne ; petite restauration rapide à consommer sur place ou à emporter.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENTE : Mme Sophie DETHUNE, demeurant : 4 rue du Moulin - 51150 AMBONNAY.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La présidente.

M2102663

«GFA DE SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE»**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sabine LOMBART-SZTOR, Notaire à WARMERVILLE, le 8 octobre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GFA DE SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE.

FORME : Groupement Foncier Agricole.

CAPITAL : 1.113.000,00 €, divisé en 1113 parts sociales de 1000 € chacune.

SIEGE : SAINT ETIENNE SUR SUIPPE (51110), 18 rue du Château.

OBJET SOCIAL : Le groupement a pour objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ; et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.

APPORTS EN NATURE : 1.113.000,00 €.

GERANCE : La société a pour gérant sans limitation de durée : Monsieur Olivier PERDRIEU.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

CESSION DE PARTS - AGREMENT : L'agrément de l'acquéreur non associé est donné, soit par l'assemblée générale extraordinaire, soit par le gérant, s'il en a reçu le mandat ou l'autorisation.

Pour avis.

M2102927

GUIAU

DÉNOMINATION : GUIAU.

FORME : SCI.

OBJET : Acquisition, administration et location d'immeubles et terrains.

SIEGE : 5 rue du Blanchon - 51170 MAGNEUX.

CAPITAL : 2.000 €.

DUREE : 99 ans.

GERANTS :

- M. GUIOT Dany et Mme GUIOT Céline, 2 rue d'Eglise - 51140 JONCHERY SUR VESLE ;

- M. HAMIAU Laurent et HAMIAU Christine, 5 rue du Blanchon - 51170 MAGNEUX.

CLAUSES D'AGREMENT : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

R.C.S. REIMS.
M2103008

EVASION VERTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros

Siège social :
Bout de Moncet - 51520 SARRY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARRY (51520) le 5 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : EVASION VERTE.

SIEGE SOCIAL : Bout de Moncet à SARRY (51520).

OBJET SOCIAL :

- L'activité de paysagiste consistant notamment à aménager, rénover et mettre en valeur l'environnement des jardins et des espaces verts ;

- L'activité de jardinage consistant notamment à semer, planter et maintenir les végétaux composant un jardin ou un espace, dans les conditions idéales pour leur développement ;

- Toute activité d'entretien de jardins et d'espaces verts et notamment, la tonte, la taille, le ramassage des feuilles, le fauchage... ;

- Toutes activités accessoires à celles visées ci-dessus, et notamment, l'installation d'arrosage automatique, de clôture, la création et l'entretien d'allées, la maçonnerie paysagère, la création, la rénovation et l'entretien de terrasses de toute nature, de vérandas, l'entretien, l'aménagement et l'implantation de piscines ;

- L'activité de maraîchage consistant notamment en la culture de végétaux à usage alimentaire dans le but de vendre sa production ;

- L'activité de pépiniériste et d'horticulteur.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

GERANT : Monsieur Clément LAHANQUE, demeurant 11 bis Rue Basse à SARRY (51520).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2102940

KHODJA

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

AMOUR SAUVAGE**Avis de constitution**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 septembre 2021, à REIMS. DÉNOMINATION : AMOUR SAUVAGE. FORME : Société par actions simplifiée. SIEGE SOCIAL : 24 rue des Capucins - 51100 REIMS. OBJET : La confection et la vente de sacs et accessoires pour enfants. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 500 € divisé en 500 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. CESSIION D'ACTIONS ET AGREMENT : La cession est libre entre associés. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales. ONT ÉTÉ NOMMÉS : PRÉSIDENT : Monsieur Yannick CLOCHEPIN, 74 rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102942

LINBEL- FOOD**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS le 08 septembre 2021 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LINBEL- FOOD.

SIEGE : 67 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 6.500 €.

OBJET : Restauration rapide - Crêperie.

PRÉSIDENT : Monsieur Abdelaziz ABIAA, demeurant 2 rue Aimée Wilbert - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102970

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX

David PINTEAUX
Notaire

4, Bis, Rue Jacques Monod
B.P. 16 - 51430 TINQUEUX CEDEX - Tél. 03 26 08 28 28 - Fax 03 26 84 02 00
david.pinteaux@notaires.fr - www.notaires-tinqueux.fr

St Dominique 120**Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Pierre LINGAT, Notaire Associé, Membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX», titulaire d'un Office notarial à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, le 11 octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET :

L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

LA DÉNOMINATION SOCIALE EST : St Dominique 120.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : REIMS (51100), 10 rue Robert de Coucy.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXÉ À LA SOMME DE : Un million deux cent mille Euros (1.200.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants sont Mademoiselle Agnès d'HARCOURT, demeurant à REIMS (51100), 10 rue Robert de Coucy ; Monsieur Pierre Marie Antoine Florent d'HARCOURT, ingénieur, demeurant à PARIS 7ÈME ARRONDISSEMENT (75007), 157 rue de l'université.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2103002

AB 49**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AB 49.

SIEGE SOCIAL : 27 rue Fédor Dostoievski - 51100 REIMS (Marne).

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : Monsieur Brahim ACHAKAR, demeurant au 27 rue Fédor Dostoievski - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2102866

SAIVE S

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COMPERTRIX du 28 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : SAIVE S.

SIÈGE SOCIAL : 30 rue Paul Eluard - 51510 COMPERTRIX.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés et groupements français ou étranger ;

L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion et la cession de parts sociales, d'actions, de titres de participation, de placements de tous titres de sociétés et groupements français et étrangers ainsi que de toutes valeurs mobilières apportées à la société ou acquises par elle.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Sébastien SAIVE, demeurant 30 rue Paul Eluard - 51510 COMPERTRIX.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2103011

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

«JLFG IMMOBILIER»

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
BETHENY (Marne), Chemin de Cernay

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 11 octobre 2021, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : JLFG IMMOBILIER.

SIÈGE SOCIAL : Chemin de Cernay à BETHENY (Marne).

OBJET :

1) L'activité de marchand de biens, à savoir :

- L'acquisition, soit par achat, par échange en vue de leur revente ultérieure, en totalité, en partie ou par lot, de tout bien immobilier, la recherche de tous immeubles aptes à la construction ou à la rénovation en vue de leur revente en totalité, en partie ou par lot ;

- La mise en valeur par location, création et organisation de copropriétés, lotissements ou par tout autre moyen ;

- Et plus généralement, toutes opérations relevant de l'activité de marchand de biens ;

2) L'aménagement et le lotissement de tout terrain ;

3) Les transactions de toute nature portant sur des biens immobiliers, à savoir :

- L'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location d'immeubles bâtis, nus ou en meublés ou non-bâti ;

- L'achat, la vente d'actions ou de parts de Sociétés immobilières ou de Sociétés d'habitat participatif donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ;

- L'achat, la vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif social comprend un immeuble ;

- L'achat, la vente de tout terrain ou droit immobilier comprenant le droit de construire ;

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

NOBLISIMEL
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THILLOIS du 30 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NOBLISIMEL
Siège : Avenue du Mont Saint Pierre, Ilôt 4, Parc Commercial de Thillois 51370 CHAMPIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 50.000 €
Objet :

- la vente, l'achat, la distribution de meubles, d'appareils électroménagers, de cuisines et salles de bains intégrées, de tous articles et objets destinés à la décoration ou à l'amélioration de l'habitat,
- l'étude, la pose, le service après-vente se rapportant à l'activité décrite précédemment,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Fabien HERY, demeurant 4 Rue de la Dîme 51390 ROSNAY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2103062

«FAMILLE BONHEUR»
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND, Notaire à EPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, le 12 octobre 2021, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DENOMINATION : «FAMILLE BONHEUR».

FORME : société civile.

CAPITAL SOCIAL : six mille Euros (6.000,00 €) divisé en 600 parts de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 600, constituée entièrement d'apports en numéraire libérés.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 131 avenue Jean Jaurès.

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GERANCE : Monsieur Chengxian XU, demeurant à REIMS (51100), 131 avenue Jean Jaurès.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés.

Pour avis.

Maître Romain BRIAND.
M2103063

SARL PEGAZE

Aux termes d'un ASSP en date du 15/10/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SARL PEGAZE.

SIGLE : SARL PEGAZE.

OBJET SOCIAL : Acquisition, transformation, mise en valeur, construction, aménagement, administration, location de bien immobiliers.

SIEGE SOCIAL : 6 rue de Macon - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.206 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

COGERANCE : Monsieur JOB Louis, demeurant 6 rue de Macon - 51100 REIMS, et Madame JOB Amélie, demeurant 6 rue de Macon - 51100 REIMS.

Louis JOB.

M2103065



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

55 rue chanzy
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 12 octobre 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière, qui sera immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE, dénommée «55 rue Chanzy», au capital de 1.000 €, ayant pour objet :

- L'acquisition par tous moyens, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers, de parts ou d'actions de toutes sociétés immobilières ou à prépondérance immobilière dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction d'échange ou d'apport en société ;
- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ;
- L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange, d'apport ou autrement ;

Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres suretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Son siège social est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 13 Rue Hippolyte Fontaine.

Son gérant est Monsieur DIAS Paulo, demeurant 13 Rue Hippolyte Fontaine CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

AGREMENT DES CESSIONNAIRES : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession, même à un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, doit faire l'objet d'un agrément par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis : Le gérant.

M2102989

Etude de
Maître Jérôme PERTIN
Notaire à AVIZE (Marne)
7 rempart du Midi

SCI VITICOLE SAINT VINCENT LES AVATS DU LEVANT
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la Société d'Exercice à Responsabilité Limitée dénommée Jérôme PERTIN, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7, Rempart du Midi, le 12 octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

DENOMINATION : SCI VITICOLE SAINT VINCENT LES AVATS DU LEVANT.

SIEGE SOCIAL : FEREBRIANGES (51270), 48 Grande rue.

DUREE : quatre-vingt-dix-neuf années

APPORTS EN NUMERAIRE : Cent Euros (100,00 €).

APPORTS EN NATURE : un million quatorze mille Euros (1.014.000,00 €).

Le montant total des apports s'élève à un million quatorze mille cent Euros (1.014.100,00 €), somme égale au montant du capital social.

CESSION DES PARTS : Les parts sont librement cessibles dans les seules hypothèses suivantes :

- cession par Monsieur Adrien BERGERE associé fondateur,
- cession à des descendants en ligne directe ;
- cession à des parents jusqu'au 4° degré inclus ;
- cession entre associés dans la limite de 49% du capital social.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le premier gérant est : Monsieur Adrien BERGERE

La durée de ses fonctions est illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis : Le Notaire.

M2103067



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

ALFA

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 11 octobre 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de REIMS, de la société ALFA, SAS au capital de 6.200.002 €, dont le siège social est 17 rue Nazaire Franquet - 51100 REIMS. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placements, titres de toutes sociétés ou groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; la réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.

Le président est M. Alexandre COCCO, demeurant 17 rue Nazaire Franquet - 51100 REIMS.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant au moins 50 % du capital social.

M2103075

Grégoire & Associés -
Cabinet d'expertise
comptable
16 rue Gabriel Voisin 51688 Reims

Sci de la rue de Pargny

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : Sci de la rue de Pargny.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue de Pargny - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un immeuble sis 18 rue de Pargny à REIMS (51100), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Maxime Delpech, 23 rue de Salzbourg - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

R.C.S. REIMS.

M2103028

DAFF
Avis de constitution

DAFF SAS au capital de 1.000 €, siège social : 12 rue Haguenon - 51420 WITRY LES REIMS. Aux termes d'un acte SSP en date à WITRY LES REIMS (Marne) du 28 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : DAFF.

SIÈGE : 12 rue Haguenon - 51420 WITRY LES REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €. OBJET : - La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet et leur activité ; - La gestion et la mise en valeur de cette participation ; - Toutes prestations de services de management et de contrôle stratégique au bénéfice de la société ; - La gestion de titres de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Antony GIUDICE, demeurant 12 rue Haguenon - 51420 WITRY LES REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président .

M2103036



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

ELLISI
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THILLOIS du 30 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ELLISI
Siège : Avenue du Mont Saint Pierre, Ilôt 4, Parc Commercial de Thillois - 51370 CHAMPIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 50.000 €.
Objet :

- l'achat et la vente de meubles, de tous objets meublants et d'accessoires de décoration ainsi que de tous matériels et articles pour l'habitation,
- l'étude, la livraison, l'installation et le service après-vente se rapportant à l'activité décrite précédemment,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Fabien HERY, demeurant 4 Rue de la Dîme - 51390 ROSNAY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2103061



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

SFV

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 12/11/2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société SFV, société civile au capital de 538.731 €, dont le siège social est à NANTEUIL LA FORET (51480) 435 rue de Bré. La société a pour objet : l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Gérant : M. Anthony VALETTE demeurant à NANTEUIL LA FORET (51480) 435 rue de Bré.

Transmission des parts : Consentement à hauteur de 50 % du capital.

M2103086

SCT MENOU

Par acte sous seing privé du 9 octobre 2021, il a été constitué une SAS à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCT MENOU.

OBJET SOCIAL : Contrôle périodique de tous types de véhicules avec la délivrance d'un certificat.

Au capital de 5.000 €.

MODE DE CESSION DE PARTS SOCIALES : les actions sont librement négociables.

SIEGE SOCIAL : ZAC LES ACCRUES - 51800 SAINTE MENEHOULD.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

PRÉSIDENT : M. Sébastien CAZENEUVE, demeurant 13 rue du Stade - 02840 ATHIES SOUS LAON.

Pour avis.

M2103158



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

SCAP

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 12/11/2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société SCAP, société civile au capital de 430.953 €, dont le siège social est à OLIZY (51700) 1 rue des Vignes. La société a pour objet : l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Gérant : M. Alexandre PINHEIRO MOREIRA demeurant à OLIZY (51700) 1 rue des Vignes.

Transmission des parts : Consentement à hauteur de 50 % du capital.

M2103101

SAS B&A PRO

Siège social :
13 A chemin de la Couture
51110 POMACLE
au capital de 2.000 Euros

L'an deux mille vingt et un le treize octobre, suivant acte sous seing privé, les associés de la SAS B&A PRO ont décidés : La création de la SAS B&A PRO.

OBJET : L'activité de peinture, décoration et revêtement de sol.

Y compris la création achat exploitation de fonds de commerce se rapportant à l'objet social.

DENOMINATION : B&A PRO.

SIEGE SOCIAL : 13 A Chemin de la Couture - 51110 POMACLE.

CLOTURE : le 31 décembre.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € en numéraire.

PRESIDENT : M. PEREIRA Anthony, né le 05/12/1984 à REIMS, célibataire demeurant 13 A Chemin de la Couture - 51110 POMACLE.

DIRECTEUR GENERAL : M. Dzhavatkhanov Batyr, né le 02/10/1981 à LENINAOLUL - Russie, Marié demeurant 11 Esp René Bride - 51100 REIMS.

Greffé d'immatriculation : R.C.S. REIMS.

La présidence.

M2103071

ITALIAN PARK

Par acte SSP du 09/10/2021, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ITALIAN PARK

Objet social : La société a pour objet en France et dans tous pays : - la création, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, l'organisation, l'exploitation, soit directe, soit indirecte, par baux avec ou sans promesse de vente, gérance intéressée ou non ou de toute autre manière, ainsi que la vente de tous établissements et de toutes maisons ayant pour objet l'achat, la réparation, la location et la vente de cycles, cyclomoteurs, motos, scooters, véhicules automobiles, quads et généralement tout ce qui se rattache à cet objet, financements compris, ainsi que l'achat et la vente de pièces détachées et accessoires. Pour réaliser cet objet, la société pourra : - Agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet. - Faire toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Siège social : 72 rue Ponsardin 51100 REIMS.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Reims.

Au capital de : 15 000 €. Gérance : M. PIERSON Benjamin demeurant 72 rue Ponsardin 51100 REIMS.

M2103073



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

MALYANE VTC
Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 octobre 2021, à REIMS.

DÉNOMINATION : MALYANE VTC.

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 2 rue Guillaume Apollinaire - 51100 REIMS.

OBJET : Les services de voitures de Transport avec Chauffeur.

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

GÉRANT : Monsieur Mehres MALYANE, demeurant 2 rue Guillaume Apollinaire - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2103163

H.Y TAXI
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS en date du 08/10/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : H.Y TAXI.

SIGLE : H.Y TAXY.

SIEGE SOCIAL : 74 rue d'Estienne d'Orves - REIMS (Marne).

OBJET : Activité de transport de personnes par taxi, messagerie, le transport personnalisé et adapté pour personnes à mobilité réduite, le transport de malades assis, le transport scolaire, la location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeurs et de licence de taxi.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : Yonèes LARHOULI, demeurant 74 rue d'Estienne d'Orves - REIMS (Marne).

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

M2103104

TONNELLERIE PICCOLI

DENOMINATION : TONNELLERIE PICCOLI.

FORME : EURL.

OBJET : Tonnerrie.

SIEGE : 26 rue du 28 Aout 1944 - 51130 BLANCS COTEAUX.

CAPITAL : 1.000 €.

DUREE : 99 ans.

GERANT : PICCOLI Quentin, 26 rue du 28 Aout 1944 - 51130 BLANCS COTEAUX.

R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2103091

SAS «CHATELAIN ENVIRONNEMENT»
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 08/10/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «CHATELAIN ENVIRONNEMENT».

CAPITAL : 5.000 €.

SIEGE : La Pierre Qui Tourne - 51480 OEUILLY.

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Recyclage de matériaux issus des déchets du BTP ;
- Broyage, concassage de déchets de bâtiments.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un tiers étranger à la société, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

PRESIDENT : M. Emilien CHATELAIN, demeurant Chemin de la Croix Jouart - 51700 LEUVRIGNY.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2102905

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SARL «ALEA Plomberie»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/10/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : «ALEA Plomberie», SIEGE SOCIAL : 50 rue du 151^{ème} RI - 51110 AUMENANECOURT.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Activité de plomberie, chauffage.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 € divisé en 500 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GERANCE : M. Benoît RAILLARD, demeurant 50 rue du 151^{ème} RI - 51110 AUMENANECOURT nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

PETRO-EST

Par acte sous seing privé en date du 05/10/2021 à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : PETRO-EST. FORME : SAS à capital variable.

CAPITAL SOCIAL : Capital variable ne pouvant être inférieur à 36.000 €.

SIÈGE : Zone Industrielle, Rue du Moulin - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE.

OBJET : Commerce au détail de tous produits combustibles (essence, fuel, bois de chauffage, Gpl...) ; Lavage de véhicules, à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels ; achat, stockage, vente et livraison desdits produits combustibles ;

Création, achat, prise à bail de tout immeuble ou établissement à usage de «stations-services», acquisition de la propriété et/ou jouissance de tout moyen de transport. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

PRESIDENT : GREVIN DISTRIBUTION, SAS au capital de 38.500 €, Route de Paris - 89700 TONNERRE, R.C.S. AUXERRE 434 305 827. DIRECTEUR GENERAL : VOUIZIERSDISTRIBUTION, SAS au capital de 39.000 €, Z.I. rue du Blanc Mont - 08400 VOUIZIER, R.C.S. SEDAN 321 850 836. COMMISSAIRE AUX COMPTES : Cabinet VDB ET ASSOCIES, SAS au capital de 250.000 €, 15 avenue Paul Claudel - 80480 DURY, R.C.S. AMIENS 581 720 729. CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé est titulaire d'une voix, quel que soit le nombre d'actions détenues par lui. AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément donné par le conseil d'administration. La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2103118

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2103113

MON ANIMAL ADORÉ

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé établi à EPERNAY en date du 12 octobre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MON ANIMAL ADORÉ.

SIEGE SOCIAL : 7 rue du Colonel Pierre Servagnat - 51200 EPERNAY.

OBJET : La promotion et la commercialisation de tous produits vétérinaires se rapportant à la santé et au bien-être animal.

Le négoce sous toutes ses formes de tous matériels et produits se rapportant aux domaines précités.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés.

PRESIDENT : Madame Stéphanie SIMARD, demeurant 6 rue Eugène Mercier - 51200 EPERNAY.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103153

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

LAK

Aux termes d'un acte en date du 13/10/2021 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LAK.

OBJET SOCIAL : Plomberie, chauffage et sanitaire, installation et entretien de VMC, divers travaux de finition, flocage.

SIEGE SOCIAL : 77 rue Emile Zola - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRESIDENT : LACKHAL Mohamed, demeurant 77 rue Emile Zola - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.

CLAUDE D'AGREMENT : Cessions d'actions par l'associé unique sous livres. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2103156

FIERR

Société par actions simplifiée
Capital : 11.000 Euros
Siège social :
119 rue de Vesle - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 838 150 662

Du procès-verbal de l'assemblée des associés en date du 9 septembre 2021 Il résulte :

- la modification de l'objet social qui devient : Customisation, Achat, vente, entretien personnalisation de chaussures et prêt à porter, pressing, blanchisserie.

La modification de la dénomination sociale qui devient : FIERR.

En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

La nomination en qualité de directeur général de Monsieur FLORIAN LABILLOIS né le 8 octobre 1991 à REIMS et demeurant 1 rue Saint Louis - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les modifications seront effectuées au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président. M2101703

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS

Tél. +33 (0)3 26 87 71 71

departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr

www.notaires-clovis-reims.fr

SCI MEDICALE BOULINGRIN REPUBLIQUE

Société civile
au capital de 3.000 Euros

Siège social :
2 bis boulevard Jules César
51100 REIMS

539 217 893 R.C.S. Reims

Suivant délibération du 8 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte du décès de Monsieur Bernard GONZALEZ, cogérant intervenu le 5 avril 2020. Messieurs Eric BARRE et Guéric MASSE assumeront seuls les fonctions de cogérants.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : M2102945

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«SECILOG»

L'assemblée générale de la société «SECILOG» société à responsabilité au capital 15.244,89 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 378 744 684, dont le siège social est à TINQUEUX (51430), 17 rue Joseph Cugno, en date du 8 octobre 2021, a décidé :

- La transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 8 octobre 2021. Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société, son siège, son objet, et sa durée ; Le mandat du commissaire aux comptes titulaire se poursuit jusqu'à son terme.
- La nomination de M. Pierre BOURGEAIS, en qualité de président.

Cette transformation entraîne les modifications suivantes :

MENTIONS ANCIENNES :
FORME : SARL.
GÉRANT : M. Pierre BOURGEAIS.
MENTIONS NOUVELLES :
FORME : Société par actions simplifiée.
PRÉSIDENT : M. Pierre BOURGEAIS.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.



SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE DES
INDES**

Société civile immobilière
au capital de 60.800 Euros

Siège social :
35 rue de la Tour
51300 VITRY LE FRANCOIS
318 850 823

R.C.S. Châlons en Champagne

**Avis de fin de mandat du
cogérant**

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la fin du mandat de cogérant de Monsieur Jean-Marie GODDE à la suite de son décès intervenu le 27 juin 2021, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.



Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SPARKLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
14 rue de Verdun - 51220 LOIVRE
880 440 664 R.C.S. Reims

Transfert de siège

Aux termes d'une délibération en date du 13/10/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 14 rue de Verdun - 51220 LOIVRE, au 4 allée Santos Dumont - Bâtiment C1 - 51100 REIMS, à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2103127



Office Notarial Porte du Pont
SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

GFA DE VIGNERET

Société civile
au capital de 106.409,41 Euros

Siège social :
1 place Herment - 51300 BASSU
R.C.S. Châlons en Champagne
412 115 321

**Avis de modifications des
statuts**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 septembre 2021, les associés du GFA DE VIGNERET, ont décidé : De transférer le siège social à compter du 23 septembre 2021 à BASSU (51300), 12 rue Saint Mange.

Mention en sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour insertion,
Me Etienne GUERDER, Notaire.



Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**ANTHOCYANE
AUTO MOTO**

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros

Siège social :
1 rue des Verriats
51500 CHAMPFLEURY
877 693 804 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, l'assemblée générale a nommé pour une durée illimitée en qualité de nouveau gérant M. François POREAUX, demeurant 1 rue des Verriats - 51500 CHAMPFLEURY en remplacement de M. Armand POREAUX, gérant démissionnaire.

GÉRANCE
ANCIENNE MENTION : M. Armand POREAUX.
NOUVELLE MENTION : M. François POREAUX.

Pour avis.

M2103159

**REIMS
CHAMPAGNE AUTO**

REIMS CHAMPAGNE AUTO, SAS au capital de 524.480 €, siège social 9 rue Léna Bernstein, ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS, 333 203 701 R.C.S. REIMS. Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 30 septembre 2021, l'associée unique a :

- décidé de réduire le capital social d'une somme de 360.580,00 € pour le porter de 524.480,00 à 163.900,00 € ;
- décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 399.925,00 € pour le porter de 163.900,00 à 563.825,00 €, par apport en numéraire. L'article 08 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 524.480,00 €. NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 563.825,00 €. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

**K.V.Electricité
Industrielle**

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros

Siège social :
1 rue Henri Moissan
ZAE de la Haute Voie
51300 LOISY SUR MARNE
452 541 477
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 27 septembre 2021, il résulte que les mandats de la société AUDIT EXPERTISE ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, et de la société SOFRAC, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveaux commissaires aux comptes.

Pour avis : Le président.

M2102951



PROMÉTHIUM
avocat

Cédric ALTMEYER - Avocat
11 avenue Anatole France
54000 NANCY
contact@promethium-avocat.fr

GBF INVEST

GBF INVEST, SARL au capital de 107.100 €, siège social : 55 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL, R.C.S. REIMS 893 503 102. L'assemblée générale extraordinaire du 11/10/2021 a décidé d'étendre l'objet social à la réalisation de prestations informatiques en matière de cryptomonnaie et accessoirement toutes prestations informatiques et toutes prestations logistiques liées à l'informatique. Le reste de l'article demeure inchangé. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La gérance.



SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE DES
INDES**

Société civile immobilière
au capital de 60.800 Euros

Siège social :
2 rue des Indes - 51300 BLACY
318 850 823
R.C.S. Châlons en Champagne

**Avis de transfert de siège
social**

Aux termes des décisions de la gérance en date du 31 mai 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 2 rue des Indes à BLACY (51300) au 35 rue de la Tour à VITRY LE FRANCOIS (51300), et ce, à compter du 1^{er} mai 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2102944

3A CONSEIL NRJ

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros

Siège social : 11 rue Grande Étape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
792 661 712 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 octobre 2021 :

La collectivité des associés de la société 3 CONSEIL NRJ a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01 octobre 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 1 000 parts sociales, de 20 euros chacune.
- Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 1 000 actions, de 20 euros chacune entièrement libérées.

Forme

- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

- Anciennes mentions :
M ARNAUD ADAM gérant 7 boulevard Emile Zola - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
- Nouvelles mentions :
Président :
M ARNAUD ADAM , demeurant 7 boulevard Emile Zola - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toute cession d'actions fera l'objet d'un agrément

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis.

M2103093



**OFFICE NOTARIAL
DE LA PAIX**

SCI SABA

**Changement de siège -
Nomination d'un nouveau
gérant**

Société dénommée SCI SABA, société civile immobilière au capital de 218.000,00 €, ayant son siège social à WARMERVILLE (51110), 12 rue des Censes, identifiée au SIREN sous le numéro 828 176 057 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de REIMS.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 28/09/2021 les associés :

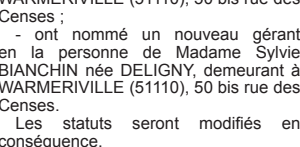
- ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social à WARMERVILLE (51110), 50 bis rue des Censes ;
- ont nommé un nouveau gérant en la personne de Madame Sylvie BIANCHIN née DELIGNY, demeurant à WARMERVILLE (51110), 50 bis rue des Censes.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Me Guillaume MOREL.

M2103171



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

FILOMA

SARL au capital de 638.105,78 Euros

Siège social :
2 rue du Châtelet - 51100 REIMS
404 218 984 R.C.S. Reims

Par décisions du 30/06/2021, l'associé unique a :

- Augmenté le capital de 459 999,61 € pour porter à 1.098.105,39 € ;
- Réduit le capital de 1.088 119,98 € pour le ramener à 9.985,41 €.

A la suite de la réalisation de l'augmentation et de la réduction de capital, les capitaux propres se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2103123

DACO

Avis de transformation

DACO, SARL transformée en SAS, capital 2.000 €, siège social à BEZANNES (51430), 7 rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires REIMSBEZANNES, 848 420 022 R.C.S. REIMS. Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal du 31/05/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2.000 €. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Peter SCHLIESSER. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par M. Peter SCHLIESSER demeurant à CRESPIN (59154), 44 rue Butor, en qualité de président.

Pour avis.

M2103116

LOREMAB

SAS au capital de 7.500 Euros

Siège social :
2 avenue Léon Gambetta
92120 MONTROUGE
480 770 288 R.C.S. de Nanterre

M2103005

GIRARDIN 2

Société civile Immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
1 bis allée Paul Doumer
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
835 178 609
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition et de gestion de participation financière dans des sociétés et à la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'acquisition et à la gestion de participations financières dans des sociétés pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, mais aussi l'article 1 des statuts relatif à la forme de la société en remplaçant l'expression «société civile immobilière» par l'expression «société civile» et l'article 3 des statuts relatif à la dénomination sociale en remplaçant l'expression «société civile immobilière» par l'expression «société civile».

Cette modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2103181



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

M2T39

Société à responsabilité limitée
en cours de formation

Siège social :
REIMS (51100), 92 rue Ponsardin

M2103007



Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

NEON GRAPHIC'S

Société à responsabilité limitée
au capital de 27.000 Euros

Siège social :
9 rue Louise Michel - 51100 REIMS
399 620 004 R.C.S. Reims

Modification de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 03/09/2021, l'associée unique a nommé pour une durée illimitée et à compter du 24/09/2021 en qualité de nouveau gérant M. David KISCH, demeurant 1 Hautes Rives - 02160 MAIZY et M. Christophe PRUD'HON, demeurant 7 rue de la Croix des Arbres - 08130 SUZANNE, en remplacement de M. Damien MEURICE, gérant démissionnaire.

GÉRANCE
ANCIENNE MENTION : M. Damien MEURICE.
NOUVELLE MENTION : M. David KISCH et M. Christophe PRUD'HON.

Pour avis.

M2103133

**ARTOPIA
SERVICES**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 3.000 Euros

Siège social :
Rue Charles Marie Revel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ
481 834 331
R.C.S. Chalons en Champagne

Avis est donné du changement de représentant permanent de la personne morale présidente à savoir la société ARTOPIA, SAS sise 4-6 rue des Tonneliers - 51350 CORMONTREUIL et immatriculée sous le numéro 383 077 187 R.C.S. REIMS, qui a désigné à compter du 30 août 2021 M. Nicolas TILQUIN, domicilié 14 rue du Capitaine Ferber - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, en remplacement de M. COUILLIET Ludovic.

Mention sera portée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2103165



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

**«LES SŒURS DE
L'ENFANT JESUS»**

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
48 rue du Général Leclerc
51140 CHENAY
R.C.S. Reims 899 051 007

Aux termes d'un procès-verbal en date du 15 octobre 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la «LES SŒURS DE L'ENFANT JESUS», a décidé de modifier la dénomination sociale, laquelle devient «LE PARC» et corrélativement de modifier l'article 2 des statuts sociaux.

Le dépôt desdites modifications sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2103211



Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**PHARMACIE
PERLOT**

Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée
de Pharmaciens d'Officine
au capital de 10.000 Euros

Siège social :
116 rue du Général De Gaulle
10000 TROYES
832 939 532 R.C.S. Troyes

Transfert de siège social

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/07/2021 et aux termes d'une décision de la gérance en date du 14/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 116 rue du Général De Gaulle - 10000 TROYES au Résidence Passioneo, 180 Rue Raymond Mathieu - 51430 BEZANNES à compter du 02/11/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le n°832 939 532 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

GÉRANCE : Mme Caroline PERLOT, demeurant 31 rue du Docteur Thomas - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2103223

**SCEV «Champagne
HENIN-DELOUVIN»**

Capital social : 22.500 Euros

Siège social :
22 Quai du Port
51160 AY-CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 384 921 110

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2021, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 01/10/2021 : Retrait de Monsieur Jacky HENIN, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2103074

**SOREAU VIGNIER
ET FILS SAS**

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social :
445 rue de la Libération - 51530 CRAMANT
851 641 282 R.C.S. Reims

- Du procès-verbal de AGE du 15/07/2021 ;
- Du certificat délivré le 24/08/2021 par le commissaire aux comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société ;
- Du procès-verbal de la délibération du président du 01/09/2021 constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 100.000 € par émission de 100.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1.000 € à 101.000 €.

Modifications au R.C.S. de REIMS.

M2103183

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

HEALTHTECH. FINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
9 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS
883 111 262 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions collectives des associés du 12 octobre 2021, il a été décidé les modifications suivantes :
PRESIDENT :
ANCIENNE MENTION : M. Laurent LOLEUP.
NOUVELLE MENTION : M. Sylvain BERTRAND.
DIRECTEUR GENERAL :
ANCIENNE MENTION : M. Sylvain BERTRAND.
NOUVELLE MENTION : Néant.
Perte de la moitié des capitaux propres : Il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

M2103196

bac | **boileau**
avocats conseils

SCP DE VETERINAIRES FELLER - PIETREMENT

Société civile professionnelle de vétérinaires
au capital de 151.000 euros
Siège social :
51 C avenue du 29 Août 1944
51430 TINQUEUX
791 052 590 R.C.S. Reims

Suivant les décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 Octobre 2021, il a été décidé de :

- Prendre acte de la démission de Madame Véronique FELLER de ses fonctions de co-gérante de la société à effet au 15/10/2021 ;

- Réduire le capital social de 75.500 euros, pour le ramener de 151.000 € à 75.500 €, par l'annulation de 3.775 parts sociales de 20 € de valeur nominale chacune et de modifier en conséquence l'article 8 «capital social» des statuts.

ANCIENNE MENTION : le capital social s'élève à cent cinquante et un mille euros (151.000 €).

NOUVELLE MENTION : le capital social s'élève à soixante quinze mille cinq cents euros (75.500 €).

- Modifier la dénomination sociale ainsi qu'il suit et de modifier en conséquence, l'article 3 «Dénomination sociale» des statuts :

ANCIENNE MENTION : la société a pour dénomination sociale SCP DE VETERINAIRES FELLER - PIETREMENT.

NOUVELLE MENTION : la société a pour dénomination sociale SCP DE VETERINAIRES Héloïse PIETREMENT.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2103210

HUJUDIS

HUJUDIS, SAS au capital de 40.000 €, siège : SAINT BRICE COURCELLES 51370, La Croix Maurennienne, R.C.S. REIMS 830 139 010. Aux termes de l'AG du 23/09/2021, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant le CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES, S.A. à directeur et conseil de surveillance au capital de 293.160 €, siège : CANNES 06400, 27 bd Général Vautrin, R.C.S. CANNES 697 121 408, pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Philippe FAUCHILLE, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire. Mention au R.C.S. de REIMS.
M2103016

OPTION TRANSPORT

EURL au capital de 3.700 euros
Siège social :
17 rue Croix l'Abbesse
51370 SAINT BRICE COURCELLES
R.C.S. Reims 844 007 211 000 23

L'assemblée générale extraordinaire du 13/10/2021 a décidé à compter du 14/10/2021 d'augmenter le capital social de 2.000 € en le portant de 3.700 € à 5.700 €. Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2103105

Grégoire & Associés
- **Cabinet expertise comptable**
16 rue Gabriel Voisin - 51688 REIMS

ROMMI

SAS au capital de 1.000 euros
5 rue Coquillard - 51100 REIMS
844 075 200 R.C.S. Reims

Aux termes du PV du 28/09/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 11 rue Brulart - 51100 REIMS, à compter de ce jour.

L'article 3 des statuts a été modifié.
M2103021

SASU DANS LES VIGNES

Forme : SAS
Siège social :
20 rue du Sourd - 51500 CHAMERY
812 353 936 R.C.S. de Reims

Capital social

Aux termes d'une décision en date du 4 octobre 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1.000 € à 200.000 €.

Modifications des articles 7 et 8 des statuts.

Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2103147

SAVINOISE

SAVINOISE, société civile au capital de 2.000 €, siège social : 41 allée Du Buisson Sarrazin - 51450 BETHENY, 498 354 554 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 41 allée Du Buisson Sarrazin - 51450 BETHENY au Le Villard - 05160 REALLON à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 498 354 554 R.C.S. REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de G.A.P.

Pour avis.

M2103174

S.C.I DE L'EMERAUDE

Société civile immobilière
au capital de 1.500 euros
Siège social :
52 et 54 route de Bétheny
51450 BETHENY
408 648 038 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 52 et 54 route de Bétheny - 51450 BETHENY à Le Villard - 05160 REALLON à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 408 648 038 R.C.S. REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de G.A.P.

Pour avis.

M2103186

SASU DANS LES VIGNES

Forme : SAS
Siège social :
20 rue du Sourd - 51500 CHAMERY
812 353 936 R.C.S. de Reims

Capital social

Aux termes d'une décision en date du 4 octobre 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1.000 € à 200.000 €.

Modifications des articles 7 et 8 des statuts.

Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2103195

SUCCESSION**VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 30/03/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BUZY divorcée BERAT Evelynne, Jeanne décédée le 19/06/2019 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808077089. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2102965

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme CROVILLE Solange, Léone décédée le 05/02/2019 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808072285/RDSR.
M2103066

CONVOCAION**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NATUP**

Société coopérative agricole
à capital variable
Agréée sous le n° 11335
Siège social :
16 rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
R.C.S. Rouen 775 701 097

Convocation aux assemblées de section, aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières et aux assemblées générales des groupes spécialisés bovins, ovins et légumes

Les Associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Information des Associés sur le fonctionnement de la coopérative au cours de l'exercice 2020/2021 et discussion des questions portées à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières, savoir :

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2020 ;

- Rapport du conseil d'administration aux associés sur la gestion de la coopérative et sur la gestion du groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;

- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions soumises à autorisation préalable ;

- Examen, approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus aux administrateurs ;

Affectation des résultats de l'exercice ;
- Affectation en réserves des sommes inscrites en compte de créances ;

- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration ;

- Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice ;

- Approbation de l'allocation globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des administrateurs ;

- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs ;

- Approbation des conventions passées entre les administrateurs, certains associés et la coopérative ;

- Approbation des décisions prises par les assemblées des groupes spécialisés bovins, ovins et légumes ;

- Questions diverses et résolutions.

Assemblée Générale Extraordinaire
- Modification de l'article 8 des statuts de la coopérative ;

- Modification des règlements intérieurs de la coopérative ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2) Election des délégués de section aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières :

Ces assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :

- Section NORD : le vendredi 19 novembre 2021 à 9 heures à HAUDRICOURT (76390), La Mare au Bois, Rue de la Mare au Bois ;

- Section EST : le mardi 16 novembre 2021 à 9 heures à ANET (28260), Le Dianetum, Chemin des Cordeliers ;

- Section SUD : le mardi 9 novembre 2021 à 9 heures à CONCHES EN OUCHE (27190), Salle de spectacle, 14 rue Jacques Villon ;

- Section OUEST : le mercredi 10 novembre 2021 à 9 heures à YERVILLE (76760), La Grange d'Auzouville l'Esneval ;

- Associés non coopérateurs (ANC) : le vendredi 5 novembre 2021 à 9 heures au siège social à MONT SAINT AIGNAN (76130), 16 rue Georges Charpak.

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières des délégués élus par les assemblées de section se tiendront au ZENITH, 44 avenue des Canadiens au GRAND QUEVILLY (76120), le mardi 7 décembre 2021 à 10 heures sur l'ordre du jour prévu ci-dessus pour les assemblées de section au point 1.

Les Associés auront la faculté de prendre connaissance, à partir du 15^{ème} jour précédant chaque assemblée de section au siège social de la coopérative ou au centre administratif de leur région du rapport du conseil

d'administration aux associés, des rapports des commissaires aux comptes, du document prévu au III de l'article L 521-3-1 du code rural et de la pêche maritime, des comptes annuels, des comptes consolidés, du rapport sur la gestion du groupe, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, du texte des résolutions proposées aux assemblées, des projets de modification des statuts et des règlements intérieurs, et plus généralement de tous documents juridiques légalement dus.

Par ailleurs, les associés membres de la Section Bovine, de la Section Ovine et de la Section Légumes de la coopérative sont convoqués à l'assemblée annuelle de leur groupe spécialisé qui se tiendra :

- Assemblée du groupe spécialisé Bovins : le mercredi 17 novembre 2021 à 12 heures 30 au Château de BOIS-HIMONT - E.S.A.T. ARCAUX situé à BOIS HIMONT (76190), 564 route du Château ;

- Assemblée du groupe spécialisé Ovins : le mercredi 17 novembre 2021 à 12 heures 30 au Château de BOIS HIMONT - E.S.A.T. ARCAUX situé à BOIS HIMONT (76190), 564 route du Château ;

- Assemblée du groupe spécialisé Légumes : le mercredi 10 novembre 2021 à 12 heures 30 à la Grange d'Auzouville l'Esneval située à YERVILLE (76760).

Le conseil d'administration.
M2103173

VIVESCIA

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social :
REIMS (51100), 2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à REIMS (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

SECTION - DATE - HORAIRE - SALLE

- CONSULTATION DOCUMENTS / POLE DE SECTION

DORMANS - Lundi 8 novembre 2021

16H00 - Salle Meunier de MAREUIL LE PORT - DORMANS

MAZAGRAN - Mercredi 10 novembre 2021

15 H00 - Salle des Fêtes de VOULZIERS - ATTIGNY

SEINE BRIE CHAMPAGNE - Vendredi 12 novembre 2021

15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE

- MOUY SUR SEINE

CHAMPAGNE VAL DE SEINE - Vendredi 12 novembre 2021

15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - CHATRES

FERE VERTUS - Lundi 15 novembre 2021

15H30 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERE CHAMPENOISE

NORD ARDENNES - Mercredi 17 novembre 2021

10H00 - Salle Polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE

SUIPPES VALMY - Lundi 22 novembre 2021

14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - VALMY

CHALONS VALLEE DE MARNE - Lundi 22 novembre 2021

14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - MARSON

REVIGNY SOMME YEVRE - Lundi 22 novembre 2021

14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - REVIGNY SUR ORNAIN

REIMS - Mardi 23 novembre 2021

15H00 - Centre de Conférences de TAISSY - DONTRIEN

OTHE ET CHAOURCOIS - Mercredi 24 novembre 2021

14H30 - Salle des Fêtes de ST-JEAN-DE-BONNEVAL - RONCENAY

BARROIS - Vendredi 26 novembre 2021

10H00 - Salle des Fêtes de GONDRECOURT - GONDRECOURT -LE-CHATEAU

RETHEL - Lundi 29 novembre 2021

15H00 - Salle l'Atmosphère de RETHEL - ACY ROMANCE

VITRY PERTHOIS - Mardi 30 novembre 2021

14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - VITRY MAROLLES

COUPPET ST OUEN - Mardi 30 novembre 2021

14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - COOLUS

CHAMPICARDE - Mercredi 1^{er} décembre 2021

15H00 - Espace culturel du Parc de SISONNE - CONDE SUR SUIPPE

LACS ET BRIENNOIS - Jeudi 2 décembre 2021

09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - BRIENNE LE CHATEAU

COTE DES BAR - Jeudi 2 décembre 2021

09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - SAINT PARRIS LES VAUDES

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2021, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les

documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;

- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;

- Présentation du Document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM ;

- Approbation desdits comptes annuels et consolidés, ainsi que des conventions réglementées ;

- Affectation du résultat ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Ratification de la cooptation de la SCEA DU TULPIER, représentée par M. Eric CHARLE en qualité d'Administrateur

- Associé Coopérateur ;

- Ratification de la cooptation de la SARL de la HATE AUX FOURNIERS, représentée par M. Jacky GOUBAULT en qualité d'Administrateur

- Associé Coopérateur ;

- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration ;

- Constatation du non-renouvellement des Administrateurs sortants ;

- Nomination d'un nouvel Administrateur - Associé Coopérateur ;

- Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs ;

- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital social ;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs

III. Election des Conseillers de Section

IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE ANNUELLE

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mercredi 08 décembre 2021 à 10h00 au Capitole de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 68 avenue du Président Roosevelt.

Ordre du jour :

Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour Avis :

Le Conseil d'Administration.
M2103199

SeVeal Union

Union de coopératives agricoles
à capital variable
Siège social :
12 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
495 082 083 R.C.S. Reims
agrément n°10024

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 novembre 2021

Les délégués des associés coopérateurs sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mercredi 3 novembre 2021, à 14h00, au Best Western - Hôtel de La Paix - 9 rue Buiette à REIMS (51), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice 2020/2021 ;

- Présentation des comptes sociaux au 30 juin 2021 ;

- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;

- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs ;

Affectation des résultats de l'exercice ;

- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration ;

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;

- Constatation de la variation du capital souscrit ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés coopérateur sont informés qu'ils ont la possibilité, à partir du Mardi 19 octobre 2021, de prendre connaissance des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées, au siège social de SeVeal Union : 12 boulevard du Val de Vesle - 51100 REIMS.

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

AUDEXCO
ENTREPRISES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL D'ENTREPRISE
32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

LQ Immo
Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social :
44 boulevard Robespierre
51100 REIMS
877 778 704 R.C.S. Reims -51100

Aux termes d'une délibération en date du 24/09/21, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.
M2101643

VERQUIN REIMS CATHEDRALE
Société par actions simplifiée
au capital de 3.250.000 Euros
Siège social :
31 boulevard Paul Doumer
51100 REIMS
532 628 237 R.C.S. Reims

Décisions de l'AG du 08/06/2021 :
Après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2020, approuvés par elle-même le 08/06/2021, faisant apparaître que les capitaux propres sont inférieurs, au 31/12/2020, à la moitié du capital social, l'AG a décidé, conformément aux dispositions de l'article L242-29 du Code de commerce sur renvoi de l'article L244-1 alinéa 1 du même code, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
M2102941

SARL «ATELIER PASCAL»
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
34 rue Jeanne d'Arc - 51150 BOUZY
R.C.S. Reims : 851 733 808

Par décision du 30 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS (Marne).
Pour avis : Le représentant légal.
M2102967

DISSOLUTION DE SOCIETE

DOREMIL
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège :
23 rue Théroigne de Méricourt
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
478 037 369
R.C.S. Châlons en Champagne

L'AGE réunie le 19/07/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Claude LHERMIGNY, demeurant 47 rue Roger Bouffet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.
M2101795

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

RM
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 45 Route Nationale
51150 JALONS
Siège de liquidation :
39 Route Nationale
51150 JALONS
838 356 194 R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 août 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jimmy ROUZAUT, demeurant 39 Route Nationale - 51150 JALONS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2102780

LE FOURNIL DES DELICES
au capital de 1.000 Euros
62 boulevard Pommery - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 801 928 169

A compter AGE du 31/12/2020 :
Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire.
Liquidateur durée liquidation : M. Sylvain LE BOURHIS, demeurant 1 allée Armstrong - 64140 LONS.
Siège liquidation : 1 allée Armstrong - 64140 LONS.
Mention au R.C.S. REIMS.
M2102999

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

A2P
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
8 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL
823 426 630 R.C.S. Reims

L'AGE réunie le 27 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe JERGER demeurant 8 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102625

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

SCI DU CHAMP BENOIST N°12 BIS
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 12.195,92 Euros
Siège social :
SEZANNE 51120
10 place du Champ Benoist
Siège de liquidation :
10 place du Champ Benoist
51120 SEZANNE
437 889 694 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 1^{er} octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur René-Paul SAVARY, demeurant 5 rue Moine Montvinot - 51210 LE GAULT SOIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 place du Champ Benoist - 51120 SEZANNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102694

Duguit & Associés
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

VRILLY - LA GRANGE
Société civile
Capital social : 162.486 Euros
Siège social :
Rue de la Cerisaie - Vriilly
51100 REIMS
R.C.S. Reims 752 132 779

Avis de dissolution

Par décision du 11 octobre 2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 octobre 2021 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Monsieur Pierre DUGUIT, demeurant Rue de la Cerisaie, Vriilly - 51100 REIMS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Cerisaie, Vriilly - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le gérant.
M2103009

SCI MIDA
SCI au capital de 762,25 Euros
Siège social :
Rue Pierre Monnet - 51500 SILLERY
419 786 900 R.C.S. Reims

L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Elle a nommé comme liquidateur M. Johnny PINET, demeurant 18 la Voie du Feuillet - 51360 BEAUMONT SUR VESLE, pour toute la durée de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 18 la Voie du Feuillet - 51360 BEAUMONT SUR VESLE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
M2102809

JACQUART MK
Société civile
au capital de 1.200 Euros
Siège social :
22 rue Saint Maurice
51100 REIMS
R.C.S. Reims 500 441 837

Avis de dissolution de société

Par assemblée générale extraordinaire en date du 10 août 2021, les associés de la société ont décidé la dissolution amiable de la société par extinction de l'objet social et sa mise en liquidation avec effet au 10 août 2021.
Mademoiselle Christelle Valérie Sylvie SAINTPERE, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 22 rue Marcel Pagnol a été nommée liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102909

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS
51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

SARL POMPON HERVE & FILS
Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 2.000 Euros
Siège social et de liquidation :
10 allée Jean Moulin
51530 MARDEUIL
520 370 701 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2021, l'assemblée générale extraordinaire, à compter du même jour :
- a pris acte du décès de Monsieur Raynald POMPON, survenu le 15 février 2021 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement compte tenu des décisions suivantes ;
- a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Florence POMPON, demeurant 10 Allée Jean Moulin - 51530 MARDEUIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Allée Jean Moulin 51530 MARDEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2103077

LE BLYV
Société en nom collectif
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
Rue Flandres Dunkerque
Rome Saint Charles
51300 VITRY LE FRANCOIS
423 591 916
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/10/2021 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, VALERIE BARTHELEMY, demeurant 91 rue Michel Simon - 51300 VAUCLERC, gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 91 rue Michel Simon - 51300 VAUCLERC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis :
M2103080

DAHLEM DUBOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 Euros
en liquidation
Siège social :
45 B rue de Paris - 51120 SEZANNE
533 657 292 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Emmanuel DAHLEM pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, ce qui mettra fin à sa fonction de liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Processions - 51520 SOGNY AUX MOULINS adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102733

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI DU VAL GRISON

SCI DU VAL GRISON, société civile immobilière en liquidation au capital de 22 867,34 €, siège social : 73 avenue de Reims - 51420 WITRY LES REIMS (Marne), 350 140 513 R.C.S. REIMS. L'assemblée générale des associés du 2 septembre 2021, après avoir entendu le rapport de Jean-Marie SEMOUX, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102977

DOREMIL
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège :
23 rue Théroigne de Méricourt
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
478 037 369
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 31/07/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude LHERMIGNY, demeurant 47 rue Roger Bouffet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés, en annexe au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2101797

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

Pharmacie ARNOLD-ROSA
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 396.367,44 Euros
Siège social :
13 rue de la Porte au Bourg
51220 CORMICY
Siège de liquidation :
5 rue du Grenier à Sel - 51100 REIMS
353 242 530 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 12 juillet 2021, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence ARNOLD-ROSA de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Le liquidateur.
M2102655

OFFICE NOTARIAL DE CHAMPAGNE
12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

LES COULONS

Par AG extraordinaire du 20 juillet 2021, les associés de la société civile «LES COULONS», siège à VILLERS AUX BOIS (51), 11 rue de la Forêt Charbonnière, au capital de 94.200,00€, 498 602 481 R.C.S. REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Le dépôt des pièces et actes relatifs à la dissolution-radiation se fera au RCS de REIMS.
Pour avis :
M2102969

DU DOCTEUR CASTANG

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
38 bis rue de Courlancy
51100 REIMS (Marne)
505 054 122 R.C.S.

L'associée unique pour une décision en date du 1^{er} octobre 2021, après avoir entendu le rapport de Catherine CASTANG, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La liquidatrice.
M2103082

CONSULTIS
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
104 rue Saint Martin
51460 COURTISOLS
841 820 277
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 15 septembre 2021 il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Christophe VON BANK? demeurant 175 rue des Douets D80 BOTCOTTES - le pressoir - 14430 HOTOT EN AUGÉ et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2103085

LE FOURNIL DES DELICES
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
62 boulevard Pommery - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 801 928 169

A compter AGE du 31/12/2020 :
Approbation des comptes de liquidation.
Quitus au liquidateur, décharge de son mandat.
Clôture de liquidation.
Radiation de la société.
Dépôt comptes de liquidation au R.C.S. REIMS.
M2103000

SARL «ASTIER Services Entretien»
Société à responsabilité limitée
en période de liquidation
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
9 rue des Savelons
51300 VITRY EN PERTHOIS
R.C.S. Châlons en Champagne
521 557 199

L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2021.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.
M2103193

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

RM
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
JALONS 51150, 45 Route Nationale
Siège de liquidation :
39 Route Nationale - 51150 JALONS
838 356 194
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 août 2021 au siège de la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jimmy ROUZAUT, demeurant 39 Route Nationale - 51150 JALONS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2102784

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Référence :
APPART'CITY
125 rue Gilles Martinet - 34070 MONTPELLIER. R.C.S. MONTPELLIER : 490 176 120. Etablissement(s) secondaire(s) : 33 rue Ponsardin - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 2015 B 473. En date du 14/09/2021, le tribunal de commerce de Montpellier a prononcé l'adoption du plan de sauvegarde L626-1 ET L626-9 de APPART'CITY SAS pour une durée de 10 ans, et a désigné ME JEAN FRANCOIS BLANC et ME VINCENT AUSSSEL en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

M2102934

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a décidé de ne plus faire application de la liquidation judiciaire simplifiée dans la procédure dans la procédure :

BAT'EXTENSION (SAS)
48 rue des Forgerons - 51350 CORMONTREUIL. R.C.S. REIMS : B 824 316 491.

Le Greffier.

M2103023

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a décidé de ne plus faire application de la liquidation judiciaire simplifiée dans la procédure dans la procédure :

J.D.M. 51 (SARL)
42 rue de la Liberté - 51530 MOUSSY, société à responsabilité limitée. R.C.S. REIMS : B 789 920 485.

Le Greffier.

M2103024

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

MOJADERO (SARL)
29 rue Damide - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : B 808 805 352.

Le Greffier.

M2103138

Référence :
LM BOISSONS
11 rue Gérard Philippe - 02430 GAUCHY. R.C.S. SAINT QUENTIN : 789 144 615. Etablissement(s) secondaire(s) : Allée Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 2013 B 301. Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 01/10/2021.

M2103095

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LA CRAQUANTE (SASU)
54 rue Gêruzéz - 51100 REIMS. Activité : Boulangerie, pâtisserie. R.C.S. REIMS : B 821 394 335.

Le Greffier.

M2103136

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

DENALI (SARL)
138 bis rue Léon Faucher - 51100 REIMS. Activité : Enseignement de la pratique du sport et du Coaching et activités annexes et complémentaires. R.C.S. REIMS : B 523 346 260.

Le Greffier.

M2103137

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

REMOISE DE MENUISERIES ET DERIVES (SARL)
162 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS. Activité : Vente, diffusion, promotion de tous produits du bois et dérivés pour tous usages. R.C.S. REIMS : B 313 166 894.

Le Greffier.

M2103135

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SERGE LAFORGE (SARL)
3 bis rue Charles de Gaulle - 51220 HERMONVILLE. Activité : Boucherie charcuterie traiteur. R.C.S. REIMS : B 421 291 436.

Le Greffier.

M2103140

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SADI 51 (SARL)
3 rue des Laps, Zone Artisanale les Parques - 51350 CORMONTREUIL. R.C.S. REIMS : B 422 021 253.

Le Greffier.

M2103141

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

STUDIO MOYOUGI (SASU)
2 rue de Fismes - 51220 HERMONVILLE. Activité : Toute photographie, portrait, mariage, studio, événementielle, de mode, vente de tirages photographiques. R.C.S. REIMS : B 822 973 319.

Le Greffier.

M2103143

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Nicolas MOREAU
2 rue des Coulons - 51130 VILLERS AUX BOIS. Activité : Electricité générale. REGISTRE DES METIERS : 481 490 530.

Le Greffier.

M2103145

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

CPSleeve (SAS)
13 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX. Activité : Emballage, décoration, personnalisation, Co-Paking, étiquetage bouteilles, activités connexes. R.C.S. REIMS : B 821 785 557.

Le Greffier.

M2103146

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

LA PECHERIE DE SEZANNE (SARL)
3 rue Paul Doumer - 51120 SEZANNE. Activité : En France et à l'étranger : la vente sédentaire ou non de beurre, d'oeufs, de fromages, de fruits et de légumes, de plats préparés, sandwicherie, de produits de la mer et d'eau douce et épicerie. R.C.S. REIMS : B 488 042 151.

Le Greffier.

M2103151

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

GARAGE DE L'ARDRES (SARL)
7B rue de Fismes - 51170 FAVEROLLES ET COEMY. Activité : Mécanique carrosserie peinture de véhicules Ttes marques dépannage transformation négoce de véhicules neufs ou occasions négoce neuves et occasions huiles carburant coiffure à domicile. R.C.S. REIMS : B 790 883 151.

Le Greffier.

M2103157

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

ALCANÉ FINANCES (SARL)
21 avenue André Margot - 51100 REIMS. Activité : prise de participations financières. R.C.S. REIMS : B 504 683 160.

Le Greffier.

M2103160

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

ALCANÉ FINANCES (SARL)
21 avenue André Margot - 51100 REIMS. Activité : prise de participations financières. R.C.S. REIMS : B 504 683 160.

Le Greffier.

Par jugement du 13/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

NORMAND Christian, Jean-François
2 rue Bouvier Sassot - 51120 SEZANNE. Activité : Fabrication et vente de pain, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, glaces, traiteur. glaces traiteur et épicerie fine. R.C.S. REIMS : A 483 985 958. Etablissement : 4 rue Bouvier Sassot - 51120 SEZANNE.

Le Greffier.

M2103155

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :
OFFICE DEPOT FRANCE
126 avenue du Poteau - 60300 SENLIS. R.C.S. COMPIEGNE : 402 254 437. Etablissement(s) secondaire(s) : Avenue du Mont Saint-Pierre, Parc Immobilier THILLOIS Ilot 4 - 51370 THILLOIS. R.C.S. REIMS : 2002 B 463. Jugement du tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 28/09/2021 a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2021/58 désigne comme liquidateur : la SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE, 65 boulevard de la République - 59100 ROUBAIX et la SCP ANGEL-HAZANE représentée par Maître Denis HAZANE, 24 rue Notre Dame de Bon Secours, BP 30798 - 60207 COMPIEGNE CEDEX, met fin à la mission de l'administrateur : la SELARL AJC représentée par Me TORRANO Nicolas et la SELARL BCM prise en la personne de Me BAULAND Eric.

M2102906

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SAS GARAGE FRED
3 rue du Cimetière - 51300 COUVROT. Activité : Carrosserie, réparation automobile ; vente de véhicules. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 842 399 206 (2018 B 00261). Ledit jugement a désigné liquidateur : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 01/08/2021. Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2102995

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a mis fin à la période d'observation et a prononcé la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire de :

BERLIOZ AUDIO CONSEIL Société à responsabilité limitée
35 rue Libergier - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : B 414 523 944. Activité : vente achat maintenance de matériel audio-visuel et haute fidélité. Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Le Greffier.

M2103006

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 12/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

BTN PRESTATIONS 2 (SAS)
168 rue du Carrouge - 51530 CRAMANT, R.C.S. REIMS 847 662 335. Activité : Tous travaux viticoles sous forme de prestations de services manuelles et mécaniques. Liquidateur judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Maître Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2103044

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 12/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

DISTRI MARKET (SARL)
2B avenue Léon Blum - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS 852 021 682. Activité : Supermarché. Liquidateur judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2103048

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

SAS SHUTTLECAB
127-129 avenue de Paris - Bureau n°2 - Centre d'Entreprises Jacquesson - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 819 084 559 (2016 B 00067). Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL AMANDINE RIQUELME : Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX. Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 07/04/2020. Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2102996

Par jugement en date du 14/10/2021, le tribunal de commerce de REIMS a mis fin à la période d'observation et a prononcé la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire de la société :

NORD EST CONSTRUCTION (SARL)
19 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. R.C.S. REIMS : B 448 799 452. Activité : L'achat vente de matériaux de menuiserie, les travaux du bâtiment sous toutes ses formes, maçonnerie. Mandataire liquidateur : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Me Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

M2103204

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur VANNIENWENHOVE Christophe
88 rue Bournizet - 08400 VOUZIERES. Dirigeant de la société : SOLUTION PIERRE (SARL), 13 rue Jovin - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 501 198 675.

Le Greffier.

M2103038

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur MAFTAH Anouar
2 bis de Faubourg - 30390 THEZIERS. Dirigeant de la société : A7 AUTO (SASU), 15 rue des Letis - 51430 BEZANNES, R.C.S. REIMS : 829 936 087.

Le Greffier.

M2103039

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 12 ans à l'encontre de :

Monsieur MAFTAH Anouar
2 bis de Faubourg - 30390 THEZIERS. Dirigeant de la société : A7 AUTO (SASU), 15 rue des Letis - 51430 BEZANNES, R.C.S. REIMS : 829 936 087.

Le Greffier.

M2103038

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur VANNIENWENHOVE Christophe
88 rue Bournizet - 08400 VOUZIERES. Dirigeant de la société : SOLUTION PIERRE (SARL), 13 rue Jovin - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 501 198 675.

Le Greffier.

M2103038

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 12 ans à l'encontre de :

Monsieur MAFTAH Anouar
2 bis de Faubourg - 30390 THEZIERS. Dirigeant de la société : A7 AUTO (SASU), 15 rue des Letis - 51430 BEZANNES, R.C.S. REIMS : 829 936 087.

Le Greffier.

M2103039

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 8 ans à l'encontre de :

Monsieur DE OLIVEIRA CORREIA José Carlos
17 esplanade des Capucins - 51100 REIMS. Dirigeant de la société : DCJ PLATRIERIE (SARL), 11 bis avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX, R.C.S. REIMS : 751 014 572.

Le Greffier.

M2103040

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur HACHEMI Djamel
1 rue Henri Jadart - 51100 REIMS. Dirigeant de la société : ARTISAN CHAMPENOIS EN ELECTRICITE A DOMICILE (SARL), 1 rue Henri Jadart - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 801 746 843.

Le Greffier.

M2103041

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur ABSOUS Richard
2 avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY.

Le Greffier.

M2103042

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

Monsieur YILDIZ Yusuf
40 rue Ferroul - Apt 43 - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Dirigeant de la société : O 75 (SARL), Rue Joliot-curie - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 823 341 391.

Le Greffier.

M2103025

Par jugement en date du 12/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 8 ans à l'encontre de :

Madame GRAU née SANCHEZ Angélique
27 rue Champ Rétou - 51200 EPERNAY. Dirigeant de la société : BOWLING D'EPERNAY (SARL), 5 rue des Prés Dimanche - 51200 EPERNAY, R.C.S. REIMS : 802 771 931.

Le Greffier.

M2103043

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a arrêté le plan de redressement et d'apurement du passif de :

S.C.I. TUFFIN
Rue des Verriats, ZAC - 51500 CHAMPFLEURY) R.C.S. REIMS : 492 413 844) (Co-gérants : M. Julien TUFFIN et Mme CLAVEL-TUFFIN). Durée du plan : 10 ans soit jusqu'au 5 octobre 2031. Commissaire à l'exécution du plan : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102931

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné la prolongation exceptionnelle de la poursuite de la période d'observation pour durée de 6 mois, de la procédure de redressement judiciaire (ouverte le 24 septembre 2020) de :

S.C.I. JAMA
30 rue des Essios - 51430 BEZANNES (R.C.S. REIMS : 509 767 786) (Gérant : M. Jacques LEGEANDRE). Mandataire judiciaire : SELARL BRUNO RAULET, Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Administrateur judiciaire : SELARL AJC Jean-luc MERCIER - Colins METALLIER - Nicolas TORRANO, Maître Nicolas TORRANO, administrateurs judiciaires associés, 31-33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102936

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.I. DE LA MUIRE
36 B avenue Paul Vaillant Couturier - 51430 TINQUEUX (co-gérants : M. Bruno FLOQUET et Mme Florence GRELLOU épouse FLOQUET) (R.C.S. REIMS : 831 254 867). Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME, Maître Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch - 51100 REIMS. Juge commissaire : Mme BARLON. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102928

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de liquidation judiciaire au profit de :

Madame Véronique GERGAM
Ayant exercé une activité d'infirmière libérale au sein du cabinet infirmier de l'Hippodrome de REIMS (numéro SIREN 481 344 562 - identifiant SIRET du siège : 481 344 562 00048), 5 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS. Mandataire judiciaire à la liquidation : SELARL BRUNO RAULET, Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Juge commissaire : Mme BARLON. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102928

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de liquidation judiciaire au profit de :

Madame Véronique GERGAM
Ayant exercé une activité d'infirmière libérale au sein du cabinet infirmier de l'Hippodrome de REIMS (numéro SIREN 481 344 562 - identifiant SIRET du siège : 481 344 562 00048), 5 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS. Mandataire judiciaire à la liquidation : SELARL BRUNO RAULET, Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Juge commissaire : Mme BARLON. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102929

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a arrêté le plan de redressement et d'apurement du passif de :

S.C.I. JT IMMO
Rue des Verriats, ZAC - 51500 CHAMPFLEURY) R.C.S. REIMS : 534 257 951) (Gérant : M. Julien TUFFIN). Durée du plan : 10 ans soit jusqu'au 5 octobre 2031. Commissaire à l'exécution du plan : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102930

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Sylvain DEFAYOLLE
Exerçant une activité libérale d'expertise comptable sous l'enseigne H.C.C.F. (identifiant SIREN : 443 885 645), 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES. Mandataire judiciaire : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. Juge commissaire : Mme BARLON. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102933

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a désigné la SELARL CARDON-BORTOLUS, prise en la personne de Maître Benjamin CARDON, administrateurs judiciaires au 49 avenue Salvador Allendé, 1^{er} étage - 77100 MEAUX et 9-11 rue Gaston Boyer à REIMS, avec la mission de rechercher un repreneur de :

L'ETUDE FRANCOIS GERMAIN (EFG)
(numéro SIREN : 348 971 912), représentée par Maître François GERMAIN, Notaire, 15 rue Diderot - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : Non inscrit. Activité : Activités juridiques. Mandataire : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102933

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a désigné la SELARL CARDON-BORTOLUS, prise en la personne de Maître Benjamin CARDON, administrateurs judiciaires au 49 avenue Salvador Allendé, 1^{er} étage - 77100 MEAUX et 9-11 rue Gaston Boyer à REIMS, avec la mission de rechercher un repreneur de :

L'ETUDE FRANCOIS GERMAIN (EFG)
(numéro SIREN : 348 971 912), représentée par Maître François GERMAIN, Notaire, 15 rue Diderot - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : Non inscrit. Activité : Activités juridiques. Mandataire : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102933

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a désigné la SELARL CARDON-BORTOLUS, prise en la personne de Maître Benjamin CARDON, administrateurs judiciaires au 49 avenue Salvador Allendé, 1^{er} étage - 77100 MEAUX et 9-11 rue Gaston Boyer à REIMS, avec la mission de rechercher un repreneur de :

L'ETUDE FRANCOIS GERMAIN (EFG)
(numéro SIREN : 348 971 912), représentée par Maître François GERMAIN, Notaire, 15 rue Diderot - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : Non inscrit. Activité : Activités juridiques. Mandataire : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

M2102933

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a désigné la SELARL CARDON-BORTOLUS, prise en la personne de Maître Benjamin CARDON, administrateurs judiciaires au 49 avenue Salvador Allendé, 1^{er} étage - 77100 MEAUX et 9-11 rue Gaston Boyer à REIMS, avec la mission de rechercher un repreneur de :

L'ETUDE FRANCOIS GERMAIN (EFG)
(numéro SIREN : 348 971 912), représentée par Maître François GERMAIN, Notaire, 15 rue Diderot - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : Non inscrit. Activité : Activités juridiques. Mandataire : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,
Fait à REIMS, le 5 octobre 2021,
Le Greffier.

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne / Ardennes

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

EPOUX DEMBSKI
Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire associé à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 11 octobre 2021, Monsieur Jean Luc DEMBSKI, né à OSTRICOURT (59162) le 3 avril 1969, et Madame Séverine Rosine MAGIERA, son épouse, née à CARVIN (62220) le 6 février 1971, demeurant à NOGENT L'ABBESSE (51420), 319 rue Saint Vincent, mariés à la mairie de OSTRICOURT le 1^{er} juillet 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté de biens pure et simple tel qu'il est défini par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Vincent CROCHET, Notaire au sein de l'Office notarial sis à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention,
Me Vincent CROCHET, Notaire.
M2102972

EPOUX LOUKAS
Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire à BLANCOS-COTEAUX-VERTUS (Marne), 52 rue Jean le Bon, CRPCEN 51011, le 14 octobre 2021, a été effectué un apport immobilier de leur résidence principale sise à LOISY EN BRIE (51130), 8 Grande Rue, à leur communauté, par Monsieur Pascal Dominique LOUKAS, retraité, né à MONTFERMEIL (93370) le 29 avril 1958, et Madame Corinne Viviane Maria PIC, retraitée, née à SAINT-MAURICE (94410) le 7 août 1958, un apport de leur résidence principale sise à LOISY EN BRIE (51130), 8 Grande Rue, à leur communauté.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.
M2103197



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

EPOUX BERARDI

Monsieur Gérard Jean BERARDI, retraité, né à SILLERY (51500), le 23 octobre 1947 et Madame Vivienne Marie LEGROS, retraitée, née à LIME (02220), le 23 janvier 1950, demeurant ensemble à TAISSY (51500), 10 rue Couraux, mariés à la Mairie de COURCELLES SUR VESLES (02220), le 01 juin 1973, initialement sous le régime conventionnel de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Pierre GRANGE, notaire à BRAINE, le 29 mai 1973, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Christelle LAGACHE-GE, notaire à GUEUX, le 14 octobre 2021.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Christelle LAGACHE-GE, notaire à GUEUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Me Christelle LAGACHE-GE.
M2103190

CHEUVREUX REIMS
OFFICE NOTARIAL
REBOUL-DELLOYE
18 rue de la Tirelire
B.P. 70396 - 51064 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.77.55.77

EPOUX BARATEAU
Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie GASPARD, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Laurence REBOUL-DELLOYE, Baptiste DELLOYE et Christophe ETIEN, notaires associés», titulaire d'un Office notarial à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, CRPCEN 51048, le 11 octobre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Michel Paul BARATEAU, et Madame Annie Marie Yvette DERENNES, demeurant à BETHENY (51450), 21 allée des Lys.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 17 février 1947 ;

Madame est née à NANTES (44000) le 20 octobre 1942.

Mariés à la Mairie de NANTES (44000) le 19 août 1968 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Norbert RADOUX, notaire à NANTES, le 19 août 1968.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
M2102983

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement du tribunal de commerce de TROYES en date du 29/09/2021 a prononcé la clôture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de **FIORENTINI FRANCE anciennement DGA (SARL)**
R.C.S. REIMS : 408 648 715.
M2103097

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **SAS S2RE**
2 Ter rue des Martyrs de la Résistance - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Activité : Conseil et accompagnement en bâtiment. Réalisation de travaux électriques uniquement par sous-traitance. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 830 876 843 (2017 B 00211).

Ledit jugement a désigné mandataire judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 07/04/2020.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2102992

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **SARL CVF DIFFUSION**
Centre Commercial La Galerie de l'Hôtel de Ville, Local n°10 - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Activité : Vente au détail de vêtements, chaussures, bijoux fantaisies. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 835 305 962 (2018 B 00050).

Ledit jugement a désigné mandataire judiciaire : SELARL AMANDINE RIQUELME : Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 07/04/2020.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2102994

AVIS DIVERS
MME IRÈNE BELOTTI
Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 mars 2011,
Madame Irène Gina BELOTTI, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Raymond Jules André GUILLUY, demeurant à REIMS (51100), 4 rue Vincent d'Indy.
Née à SOULANGES (51300), le 11 février 1922.
Décédée à REIMS (51100) (France), le 11 juin 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire de la Société Civile Professionnelle Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 31 août 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
pour exercer dans l'office notarial situé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphanie DOUBLET-RIET, notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2102935

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

REIMS
APPARTEMENTS :
- 1 allée Claude Monet - T2 au 1^{er} étage - 48.18 m² environ - lot 8 - Cave Lot 32 - Parking en extérieur, lot 848 - DPE : C - 90.500 € - réf : ER.11478 ;
- 8 allée Claude Monet - T2 au 4^{ème} étage - 46.91 m² environ - lot 618 - cave Lot 635 - Parking en extérieur, lot 874 - DPE : C : 90.500 € - réf : ER.11468.

Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Renseignements : 06.10.60.16.61.
M2103031

MME ANNE MARIE GUILLOTEAU
Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 17 avril 2012, Madame Anne-Marie GUILLOTEAU, née(e) 08700 Nouzonville, le 19 juillet 1923, demeurant à Résidence Saint Antoine - 08800 MONTHERME, veuf(ve) de Monsieur Gaston WILMET, décédé(e) à NOUZONVILLE (08) le 25 janvier 2021, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christine LARZILLIERE, 9 rue Pasteur -08800 MONTHERME, le 12 octobre 2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 12 octobre 2021. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LARZILLIERE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2103060

M. RAYNALD LABARRE
Acceptation succession à concurrence de l'actif net
Article 788 du Code civil
Article 1335 du Code de procédure civile
Loi n°2006-728 du 23 juin 2006
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Décret n°2016-1907 du 28 décembre 2016

Suivant acte reçu par Maître Marie-Hélène GERMAIN, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX», titulaire d'un Office Notarial à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, le 14 octobre 2021, en cours d'inscription au greffe du Tribunal de grande instance de REIMS a été reçue la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :
Monsieur Raynald Marcel Jules LABARRE, demeurant à REIMS (51100) 16 rue de Normandie. Né à REIMS (51100), le 2 septembre 1952.
Divorcé de Madame Françoise Solange DE BRUYNE, suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de LILLE (59000) le 18 juin 2009, et non remarié.
Décédé à REIMS (51100) (France), le 30 novembre 2020.
Par :
- Madame Jacqueline Odette CLEMENT, demeurant à REIMS (51100) 16 rue de Normandie, veuve de Monsieur Louis Lucien Jules LABARRE et non remariée.
- Madame Maud Jacqueline Raymonde COPIÉ, épouse de Monsieur Michel Joël Lucien ULRICH, demeurant à PONTAVERT (02160) 12 rue du Chalet,
- Mademoiselle Mélissa Marie Lucie COPIÉ, demeurant à REIMS (51100) 40 rue de Dunkerque,
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.
M2103194

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APPARTEMENTS :
- 3 allée Claude Monet - T2 au 4^{ème} étage - 48.20 m² carrez - lot 118 - Cave Lot 141 - Parking en extérieur, Lot 836 - DPE : C - 85.500 € - réf : ER.11510
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Renseignements : 06.10.60.16.61.
M2103219

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

BETHENY
MAISON :
- 50 ALLEE DES PRIMEVERES - T5 - 104 m² environ - DPE : E - box séparé - 195.000 € - réf. ER.08855
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 16 08 92 32

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2103098

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APPARTEMENTS :
- 2 allée Claude Monet - T2 au 1^{er} étage - 46.91 m² environ - lot 307 - Cave Lot 338 - Parking en extérieur, lot à définir - DPE : C - 86.500 € - réf : ER.11389
- 6 KERGUELEN - T 4 au 7^{ème} étage - 71.74 m² carrez - lot 36 - cave lot 47 - DPE : E : 99.800 € - réf : ER.07487
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Renseignements : 06.10.60.16.61.
M2103213

MLLE MADELEINE LECARD
Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 24 juin 2017, Mademoiselle Madeleine LECARD, demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300), 30 avenue du Quai des Fontaines Résidence Saint-Judes. Née à TONNERRE (89700), le 26 mars 1920. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT DIZIER (52100), le 18 août 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LEPAGE, Notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 14 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LEPAGE, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2103215

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE MUIZON
Modification n° 1 du PLU - Modalités de concertation

Par arrêté du 1^{er} septembre 2021 de Madame la Présidente, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Muizon a été engagée.

Dans le cadre de cette procédure, une concertation est assurée selon les modalités définies par décision du Bureau communautaire du 14 octobre 2021 :

- mise à disposition en Mairie de Muizon d'un registre d'observations ;
- mise en ligne d'éléments sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims.

La Présidente de la Communauté Urbaine.

M2102567

ANNONCES LÉGALES
ANGÉLIQUE NIOT
VIRGINIE DOTTI
FLEUR LENOBLE
03.26.40.21.31
annonceleale.pamb@forumeco.com

COMMUNE DE BOUILLY
Révision allégée n° 1 du PLU - Modalités de concertation

Par délibération en date du 30 septembre 2021, le Conseil communautaire a décidé d'engager la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bouilly.

Dans le cadre de cette procédure, une concertation est assurée selon les modalités définies par décision du Bureau communautaire du 14 octobre 2021 :

- une réunion publique ;
- un registre d'observations en mairie de Bouilly tenu à la disposition du public,
- la mise à disposition des éléments du dossier sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims.

La Présidente de la Communauté Urbaine.

M2102568

Ardennes
GERANCE
FIN DE GERANCE

ESUS BUREAUTIQUE
Début de location-gérance

Suivant acte sous-seing privé en date à Valence du 1^{er} septembre 2021 ;
La société SAS BUREAU SERVICE DISTRIBUTION, SAS au capital de 91.080 € ayant son siège social : Rue Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 351 762 125 ;
A donné en location gérance à :
La société ESUS BUREAUTIQUE, SAS au capital de 980.950 € ayant son siège social 514 rue Jean Bertin Pôle 45 - 45770 SARAN, immatriculée au R.C.S. de ORLEANS sous le numéro 337 521 397 ;
Un fonds de commerce de commerce de commerce, d'achat, vente, location, prestation de tous services, de tous matériels bureautiques, reprographie et informatique, conception de logiciels et formation sis et exploités Rue Alberto Santos Dumont - 51100 REIMS et à son établissement secondaire situé sis 1B rue Camille Didier - 08000 VILLERS-SEMEUSE pour une durée allant du 01/09/2021 au 31/08/2022, renouvelable par tacite reconduction.
M2103032

CONSTITUTION DE SOCIETE



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

JC INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue d'Attigny
08300 THUGNY-TRUGNY
Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à THUGNY-TRUGNY (Ardennes) du 11 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JC INVEST.
FORME : Société à responsabilité limitée.

SIEGE : 15 rue d'Attigny - 08300 THUGNY-TRUGNY.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et sur ces titres ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
GERANCE : Mme Julie CHARPENTIER, demeurant à THUGNY-TRUGNY (08300), 15 rue d'Attigny.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.
M2102956

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

NICOLE SG

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 Lotissement Coteau
du Terme
08140 DAIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à DAIGNY du 5 octobre
2021, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : NICOLE
SG.

SIÈGE SOCIAL : 10 Lotissement Coteau
du Terme - 08140 DAIGNY.

OBJET SOCIAL : Achats et ventes
de sables, granulats et autres produits
minéraux.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation de
la société au Registre du Commerce et des
Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Nicoletta BOURG,
demeurant 10 Lotissement Coteau du
Terme - 08140 DAIGNY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre
du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2102903

L&M CARTE GRISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 31 Rue Gambetta
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à SEDAN du 6 octobre
2021, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : L&M
CARTE GRISE.

SIÈGE SOCIAL : 31 rue Gambetta
- 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Établissement
des cartes grises et achat et vente de
véhicules.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 euros.

GÉRANCE :

- Monsieur Lyes BENAUDIA,
demeurant 22 rue Paul Labbé - 08200
SEDAN ;

- Madame Mélody Marie EMOND,
demeurant 16 rue Jean Baptiste Clément
- 08200 SAINT MENGES.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2102904



6 boulevard des Ecosais

08200 SEDAN

Tél. : 03.24.29.80.84

JP SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
3 rue de Malakoff - 08110 CARIGNAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CARIGNAN du
09/10/2021, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : JP
SERVICES.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue de Malakoff -
08110 CARIGNAN.

OBJET SOCIAL : Plomberie,
chauffage, sanitaire, placo et montage
de cuisine, ainsi que toutes activités
annexes ou connexes se rattachant à
l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GÉRANCE : Monsieur Jérôme
PASQUALI, demeurant 21 rue des
Écoles - 08110 CARIGNAN, assure la
gérance.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2102946



15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

PEAUISOLOGY

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros

Siège social :
52 route de Prix
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 01/10/2021 à
CHARLEVILLE MEZIERES, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions
simplifiée.

DÉNOMINATION : PEAUISOLOGY.

SIÈGE : 52 route de Prix - 08000
CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de
son immatriculation au Registre du
Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : Développement, conception,
production, achat et vente de produits
cosmétiques, soins corporels, beauté
et bien-être, sur internet et en magasin,
ainsi que tout accessoire de beauté
annexe.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux
décisions collectives sur justification de
son identité et de l'inscription en compte
de ses actions au jour de la décision
collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La
cession des actions de l'associé unique
est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions,
à l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la
collectivité des associés.

PRESIDENT : Madame Safia
LEDOUX née ABBAD, demeurant 52
route de Prix - 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES.

La société sera immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2102943

A.S CONSTRUCTION

Par acte SSP du 01/10/2021, il a
été constitué une SASU ayant les
caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : A.S

CONSTRUCTION.

OBJET SOCIAL : Couverture,
Étanchéité, Bardage, Maçonnerie
générale.

SIÈGE SOCIAL : 30 Bis Monseigneur
Loutil - 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.

PRESIDENT : M. AK Sonère,
demeurant 5 rue des Pivoines - 08000
CHARLEVILLE MEZIERES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET
DROITS DE VOTES : Tout actionnaire
peut participer aux assemblées quel que
soit le nombre de ses actions, chaque
action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Les actions
sociales sont librement cessibles entre
associés et entre conjoints, ascendants
ou descendants de ceux-ci, même si le
conjoint, ascendant ou descendant n'est
pas associé.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2102954

EURL JMT MACONNERIE

Par ASSP du 12/07/2021, est
constituée l'EURL JMT MACONNERIE.

OBJET : travaux de maçonnerie.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 22 route de Touligny - 08430
POIX TERRON.

GERANT : Jordan TISSIER,
demeurant 22 route de Touligny - 08430
POIX TERRON.

La société sera immatriculée au
R.C.S. de SEDAN.

M2103111



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes

109 avenue Jean Monnet

51430 BEZANNES

JCPN IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
15 rue d'Attigny - 08300 THUGNY
TRUGNY

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date
à THUGNY TRUGNY (Ardennes) du
14 octobre 2021, il a été constituée une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

DÉNOMINATION : JCPN IMMO.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : 15 rue d'Attigny - 08300
THUGNY TRUGNY.

OBJET : La propriété, l'administration,
la gestion et l'exploitation par bail, location
ou autrement, de tous immeubles bâtis
ou non bâtis, et de tous droits immobiliers
dont la société peut devenir propriétaire
par voie d'acquisition, de construction,
d'échange, d'apport ou autrement.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 € constitué d'apports
en numéraire.

GÉRANCE : SARL JC INVEST, siège
social : THUGNY TRUGNY (08300), 15
rue d'Attigny, R.C.S. SEDAN 904 089
588.

CESSIONS DE PARTS : Les parts
sont librement cessibles entre associés.
En toutes autres hypothèses, les parts ne
peuvent être cédées qu'avec l'agrément
donné par un ou plusieurs associés
disposant du droit de vote et représentant
plus des deux tiers du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du
Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2103164



15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

HOLDING AEM

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros

Siège social :
2 ruelle du Pré Leroy
08140 VILLERS CERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 12/10/2021, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE :
HOLDING AEM.

SIÈGE SOCIAL : 2 ruelle du Pré Leroy
- 08140 VILLERS CERNAY.

OBJET SOCIAL : La prise de
participations, dans toutes entreprises
ou sociétés, qu'elle qu'en soit la
nature juridique ou l'objet, par voie
d'acquisitions de parts sociales ou
d'actions, de souscriptions, d'apports ou
tout autres moyens.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la société au Registre du Commerce
et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Jean-Charles
MASSIN, demeurant 2 ruelle du Pré
Leroy - 08140 VILLERS CERNAY,
assure la gérance.

Immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2103225

MODIFICATION

DE STATUTS

SEDAN EXPLOITATION

SEDAN EXPLOITATION, SAS au
capital de 40.000 €, 14 avenue Pasteur
- 08200 SEDAN, R.C.S. SEDAN 507
620 201. L'AG du 15/07/21 a décidé de
ne pas renouveler le mandat de CAC
suppléant du CABINET GVA AUDIT ET
EXPERTISE à compter du même jour.

M2102911



SOCIETE CLEMENT FABRICE

Société à par actions simplifiée
au capital de 32.000 Euros

Siège social :
Lieudit «Moulin de la Chut»
08310 JUNIVILLE

330 073 636 R.C.S. Sedan

Avis de renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et de non remplacement du commissaire aux comptes suppléant

Aux termes des décisions de l'associé
unique du 30 juin 2021, l'associé unique
a décidé :

- De renouveler le mandat de
commissaire aux comptes titulaire de
la société ACE ENTREPRISE, 22 rue
Gustave Laurent - 51100 REIMS, pour
une nouvelle période six exercices,
soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui
statuera sur les comptes de l'exercice
clos en 2026 ;

- De ne pas renouveler le mandat de
la société GREGOIRE ET ASSOCIES,
16 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS,
commissaire aux comptes suppléant,
arrivé à expiration et de ne pas le
remplacer.

Mention sera faite au R.C.S. de
SEDAN.

Pour avis.

M2102957



6 boulevard des Ecosais

08200 SEDAN

Tél. : 03.24.29.80.84

SF RENOVATION

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros

Siège social :
8 rue de l'Escadrille Normandie
Niemen

08160 NOUVION SUR MEUSE

899 990 931 R.C.S. Sedan

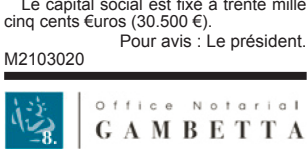
Il résulte du procès-verbal des
décisions de l'associé unique en date du
30 août 2021 que le capital social a été
augmenté de 30.000 € par voie d'apport
en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en
conséquence.

Le capital social est fixé à trente mille
cinq cents Euros (30.500 €).

Pour avis : Le président.

M2103020



Vetea GRIMOD

Ludivine MARCHAND

8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN MANCEAUX - SORLET

au capital de 617.418,52 Euros

08360 SAINT FERGEUX

R.C.S. Sedan 501 332 654

Avis de nomination de
gérant

Aux termes d'une assemblée générale
ordinaire en date du 23 avril 2021, les
associés ont décidé la nomination en
qualité de co-gérant, à compter de la
même date, de Monsieur Vincent
MANCEAUX, demeurant à SAINT
FERGEUX (08360), 1 rue des Bergers,
pour une durée illimitée.

Mention en sera faite au R.C.S. de
SEDAN.

Pour avis.

M2102985



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes

109 avenue Jean Monnet

51430 BEZANNES

AM Finance

Société par actions simplifiée
au capital de 1.126.010 Euros

Siège social :
Zone d'Activité - 08300 TAGNON

884 181 587 R.C.S. Sedan

Suivant délibérations en date du 30
septembre 2021, l'assemblée générale
a décidé de transformer la société en
société à responsabilité limitée à compter
du même jour et de nommer en qualité
de nouveaux gérants Madame Anaïs
RAULET-MALVAUX, alors président, et
Monsieur Thibaut RAULET, domicilié à
ACY-ROMANCE (08300), 12 rue des
Monts de Reims.

Ces décisions entraînent la publication
des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :

FORME : Société par actions
simplifiée

PRESIDENT : Mme Anaïs RAULET-
MALVAUX

NOUVELLES MENTIONS :

FORME : Société à responsabilité
limitée

GÉRANCE : Mme Anaïs RAULET-
MALVAUX - M. Thibaut RAULET

Les mentions antérieures relatives aux
sociétés par actions sont frappées de
caducité.

Mention sera faite au R.C.S. de
SEDAN.

Pour avis.

M2103096



Etude de Maîtres Olivier

COURT et Floriane

CROZAT-VASSEUR

notaires associés à FERE EN

TARDENOIS (Aisne)

15 place Aristide Briand

SCEA CAMU

Par suite du décès de Monsieur Pierre
CAMU, co-gérant, intervenu le 15 avril
2015, le co-gérant de la Société Civile
d'Exploitation Agricole CAMU, dont le
siège social se situe à SAINT-FERGEUX
(08360), Ferme de Chaudion, ayant un
capital social de 502 500,00 € et étant
immatriculée sous le numéro 325 147
171 au R.C.S. de SEDAN, demeure
Monsieur Louis CAMU demeurant à
REIMS (51100), 40 rue Voltaire.

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Ardennes

SCI LA OXXO
SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 Route du Cheval Blanc
08230 BOURG FIDÈLE
R.C.S. de Sedan 884 161 159

L'AGE du 20/09/2021 a décidé à compter du 20/09/2021 le retrait de Mme Annick DEJARDIN NIHOUL, demeurant 13 rue des Sports - 08230 BOURG FIDÈLE.

Le nouveau gérant désigne à la même date est M. Dylan,Charles. Guy DEJARDIN, 12 Route du Cheval Blanc - 08230 BOURG FIDÈLE

Modification au R.C.S. de SEDAN. M2103014

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

LA RONDE DES SENS
Société à responsabilité limitée au capital de 16.500 Euros
Siège social :
11 rue de l'Union - 08140 DOUZY
502 245 764 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Hafed IDJOUADIENE de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2103022

SARL «ETA WILLEMET»
Société à responsabilité limitée au capital de 49.500 Euros
Siège social :
2 rue Neuve - 08300 SORBON
R.C.S. Sedan 831 423 033

Par assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2021, les associés ont décidé, à compter du 15 septembre 2021 :

- d'étendre l'objet social à l'activité suivante : prestations de travaux agricoles liés à une activité de méthanisation (gestion de l'alimentation, gestion de la plateforme, nettoyage, maintenance)
- de transférer le siège social : 3 Route de Novion - 08300 SORBON

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal.

M2103099

SAS «LE PUISOT»
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social :
2 rue Neuve - 08300 SORBON
R.C.S. Sedan 850 141 441

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à SORBON (08300), 3 route de Novion.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2103192

Protéame
Société Anonyme d'Economie Mixte d'Equipement et d'Aménagement des Ardennes
Capital social : 3.186.120 Euros
Siège social :
6 rue des Mésanges
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan B 786 120 097

Conseil d'administration du 5 octobre 2021

Le Conseil d'Administration prend acte de la nomination des nouveaux administrateurs ci-après, suite aux élections départementales de septembre dernier :

Le conseil départemental des Ardennes :

- Madame Marie-José MOSER ;
- Madame Mélanie LESIEUR.

Le renouvellement du mandat de 2^{ème} vice-présidente de Mme MOSER est approuvé à l'unanimité.

Leur mandat prendra fin avec celui des assemblées qui les ont désignés, soit en 2027.

Pour insertion : Le Président du Conseil d'Administration.

M2103228

CONVOCAION

VIVESCIA
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social :
REIMS (51100), 2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à REIMS (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

SECTION - DATE - HORAIRE - SALLE

- CONSULTATION DOCUMENTS / POLE DE SECTION

DORMANS - Lundi 8 novembre 2021 - 16H00 - Salle Meunier de MAREUIL LE PORT - DORMANS

MAZAGRAN - Mercredi 10 novembre 2021 - 15 H00 - Salle des Fêtes de VOUIZIERS - ATTIGNY

SEINE BRIE CHAMPAGNE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE

MOUY SUR SEINE

CHAMPAGNE VAL DE SEINE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - CHATRES

FERE VERTUS - Lundi 15 novembre 2021 - 15H30 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERE CHAMPENOISE

NORD ARDENNES - Mercredi 17 novembre 2021 - 10H00 - Salle Polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE

SUIPPES VALMY - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - VALMY

CHALONS VALLEE DE MARNE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - MARSON

REVIGNY SOMME YEVRE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - REVIGNY SUR ORNAIN

REIMS - Mardi 23 novembre 2021 - 15H00 - Centre de Conférences de TAISSY - DONTRIEN

OTHE ET CHAOURCOIS - Mercredi 24 novembre 2021 - 14H30 - Salle des Fêtes de ST-JEAN-DE-BONNEVAL - RONCENAY BARROIS - Vendredi 26 novembre 2021 - 10H00 - Salle des Fêtes de GONDRECOURT - GONDRECOURT -LE-CHATEAU

RETHEL - Lundi 29 novembre 2021 - 15H00 - Salle l'Atmosphere de RETHEL - ACY ROMANCE

VITRY PERTHOIS - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - VITRY MAROLLES

COUPETZ ST OUEN - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - COOLUS

CHAMPICARDE - Mercredi 1^{er} décembre 2021 - 15H00 - Espace culturel du Parc de SISSONNE - CONDE SUR SUIPPE

LACS ET BRIENNOIS - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - BRIENNE LE CHATEAU

COTE DES BAR - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - SAINT PARRÉS LES VAUDES

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2021, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;

Présentation du Document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM ;

- Approbation desdits comptes annuels et consolidés, ainsi que des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Ratification de la cooptation de la SCEA DU TULPIER, représentée par M. Eric CHARLE en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Ratification de la cooptation de la SARL de la HATE AUX FOURNIERS, représentée par M. Jacky GOUBAULT en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;

- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration ;

- Constatation du non-renouvellement des Administrateurs sortants ;

- Nomination d'un nouvel Administrateur - Associé Coopérateur ;

- Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passe des Administrateurs ;

- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital social ;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs

III. Election des Conseillers de Section

IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE ANNUELLE

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mercredi 08 décembre 2021 à 10h00 au Capitole de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 68 avenue du Président Roosevelt.

Ordre du jour :

Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour Avis : Le Conseil d'Administration.

M2103200

SOCIETE DES USAGERS DU FOIRAIL DE RETHEL
Société anonyme
Capital social : 79.274 Euros
R.C.S. Sedan B 309 206 316
Siège social :
Parc de Romance - 08300 RETHEL
Siège administratif de la convocation : SCP CROZAT - BARAULT - MAIGROT
17 Quai de la Villa - 51200 EPERNAY

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir le 8 Novembre 2021, à 17 heures, dans la salle du Foirail, sis Parc de Romance à RETHEL (08300), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du mandataire ad hoc ;
- Dissolution anticipée de la Société ;
- Nomination d'un liquidateur ;

détermination de sa mission, de ses pouvoirs et de sa rémunération ;

- Fixation du siège de liquidation ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom depuis trois jours au moins avant la date de la réunion.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège administratif de la convocation.

Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège administratif de la convocation le formulaire de vote et ses annexes. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir au siège administratif de la convocation, six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus au siège administratif de la convocation trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et stylo personnel obligatoire pour l'émargement.

Le Mandataire ad hoc, Maître Arnaud CROZAT, SCP CROZAT - BARAULT - MAIGROT, 17 Quai de la Villa - 51200 EPERNAY

M2103004

POURSUITE D'ACTIVITE

COATING ARDENNES
Société par actions simplifiée au capital de 75.719,94 Euros
Siège social :
Z.I. La Boutillette
VIVIER AU COURT
477 966 030 R.C.S. Sedan

Par décisions en date du 7 juillet 2021, l'assemblée générale de la société, en application de l'article L.225-248 du code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.

M2103078

DISSOLUTION DE SOCIETE

Développements Eoliens de Lorraine
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège de liquidation :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
821 541 000 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Madame Fiona GROETAERS, demeurant 163 avenue Ernest Cambier - 10300 BRUXELLES, ancienne présidente de la société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 19 avenue Charles de Gaulle à RETHEL 08300 C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L'Associée unique a mis fin aux fonctions de commissaire aux comptes de Madame Brigitte SOUDIER, titulaire et la société SOGEC, suppléante à compter du jour de la dissolution.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103055

SCI TVLDD
SCI au capital de 500 Euros
5 rue lt barbastre - 08800 MONTHERME
477931323 R.C.S. de Sedan

Le 30/08/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur David DUBOIS, 5 lt Barbaste - 08800 MONTHERME et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au R.C.S. de SEDAN.

M2102896

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

BRUNO
Société civile Immobilière en liquidation au capital de 122.112 Euros
Siège social :
SEDAN 08200, 7 ruelle des cerisiers
Siège de liquidation :
7 ruelle des Cerisiers - 08200 SEDAN
410 335 939 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 juin 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 29 juin 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Denis ZIMMERMANN, demeurant 7 ruelle des Cerisiers - 08200 SEDAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 ruelle des Cerisiers - 08200 SEDAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103029

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

EIFEL
Société civile immobilière en liquidation au capital de 457.35 Euros
Siège social :
HANNOGNE ST MARTIN 08160
47 Grande Rue
Siège de liquidation :
47 Grande Rue
HANNOGNE SAINT MARTIN (08160)
950 552 158 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel FOUSSE, demeurant 6 rue de la Forge - 08140 BREVILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 47 Grande Rue - HANNOGNE SAINT MARTIN (08160). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103034

HERNES
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 5.000 Euros
Siège Social :
18 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 819 672 338
N° SIRET : 819 672 338 00012

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 29 juin 2021, l'associé unique :

- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 29 juin 2021 ;
- a nommé en qualité de liquidateur Madame GILLOUX Nese, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 15 avenue Forest ;
- a fixé le siège de la liquidation à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 15 avenue Forest ;
- a constaté la fin du mandat de Président de Madame GILLOUX Nese ;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2103076

CLOTURE DE LIQUIDATION

«NATUR Ô PATTY»
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital social de 1.000 Euros
Siège social :
25 rue de la Polerie
08450 RAUCOURT ET FLABA
R.C.S. Sedan 839 970 746

Avis de clôture de liquidation

Suivant décision en date du 30 Septembre 2021, l'assemblée générale ordinaire des associés :

- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 septembre 2021 ;
- A donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2102961

EARL «MALCORPS B. G»

EARL «MALCORPS B. G.», société civile en liquidation au capital social de 117.657 €, 411 295 066 R.C.S. SEDAN, Hameau de Flay - 08220 REMAUCOURT. Suivant acte SSP du 17/08/2021, M. Gérard MALCORPS, liquidateur de l'EARL «MALCORPS B. G.» a approuvé les comptes définitifs de la liquidation amiable arrêtés au 31/12/2020, prononcé la clôture des opérations de liquidation de l'EARL.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le liquidateur.

M2103013

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

BRUNO
Société civile immobilières en liquidation au capital de 122.112 Euros
Siège social :
SEDAN 08200, 7 ruelle des cerisiers
Siège de liquidation :
7 ruelle des Cerisiers - 08200 SEDAN
410 335 939 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé monsieur Denis ZIMMERMANN, demeurant 7 ruelle des Cerisiers à SEDAN (08200), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103030

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

EIFEL
Société civile immobilière en liquidation au capital de 457,35 Euros
Siège social :
HANNOGNE ST MARTIN 08160
47 Grande Rue
Siège de liquidation :
47 Grande Rue
08160 HANNOGNE SAINT MARTIN
950 552 158 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2020 au HANNOGNE SAINT MARTIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel FOUSSE, demeurant 6 rue de la Forge à BREVILLY (08140), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103035

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : VENDREDI 12 HEURES

annoncelégale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du tribunal de commerce de NANTERRE en date du 5 août 2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :
PALIMA PARIS LIFESTYLE MANAGEMENT
 50 rue du Château - 92250 LA GARENNE COLOMBES. R.C.S. B 508 914 603.

C. HARDY.

M2102937

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

«le coin gourmand»

Cession de fonds de commerce

Acte reçu par Maître Olivier PLOTTON Avocat au Barreau de l'Aube le 12 octobre 2021 dument enregistré au SIE de TROYES, contenant cession de fonds de commerce ;

Par Monsieur Redouan AKJJI, de nationalité marocaine, né le 1^{er} janvier 1983 à BENI YESSEF (Maroc), commerçant en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés de TROYES, demeurant 6 rue du 8 Mai 1945 - 10400 NOGENT SUR SEINE ;

Au profit de la SARL LE COIN GOURMAND, Société à responsabilité limitée, au capital de 15.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le n° 881 503 791, dont le siège est 18 Grande Rue Saint Laurent - 10400 NOGENT SUR SEINE, représentée par son gérant Monsieur Redouan AKJJI ;

D'un fonds de commerce de restaurant situé et exploité sous l'enseigne «le coin gourmand», 18 Grande Rue Saint Laurent - 10400 NOGENT SUR SEINE, moyennant le prix en principal de 20.000 € se rapportant aux éléments incorporels pour 6.000 € et au matériel pour 14.000 €.

Propriété et jouissance le 12 octobre 2021.

Oppositions en le cabinet de Maître Olivier PLOTTON, 58 boulevard Gambetta - 10000 TROYES dans les 10 jours suivant la dernière date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

M2103050

CONSTITUTION

DE SOCIETE

M K MINI MARKET

DENOMINATION : M K MINI MARKET.
 FORME : EURL.
 SIEGE SOCIAL : 107 ave Général Gallieni - 10300 SAINT SAVINE.
 OBJET : Alimentation Générale, Import/Export.
 DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : 2.000 €.
 GERANT : M. Maheswaran KIRITHARAN, demeurant à 18 rue Dumas - 93800 EPINAY SUR SEINE.
 Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2102950

SCI CE

Société civile immobilière
 au capital de 2.000 euros

Siège social :
 16 rue du Chatelier
 10800 BUCHERES
 En cours d'immatriculation
 R.C.S. Troyes

Suivant acte sous seing privé en date du 6 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 DENOMINATION : SCI CE.
 FORME : Société civile immobilière.
 SIEGE SOCIAL : 16 rue du Chatelier - 10800 BUCHERES.
 OBJET : La gestion de biens immobiliers qui seront donnés en location.
 DUREE : 99 années.
 CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
 GERANT : Mme Cynthia MOUILLEFERT, demeurant 16 rue du Chatelier - 10800 BUCHERES.

TRANSMISSION DES PARTS : Selon les dispositions statutaires.
 La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

La gérance.

M2103059

SJFC

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
 3 rue Jean Mermoz
 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SP CAPITAL

Société par actions simplifiée
 au capital de 1.000 Euros

Siège social :
 12 chemin de la Rue
 10400 PLESSIS BARBUISSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLESSIS BARBUISSE (10400), le 24 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION SOCIALE : SP CAPITAL.

SIEGE SOCIAL : 12 Chemin de la Rue à PLESSIS BARBUISSE (10400).

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet social :

- La détention de toutes actions ou parts sociales, qu'elle pourrait acquérir ou qui lui seraient apportées,

- La prise de participation dans toutes sociétés, y compris les sociétés étrangères, l'exécution de prestations administratives, comptables, financières, techniques et commerciales et à cet effet :

« L'assistance dans la gestion et dans les domaines technique, commercial, juridique et financier, apportée aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation,

« L'utilisation de ses fonds pour consentir auxdites sociétés des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur, et tout engagement de caution et/ou toute garantie sollicitée.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers sera soumise à agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Jérémie SIMONNET, demeurant 12 Chemin de la Rue à PLESSIS BARBUISSE (10400).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2103088



155 avenue Echenilly
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
 Tél : 03.25.45.10.69

SCI BLANQUI 38

Selon ASSP à TROYES (10) du 12/10/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI BLANQUI 38.

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

SIEGE SOCIAL : 38 boulevard Blanqui - 10000 TROYES.

OBJET SOCIAL : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
 GÉRANCE : Madame Lydie, Louise, Raymonde ALOÏZOS-BUSSIERE, née le 22 décembre 1989 à AUXERRE (Yonne - 89), de nationalité française, demeurant 32 rue du Château à VERRIERES (10390).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, dispensé entre associés.

Immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2103054

ASAMORA

Par ASSP en date du 10/09/2021, il a été constituée une SASU dénommée : ASAMORA. Siège social : 3 chemin des pelouses - 10200 Ailleville. Capital : 1.000 €. Objet social : Le conseil en informatique, en programmation et en stratégie digitale, ainsi que la réalisation de prestations en développement. PRESIDENT : Monsieur Abdelaziz Sakhi, demeurant 3 chemin des pelouses - 10200 AILLEVILLE élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la société sont librement cessibles et transmissibles. DUREE : 99 ans Immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2101927

ST LIEBAULT L.A

Avis de constitution

Constitution SSP du 04/10/2021 de ST LIEBAULT L.A, SASU au capital de 1.000 €. SIEGE : 35 rue des Myosotis - 10600 LA CHAPELLE ST LUC. DUREE : 99 ans.

PRESIDENT : M. Adam Yves, 35 rue des Myosotis - 10600 LA CHAPELLE ST LUC. OBJET : Vente articles chaussants, notamment chaussons tricotés. Droit de vote et admission aux assemblées permis à chaque actionnaire. Toutes cessions d'actions sont soumises à agrément de la collectivité des actionnaires. R.C.S. : TROYES. M2102687

RAULIDIS

Rectificatif à l'annonce parue dans votre journal du 13/09/2021 concernant la société RAULIDIS, il faut lire l'adresse suivante : TROYES (10000), 83 rue Général Sarraill, au lieu du 81 rue Général Sarraill. M2102947

SCI K110

Suivant acte sous seing privé en date du 16 septembre 2021, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI K110.

FORME : Société Civile Immobilière.

SIEGE SOCIAL : 52 Rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous types, location, ou autrement d'immeubles.

DUREE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GERANT : M. Jean-Michel KAMPF, demeurant 11 Avenue Auguste Gross - 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS.

TRANSMISSION DES PARTS : Les parts ne pourront être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement des Associés représentant au moins les 3/4 du capital. Entre Associés, les cessions de parts s'effectueront librement, tant qu'elles n'auront pas pour effet de réduire le nombre des Associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

La gérance.

M2103072

LD BEAUTE

Par acte SSP du 11/10/2021, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LD BEAUTE.

OBJET SOCIAL : soins de médecine esthétique.

SIEGE SOCIAL : 7 rue de la Boissière - 10120 SAINT POUANGE.

CAPITAL : 500 €.

DUREE : 99 ans.

PRESIDENT : Mme BRADJA DALILA, demeurant 7 rue Jean Moulin - 10410 SAINT-PARRES AUX TERTRES.

DIRECTEUR GENERAL : Mme BRISSON ludvine, demeurant 7 rue de la Boissière - 10120 SAINT POUANGE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'après agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2103122

UNE INFORMATION CONNUE
 À TEMPS REMBOURSE
 LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

MODIFICATION

DE STATUTS

FIDAL

Société d'Avocats

12 rue Aristide Briand - CS 13057
 10012 TROYES CEDEX

IMPRIMERIE ET EDITION DE LA RENAISSANCE

Société anonyme à conseil

d'administration

au capital de 62.490 Euros

Siège social : Avenue des Tirverts
 10150 PONT SAINT MARIE
 552 881 617 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30.09.2021, il a été pris note de la société KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire et de SALUSTRO REYDEL SA, commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.
 M2102622



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIES

64 Mail des Charmilles

10000 TROYES

03 25 73 95 95

groupe-prieur.fr

EARL LERMITE

Entreprise agricole à responsabilité

limitée

au capital de 82.755,00 Euros

Siège social :

10240 VERRICOURT

R.C.S. Troyes 348 985 557

Aux termes d'une délibération en date du 31/08/2021, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités de Vente en direct des produits issus de l'exploitation agricole ou non, avant ou après leur transformation, conformément aux usages agricoles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

M2102894

Pour avis : La gérance.

SCP Eric REMY

Notaire

10500 BRIENNE LE CHATEAU

SAS MICRO-BRASSERIE L'ONCE TROY

Avis de changement de président et transfert de siège social et modification des statuts

Aux termes d'un acte reçu par Me REMY le 7 octobre 2021 Mme Joëlle Annick Marie-Thérèse VIGNÉ née DAMOISEAU née à TROYES (10000) le 8 mai 1959 associée unique de la SAS MICRO-BRASSERIE L'ONCE TROY, capital 20.000,00 €, siège à SAINT-GERMAIN (10120), 4 rue Paul Cezanne, SIREN n° 814 122 917 R.C.S. TROYES, a cédé la totalité des actions à M. Vincent LAUNOY, né le 15/12/1985 à TROYES, dt à PRECY SAINT MARTIN (10500) lequel devient Président associé unique de la société à compter de cette date par suite de la démission de Mme VIGNÉ. Il a été décidé : 1°) Transfert siège social à : Ferme de l'Hopital 10220 GERAUDOT 2°) Ajout des activités de : Fabrication et commercialisation de toutes autres boissons alcoolisées ou non, de solution hydroalcoolique, Fabrication et vente de tous produits régionaux, Petite restauration, Distillerie, Maltage. Mention au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2102953



Cabinet HSA

Avocats

40 Bd de la Tour d'Auvergne
 CS 14458 - 35044 RENNES

PHARMACIE DES TILLEULS

Société d'exercice libéral

à responsabilité limitée

à associé unique au capital

de 2.000.000 Euros

30 rue André Maugout

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

799 606 124 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 27 septembre 2021, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 8 octobre 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :
 FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique.

CAPITAL : 2.000.000 €.

DENOMINATION : PHARMACIE DES TILLEULS.

GERANCE : M. Hervé POUILLLOT.

NOUVELLES MENTIONS :

FORME : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

CAPITAL : 2.000.000 €.

DENOMINATION : PHARMACIE DES TILLEULS.

PRESIDENT : M. Hervé POUILLLOT, né le 19 mai 1953, demeurant 35 rue de la Paix - 10000 TROYES.

FORME ET CESSION DES ACTIONS : Les actions émises ont obligatoirement la forme nominative. Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux-tiers des voix.

ASSEMBLEES GENERALES : Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé peut y être représenté par un autre associé. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.

Pour avis.

M2103168

SASU LG MENUISERIE

Société par actions simplifiée

unipersonnelle

au capital de 1.000 euros

Siège social :

31 rue du Poirier Saint Jean

10800 BUCHERES

898 181 912 00012 R.C.S. Troyes

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2021, l'assemblée générale accepte à compter du 1^{er} octobre 2021 le transfert du siège social de l'entreprise du 31 rue du Poirier Saint Jean - 10800 BUCHERES au 1 route de Maisons Blanches - 10800 BUCHERES.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour insertion, le président, Ayant reçu pouvoir à cet effet.

M2103216



28 boulevard du 14 Juillet
 10000 TROYES

S2B (STIL BAR BRASSERIE)

SAS au capital de 110.000 euros

Siège social :

4 rue Champeaux - 10000 TROYES
 392 141 503 R.C.S. Troyes

Le 06/10/2021, le président, suite au décès du directeur général, Monsieur Jean-Jacques STIL, a nommé en remplacement, à compter du 06/10/2021, M. Kévin STIL, demeurant 71 avenue Pasteur - (10000) TROYES.

Pour avis.

M2103003

NOMDOS

Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105

51074 REIMS CEDEX

COMPTOIR AGRICOLE DE CHAMPAGNE - CAC

Société anonyme

au capital de 39.528 Euros

Siège social :

27 rue Louis Desprez

10200 BAR SUR AUBE

722 880 382 R.C.S. Troyes

I. Aux termes de décisions de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 14 septembre 2021, il a été décidé de nommer aux fonctions d'administrateur :

- Monsieur Thierry ROCHA, demeurant à SAINTE MÉNÉHOULD (51800), 46 rue Sainte Catherine, en remplacement de Monsieur Bernard ROCHA, administrateur décédé ; Et ce, pour une durée de six ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du 31 octobre 2026 ;

- Madame Stéphanie SIMON, demeurant à RETHEL (08300), 42 quai Landragin Taine, et ce, pour une durée de six ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du 31 octobre 2026.

II. Aux termes du conseil d'administration en date du 14 septembre 2021, il a été décidé de nommer en remplacement de Monsieur Bernard ROCHA président du conseil d'administration et directeur général, décédé le 2 septembre 2021, Madame Karine SCHNEIDER, demeurant à VIENNE LE CHATEAU (51800), 130 rue de Bouzy, aux fonctions de président du conseil d'administration et directeur général, et ce, pour toute la durée de son mandat d'administrateur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes du 31 octobre 2021.

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube

OPUSIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
porté à 100.000 Euros
Siège social :
46 rue de la Paix - 10000 TROYES
838 980 886 R.C.S. Troyes

Par décision du 15 avril 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 95.000 € par incorporation de réserves. Le capital social de la société passe donc de 5.000 € à 100.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2102982

O'BENGUI
SAS au capital de 100 Euros
Siège social :
44 Grande Rue
10400 PONT SUR SEINE
894 717 479 R.C.S. Troyes

Par AGO du 05/10/2021, le directeur général, M. Guillaume LORENTE, demeurant 3 rue des Anciens Combattants AFN - 10100 GELANNES, devient président en remplacement de M. Benjamin GENEVIEVE, démissionnaire et M. Guillaume LORENTE n'est pas remplacé dans ses fonctions de directeur général. Dépôt au R.C.S. de TROYES des statuts dont les articles 15 et 17 ont été modifiés par simple retrait des noms de Benjamin GENEVIEVE et Guillaume LORENTE.

M2103131

COMPAGNIE AUBOISE IMMOBILIERE
Société anonyme
au capital de 2.822.112 Euros
Siège social :
51 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES
632 880 704 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 18 octobre 2021, le conseil d'administration a décidé de réduire le capital de 2.116.572 € pour le ramener à la somme de 705.540 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Le directeur général.

M2103178

POURSUITE D'ACTIVITE

GRAF MANAGEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
29 rue Diderot - 10000 TROYES
830 649 588 R.C.S.

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2103047

EURL MIHA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
142 A avenue Chomede de
Maison neuve - 10000 TROYES
789 281 631 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2103132

DISSOLUTION DE SOCIETE

EARL LE SAUSSIS
EARL LE SAUSSIS, exploitation agricole à responsabilité limitée, capital social : 13.600 €, siège social : 44 rue Quinton - 10110 LOCHES SUR OURCE, R.C.S. TROYES 404 919 904. Par AGE du 01/10/2021, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation. Alain DOUSSOT, demeurant 10110 LOCHES SUR OURCE a été nommé en qualité de liquidateur. Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au lieu du siège social de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour insertion, le liquidateur.

M2102962

ECO-DECHETS CHAMPAGNE-ARDENNES
société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
NOGENT SUR SEINE (10400)
Route de Saint Aubin
824 817 357 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, le président de la société Eco.déchets environnement a, conformément au projet de fusion-absorption de la société Eco déchets Champagne Ardenne par la société Eco. déchets environnement, SAS au capital de 822.170 €, 24B rue Jean Baldassini - 69007 LYON, 802 947 432 R.C.S. LYON, en date du 30/06/2021, constaté la réalisation définitive de la fusion, ainsi que la dissolution sans liquidation de Eco déchets Champagne Ardenne et fixé la date de réalisation juridique de la fusion au 30.09.2021, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2021.

La société Eco.déchets environnement étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social d'Eco déchets Champagne Ardenne depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au GTC, l'apport n'a pas été rémunérée par une augmentation de capital et Eco déchets Champagne Ardenne s'est trouvée dissoute de plein droit sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au GTC de TROYES.

Pour avis.

M2103058

CARTA
Société par actions simplifiée
au capital de 22.900 Euros
Siège social :
6 rue Nicolas SIRET
10000 TROYES
732 880 745 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2021 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Mme Marie France CHENYLIER, demeurant 24 Quater rue de la Liberté - 10430 ROSIERES PRES TROYES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue Nicolas SIRET - 10000 TROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2102114

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LA FINANCIERE MARIEPONTAINE
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
10600 MERGEY
98 rue du Général de Gaulle
R.C.S. Troyes N° 829 413 558

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2021 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 septembre 2021 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur Mario LORENZI, demeurant 98 rue du Général de Gaulle à 10600 MERGEY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé, 98 rue du Général de Gaulle à 10600 MERGEY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis.

M2102910

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

SCI DE GROOTE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège social et de liquidation :
7 rue du Moulin - 10350 ST FLAVY
349 813 881 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 6 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mademoiselle Sylvie DE GROOTE, demeurant 7 Rue du Moulin - 10350 ST FLAVY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 7 rue du Moulin - 10350 ST FLAVY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103068

fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SARL DESSAINT-PARIS

L'assemblée générale extraordinaire de la SARL DESSAINT-PARIS, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est 2 rue du Chêne - 10160 VILLEMOIRON EN OTHE, R.C.S. TROYES 430 110 478, réunie le 30/09/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno PARIS, demeurant 2 rue du Chêne - 10160 VILLEMOIRON EN OTHE, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103129

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE

annoncelegale.pamb
@forumeco.com

SARL «Les Chalets de la Vologne»
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège de la liquidation :
69 rue de l'Ecole Militaire
10500 BRIENNE LE CHATEAU
R.C.S. Troyes 810 564 518

Par décision du 1^{er} septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1^{er} septembre 2021.
Madame Nicole THEVENIAULT née COLSON demeurant à 69 rue de l'Ecole Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU (Aube) est nommée comme liquidatrice à compter du 1^{er} septembre 2021.
Le siège de liquidation est fixé à 69 rue de l'Ecole Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU (Aube). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La liquidatrice.

M2102959

CONVOCAION

VIVESCIA
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social :
REIMS (51100), 2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est a REIMS (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :
SECTION - DATE - HORAIRE - SALLE
- CONSULTATION DOCUMENTS / POLE DE SECTION
DORMANS - Lundi 8 novembre 2021 - 16H00 - Salle Meunier de MAREUIL LE PORT - DORMANS
MAZAGRAN - Mercredi 10 novembre 2021 - 15 H00 - Salle des Fêtes de VOUZIERES - ATTIGNY
SEINE BRIE CHAMPAGNE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - MOUY SUR SEINE
CHAMPAGNE VAL DE SEINE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - CHATRES
FERE VERTUS - Lundi 15 novembre 2021 - 15H30 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERE CHAMPENOISE
NORD ARDENNES - Mercredi 17 novembre 2021 - 10H00 - Salle Polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE
SUIPPES VALMY - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - VALMY
CHALONS VALLEE DE MARNE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - MARSON
REVIGNY SOMME YEVRE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - REVIGNY SUR ORNAIN
REIMS - Mardi 23 novembre 2021 - 15H00 - Centre de Conférences de TAISSY - DONTRIEN
OTHE ET CHAOURCOIS - Mercredi 24 novembre 2021 - 14H30 - Salle des Fêtes de ST-JEAN-DE-BONNEVAL - RONCENAY
BARROIS - Vendredi 26 novembre 2021 - 10H00 - Salle des Fêtes de GONDRECOURT - GONDRECOURT -LE-CHATEAU
RETHIEL - Lundi 29 novembre 2021 - 15H00 - Salle l'Atmosphère de RETHIEL - ACY ROMANCE
VITRY PERTHOIS - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - VITRY MAROLLES
COUPETZ ST OUEN - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - COOLUS
CHAMPICARDE - Mercredi 1^{er} décembre 2021 - 15H00 - Espace culturel du Parc de SISSONNE - CONDE SUR SUIPPE
LACS ET BRIENNOIS - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - BRIENNE LE CHATEAU
COTE DES BAR - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - SAINT PARRÉS LES VAUDES
Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2021, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
I - Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :
- Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
- Présentation du Document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
- Approbation desdits comptes annuels et consolidés, ainsi que des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Ratification de la cooptation de la SCEA DU TULPIER, représentée par M. Eric CHARLE en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Ratification de la cooptation de la SARL de la HATE AUX FOURNIERS, représentée par M. Jacky GOUBAULT en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration ;
- Constatation du non-renouvellement des Administrateurs sortants ;
- Nomination d'un nouvel Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passe des Administrateurs ;
- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital social ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.
II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs
III. Election des Conseillers de Section
IV. Election des Délégués de Section a l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle
CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE ANNUELLE
Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mercredi 08 décembre 2021 à 10h00 au Capitole de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 68 avenue du Président Roosevelt.
Ordre du jour :
Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour Avis :
Le Conseil d'Administration.

M2103201

AVIS DIVERS

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois
10000 TROYES

MME GISÈLE HUDRY
Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas JONQUET, notaire à TROYES (10000), référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte de constatation de saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2103124

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 02/08/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. ADAM Claude décédé le 02/06/2020 à TROYES (10). Réf. 0218077002/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2103142

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 05/08/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. DARRIEUX Philippe décédé le 19/08/2018 à TROYES (10). Réf. 0218077003/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2103152

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Maître Jean-Michel DE VREESE
Notaire à ESSOYES (10360)

EPOUX COFFINET/ SONNET

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel DE VREESE, Notaire à ESSOYES (Aube), 58 rue Gambetta, le 7 octobre 2021, Monsieur Patrice Germain Paul COFFINET, né à TROYES (10000) le 1^{er} juillet 1958 et Madame Brigitte Marguerite Suzanne SONNET, née à BAR SUR SEINE (10110) le 29 septembre 1956 demeurent ensemble à VERRIERES (10390), 29 rue de la Boyotte.

Mariés à la mairie de LES RICEYS (10340) le 20 décembre 1975.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial afin d'y ajouter une clause d'ameublement.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2102949

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES PAR MAIL EN FORMAT WORD

annoncelegale.pamb
@forumeco.com

Les sorties d'automne

Du foot au théâtre à Tinquex



> VEN 22 OCT, À 19 HEURES

Le foot féminin sert de toile de fond à ce spectacle sur la passion, l'espoir et la persévérance, associant un très beau texte et une énergie musicale qui ne peuvent que parler au public des nouvelles générations.

Dans une heure, Nadja saura si elle a été sélectionnée pour la prochaine Coupe du Monde des moins de 20 ans. Pour tromper l'attente, elle se filme avec son portable, convoque toutes les femmes qui l'entourent, entend leur histoire. A qui s'adresse cette vidéo ? A la jeune femme qu'elle sera dans 10 ans.

Soutenu en live par une musique électronique et une chorégraphie inspirée de la gestuelle sportive, ce spectacle file la métaphore footballistique pour dépeindre la jeunesse d'aujourd'hui, ses liens avec les autres générations, ses rêves, ses espoirs et ses combats, spécialement au féminin.

Spectacle accueilli en partenariat avec Nova Villa dans le cadre du festival Méli'Môme. MIDI NOUS LE DIRA ; Cie Superlune ; VEN. 22 OCT. À 19H ; Âge 12+ | 4 à 8 € | 1h15 ; Le carré Blanc à Tinquex

Pouchkine à l'affiche à la Comédie

> DU 19 AU 22 OCTOBRE

Du 19 au 22 octobre, découvrez Onéguine, une expérience théâtrale en immersion sonore, à l'Atelier de la Comédie !

Spectacle fluide et délicat, plein d'humour et de mélancolie, Onéguine nous emmène à la (re)découverte du plus fameux roman de l'auteur russe Alexandre Pouchkine. Dans un dispositif bi-frontal de grande proximité, la mise en scène de Jean Bellorini nous plonge, casque sur les oreilles, dans l'intimité de jeunes russes aristocrates du XIX^e siècle, entre rivalités amoureuses, passions et spleen d'une jeunesse dorée, au son feutré de la langue poétique d'un roman en vers traduit par l'inégalable André Markowicz.

ONÉGUINE, Atelier de la Comédie, du 19 au 22 octobre, 20 heures; 13 rue du Moulin brûlé



Le groupe IAM sur la scène de la Cartonnerie

> MARDI 20 OCTOBRE À 20 HEURES ; IAM + STUDIO 511

Le nouvel et dixième album d'IAM s'appelle "Yasuke". Ce titre dit beaucoup. Sur la philosophie du groupe, sur son parcours, sur le monde d'hier et d'aujourd'hui.

Yasuke était un esclave africain, qui, au XVI^e siècle, devint samouraï au Japon. C'est l'impossible qui devient possible. C'est le refus de déposer les armes, le désir de dépasser l'irréversible. IAM vient de loin. Aux plaintes d'assistés, il a toujours préféré la lutte, la survie, la passion. IAM n'avait rien et il ne s'est pourtant jamais rien interdit. Ce qui n'existait pas encore, IAM l'a façonné, patiemment, intensément, collectivement. Avancer, coûte que coûte, avancer et vaincre la peur, le doute, les frontières invisibles, qu'elles soient sociales, politiques, artistiques.

IAM résiste. IAM respire. IAM est là !

IAM + première partie; ouverture du floor à 18 heures, à la Cartonnerie de Reims



Le festival "Born to be Alive" plus vivant que jamais !

> DU 8 AU 20 NOVEMBRE

Born to be a live méritera son nom cette année plus que jamais.

Le temps de deux semaines au cœur de novembre, nous célébrerons la création artistique au fil de 11 pièces nées en 2021, dont 7 premières mondiales. Plus divers encore pour sa 6^e édition, Born to be a live s'intéresse à la vitalité débordante des arts dans leurs croisements : danse, cirque, performance, cabaret, musique et magie. Divers, Born to be a live le sera aussi à travers les questions brûlantes qui s'y jouent : frontières, genre, égalité H/F... Autant d'interrogations joyeuses ou inquiètes, de parti-pris intenses portés par le goût de la fête qui est l'autre marque de naissance de ce festival.

Une promesse : celle d'être surpris, étonnés, bousculés. Jamais indifférents.

OUVERTURE DE L'ÉDITION 2021 & VERNISSAGE AVEC LE FRAC
Fidèles au rendez-vous des arts visuels et du spectacle vivant, Le FRAC et le Manège vous invitent à découvrir une exposition surprise durant tout le festival.
LUN 08 NOV - 18:30

Les spectacles à 6 € la place : programmation sur : <https://www.manege-reims.eu/le-programme/les-temps-forts/born-to-be-a-live>

Nouveauté. Après 28 ans d'absence, la marque américaine du groupe Stellantis fait son retour sur le marché du pick-up avec un Gladiator de 5,59m de long, animé par un V6 diesel de 264ch.

Jeep Gladiator : concentré de testostérone



Le Gladiator 4 places 4 portes dans sa version Overland de lancement.

Attention les yeux ! Pour son grand comeback dans l'univers des pick-up, Jeep n'a pas fait les choses à moitié. À lui seul le nom choisi pour cet ami américain est tout un programme : Gladiator. Une appellation apparue pour la première fois au début des années 60. Et si cela ne suffisait pas, on peut mentionner les mensurations sculpturales de cet engin à nul autre pareil : 5,59m de long et un empattement de 3,48m. Quant à la motorisation, elle est, elle aussi, « sévèrement burnée » : un gros V6 3l diesel délivrant 264ch. Du superlatif à tous les étages avec une double ration de testostérone à faire

pâlir de rage ceux qui voient le diable derrière chaque calandre. L'inédit pick-up Jeep n'est pas politiquement correct, c'est une évidence. Et pas davantage dans l'air du temps, comme une sorte de pied de nez à la bien-pensance automobile. Le Gladiator, c'est d'abord une Jeep, immédiatement reconnaissable à sa face avant qui reprend les signes esthétiques immuables de la marque : la calandre à sept fentes verticales soulignées de chrome, les deux gros projecteurs tout rond qui semblent fixer la route et les ailes avant proéminentes, encore accentuées par des élargisseurs. Cette inimitable allure hors du temps sera

appréciée de tous ceux qui ne craignent pas de ne pas passer inaperçus. De profil, le Gladiator dont la version de lancement a été baptisée « Overland Launch édition exclusive » (là aussi, Jeep ne cherche pas à faire court) impressionne. Disponible exclusivement en version quatre portes-quatre places, l'habitacle semble taillé dans la masse : pare-brise plat presque vertical, cabine quasiment cubique et bien évidemment en morceau de choix : un plateau de chargement quasiment carré (153cm de long pour 144cm de large) recouvert d'une protection en PVC et doté de crochets d'arrimage. Hard top (en trois parties) démon-

table tout comme les portes, pare-brise rabattable : les fondamentaux de la marque sont respectés et ajoutent encore à l'exclusivité de la proposition. Les versions françaises ont droit en plus à un couvre-tonneau souple amovible. « 100% pick-up » annonce le constructeur. Une évidence !

UN VRAI 4X4 SANS COMPROMIS

Le gros V6 diesel accouplé à une boîte automatique à 8 rapports affiche un couple « camionesque » de 600Nm lui assurant du répondant en toutes circonstances et des reprises sportives malgré ses dimensions et son poids. Le Gladiator est aussi et surtout un vrai 4X4 : système de transmission aux quatre roues Selec-Trac, boîte de

transfert à deux rapports dont un court, rapport de pont arrière de 3,73, essieux avant et arrière Dana 44 de 3e génération, différentiel arrière à glissement limité, angles d'attaque et de fuite calculés pour lui assurer une aisance en toutes circonstances : c'est un franchisseur que les obstacles ne rebutent pas. Il peut aussi tracter jusqu'à 2,7 tonnes. A bord, la version de lancement dispose d'une finition exclusive et d'une longue liste d'équipements de sécurité et d'agrément : sellerie cuir, système multimedia avec écran central tactile de 8,4 pouces, connectivité de dernière génération, système audio Alpine Premium, caméra orientée vers l'avant, détecteur d'angle mort, régulateur de vitesse adaptatif, caméra de recul,

contrôle électronique de stabilité, Jeep annonce plus de 200 accessoires pour personnaliser le Gladiator et l'adapter à différentes utilisations. La bonne nouvelle, c'est que le pick-up Gladiator est disponible chez les distributeurs français de la marque. Certes, le tarif de cette version de lancement riche-ment dotée n'est pas donnée (70 900€ – 59 083€ hors taxes) mais son exclusivité se double d'une bonne nouvelle, l'absence de tout malus dit écologique grâce à la configuration quatre portes-quatre places. Non seulement, le Gladiator est unique mais en plus il est malin. Cela valait le coup de patienter presque trois décennies.

DOMINIQUE MARÉE



Une présentation à l'américaine : à la fois luxueuse et sans fioritures.

Marché : une rentrée maussade

Moins de 134 000 immatriculations en septembre, une chute de plus de 20% par rapport à l'an dernier, la fin de 2021 s'annonce mal pour la quasi totalité des marques.

Plus ça va, moins ça va. Les mois passent et le marché automobile français ne donne aucune indication sérieuse de reprise vigoureuse. Certes, depuis le début de l'année les ventes ont progressé de 8% avec 1.260.000 immatriculations mais l'année 2020 ayant été bouleversée par la crise sanitaire, il est impossible de s'en réjouir. Tout le monde espérait bien davantage. Ce ne sont pas les résultats de septembre qui donneront matière à l'optimisme. Le mois de la rentrée s'est soldé par un recul de 20,5%. Le marché spécifique des flottes d'entreprise qui depuis le début de l'année tirait les ventes grâce à sa bonne tenue d'ensemble a dévié lui aussi. Un recul limité



à 13% pour les sociétés et administrations mais qui frôle les 23% pour la location longue durée. Idem pour les ventes aux clients particuliers dont la baisse a atteint 22% en septembre (-2,9% depuis janvier). La quasi totalité des marques est entraînée dans la tourmente. Les quelques exceptions : Tesla (+157%), Hyundai (+31%), Land Rover (+28%) DS (+17%), Kia (+10%), Audi (+2%), Jeep (+0,4%). Parmi elles, aucun constructeur représentant un fort volume de vente. Au sommet des immatriculations, le chassé-croisé entre Peugeot et Renault, se poursuit. La nouvelle Clio (7575) a repris le dessus sur la 208 (6927) qui devance de quelques unités la Sandero (6921), la

tête de pont de Dacia, encore et toujours la marque la plus achetée par les clients particuliers. Septembre confirme la montée en puissance ininterrompue des voitures électriques, en progression de près de 70% pour approcher les 13% de part de marché. Les voitures essence restent majoritaires (38%) alors que les motorisations diesel (17,6%) sont désormais devancées par les hybrides (18,5%) et de façon encore plus accentuée si on y ajoute les hybrides rechargeables (8,8%). Le dernier trimestre sera décisif pour terminer l'année sur une bonne note ou au contraire prolonger la morosité actuelle.

D.M.

Adrien Faitrop. Passé par Trelleborg, Faurecia Visteon et Hanon Systems, Adrien Faitrop est, à 39 ans, Pdg de Forges France qui regroupe deux usines à Monthermé et Nogent-en-Bassigny.

La métallurgie sous toutes ses formes



Vivant à Amagne, Adrien Faitrop se transforme le week-end en footballeur vétéran sous le maillot de Rethel ou en vétériste, quand il ne bricole pas à la maison.

Bien qu'originaire de Reims, Adrien Faitrop a passé toute son enfance à Attigny où ses parents tenaient un garage. Après avoir fréquenté le collège local, il poursuit ses études au lycée Val de Murigny de Reims, puis au lycée Bazin de Charleville-Mézières. Doté d'un bac électronique et d'un BTS « assistance technique d'ingénieur », il continue à l'IFTS en 2003 pour obtenir après la licence et la maîtrise, un master bac + 5 « génie des matériaux ». « Ces années m'ont permis de me familiariser avec les métiers de la métallurgie », admet-il.

À la sortie de l'IFTS en 2006, il bénéficie d'un contrat à durée déterminée chez l'équipementier automobile Trelleborg sur à Poix-Terron où il sera pendant un an chef de projet. « L'objectif qu'on m'avait fixé était de transférer et de réindustrialiser des équipements. Une première expérience professionnelle enrichissante qui m'a permis de décou-

vrir l'organisation industrielle ».

Après cette entame de carrière, Adrien Faitrop quitte les Ardennes à destination de Lure (Haute-Saône) pour rejoindre de 2007 à 2009 le groupe Faurecia. Deux années durant lesquelles, il occupe le poste d'ingénieur développement.

En 2009, la mise en place d'un plan social accompagné d'une restructuration au sein de l'usine lui ouvre l'op-

parisien et d'élargir mon réseau personnel au travers de différents projets menés en commun avec des gros clients automobiles allemands, type Volkswagen ».

RETOUR DANS LES ARDENNES

Après la naissance de sa fille, le couple Faitrop exprime alors le souhait de revenir dans les Ardennes. Adrien intègre l'usine américaine Visteon et

de la fabrication des blocs de climatisation des véhicules Ford BMAX. Après un an et demi, on m'a demandé de prendre la responsabilité d'une partie de l'atelier pour devenir responsable d'une unité autonome de production ». Entretemps, Visteon placé dans le giron d'un groupe Coréen, deviendra Hanon Systems. Adrien Faitrop évolue alors vers un poste de directeur des opérations et de production qu'il occupe de 2014 à 2018.

PDG DE FORGES FRANCE

Adrien Faitrop va profiter de l'expérience accumulée chez l'équipementier comme d'un vrai tremplin. Il donne ainsi une nouvelle orientation à sa carrière en tant que chef d'entreprise lorsqu'il devient directeur industriel de Forges France, un groupe comptant deux unités de production à Monthermé et à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne).

« Dominique Lemaire, le président, m'avait recruté à ce poste pour l'accompagner. Il avait en effet besoin d'un collaborateur car le groupe avait étendu son périmètre d'action en acquérant deux forges en Suède, en plus de celle existant déjà en Pologne. Je devais donc l'épauler sur les deux entreprises françaises ». Dominique Lemaire ayant stoppé son activité, l'actionnaire principal de Forges Group, Hugh Aiken, patron du fonds d'investissement chapeautant Forges Group, décide une réorganisation interne qui aboutit à l'émergence d'Adrien Faitrop comme grand patron de Forges France.

« Aujourd'hui, je suis donc à la tête d'un ensemble de 220 personnes où je répartis mon temps de travail à 50% sur l'un et l'autre des deux sites ardennais et haut-marnais. Les 130 salariés de Monthermé sont spécialisés dans le forgeage à chaud de pièces métalliques allant de quelques grammes à une trentaine de kg. Une production en petite et moyenne série destinée à des marchés comme le poids lourd, le ferroviaire, le machinisme agricole, le levage et à des clients historiques comme Volvo, Renault ou Alstom ».

Le chiffre d'affaire de l'usine avoisine les 25 millions d'euros. Elle fabrique 8 000 tonnes d'acier forgé écrasé à l'année et exporte 40 % de sa production à l'export, notamment en Allemagne, Norvège et au Brésil. Après avoir connu des périodes extrêmement compliquées qui ont failli entraîner sa disparition, ce site aujourd'hui resuscité est en pleine transformation industrielle. Car Forges y a investi dix

millions d'euros depuis sa reprise.

UNE REFLEXION SUR UNE NOUVELLE USINE

« Dans la continuité de ce qui a été fait par mon prédécesseur, je souhaite poursuivre la modernisation de l'entreprise pour être capable, demain, de proposer un service clé en mains à nos clients et apporter davantage de valeur ajoutée sur nos produits finis ».

Pour pérenniser l'outil de production de la vallée de la Meuse et son personnel, Adrien Faitrop mise sur la prospection commerciale pour développer de nouveaux business, la fiabilisation du parc machines avec des technologies encore plus pointues et la formation interne et externe.

Même si l'ensemble des indicateurs est au vert, le Pdg de Forges France souhaiterait, tout de même, améliorer une infrastructure historique devenue vétuste. « C'est un bâtiment qui nécessite des coûts d'entretien et environnementaux importants. Nous serons donc, à terme, amenés à avoir une réflexion sur la construction d'une usine neuve qui pourrait d'ailleurs exister sur le terrain de 80 000 m² que nous possédons ici même. Il y a un vrai potentiel sur place. »

PASCAL REMY

1981

Naissance le 23 novembre à Reims.

2006

Obtention d'un master génie des matériaux à l'IFTS de Charleville-Mézières.

2007

Intègre Faurecia à Lure (Lorraine) comme ingénieur développement.

2011

Retour dans Ardennes chez Visteon.

2018

Deviens directeur industriel de Forges puis, en 2019, Pdg de Forges France.

« Je souhaite poursuivre la modernisation de l'entreprise pour être capable, demain, de proposer un service clé en mains à nos clients et apporter davantage de valeur ajoutée sur nos produits finis. »

portunité de prendre, en plus de sa fonction initiale, un poste d'ingénieur innovation. Une double casquette qu'il va assumer jusqu'en 2011. « Cela m'a permis de travailler davantage avec des équipes marketing du siège

son site carolomacérien. Durant quatorze mois, il effectue une mission d'ingénieur développement, métier qu'il connaît bien. « Je devais assurer la mise en place et l'essor d'une nouvelle ligne de production dans le cadre